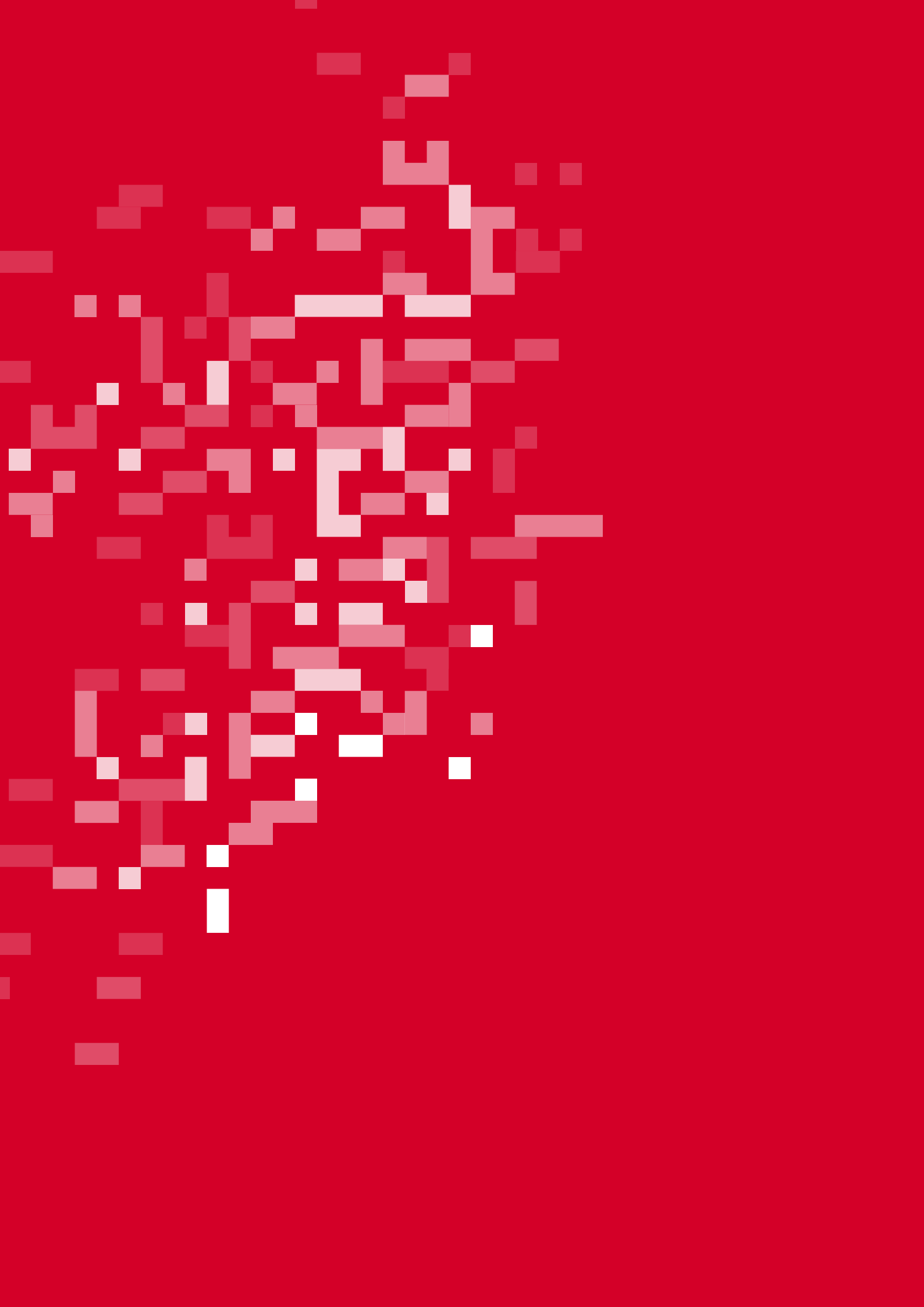




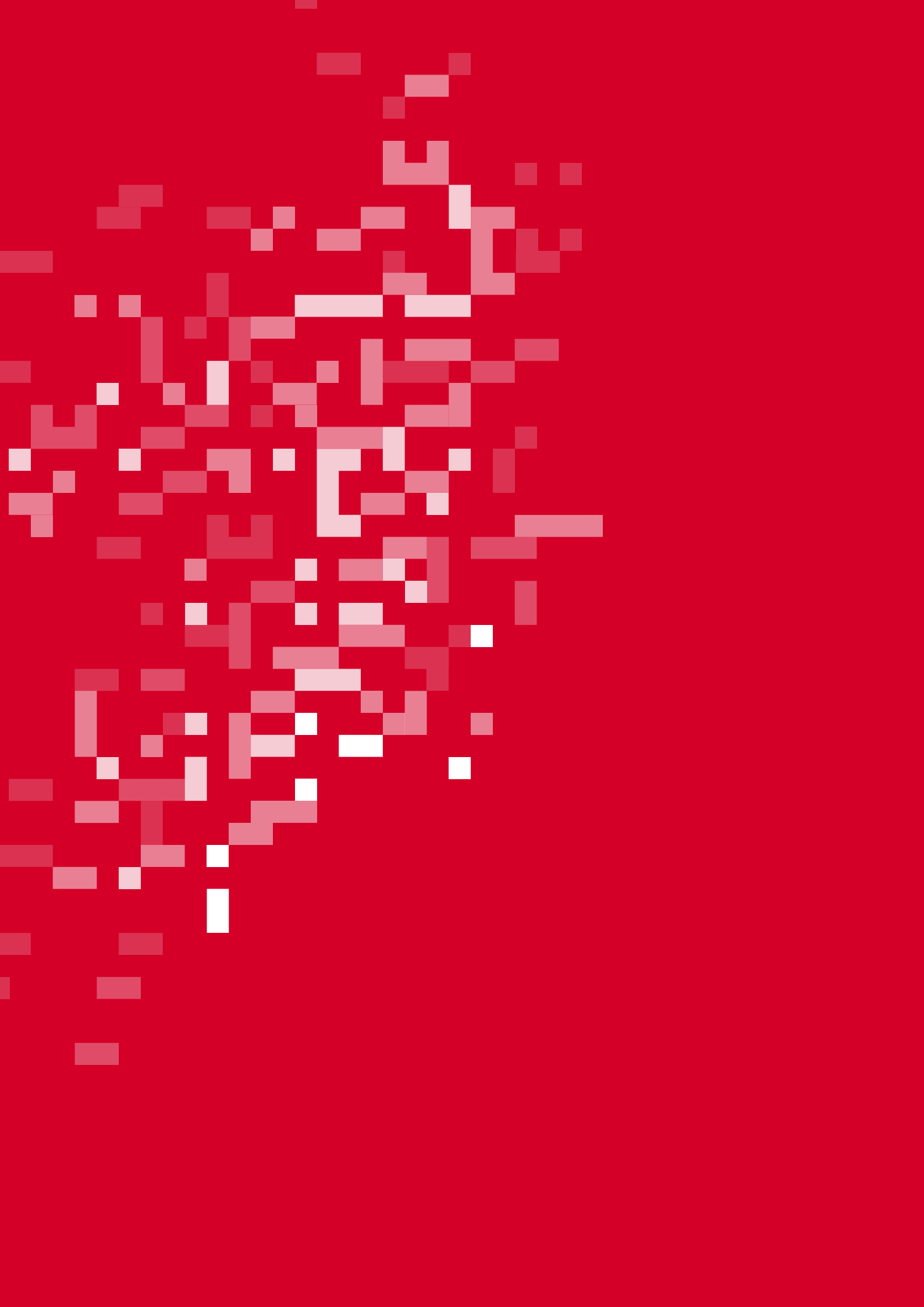
MEYRIN

2015

**COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**



MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF	ENVIRONNEMENT
5	66
CONSEIL MUNICIPAL	FINANCES
6	72
CONSEIL ADMINISTRATIF	GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
12	88
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	ÉTAT CIVIL
13	94
BIBLIOTHÈQUE ARCHIVES	SPORTS
28	98
CULTURE	AÎNÉS
32	110
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	FEU ET SECOURS
40	116
PETITE ENFANCE	POLICE MUNICIPALE
50	120
THÉÂTRE FORUM MEYRIN	PROTECTION CIVILE
60	124
	URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE
	126



MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

Conformément à la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, l'ensemble de l'administration meyrinoise s'est prêtée à l'exercice du Compte rendu administratif et financier pour l'année 2015.

2015 fut particulièrement marquante.

Ce fut avant tout une année de transition, d'une législature à l'autre, installant une nouvelle équipe, fortement présente sur le terrain et particulièrement motivée à œuvrer aux intérêts des Meyrinois qu'elle représente.

Ce fut une année structurante pour les 5 années à venir avec la publication par le Conseil administratif d'un programme de législature ambitieux, souhaitant que Meyrin, ses habitants, ses usagers et son administration, contribuent ainsi à un monde meilleur en incarnant une ville consciente, responsable et solidaire - tout en se préparant à faire face aux enjeux du futur - dans un esprit constructif, festif et bienveillant.

2015 fut également année de consolidation pour de nombreux projets, tels que les Vergers ou encore le lac des Vernes qui verront, grâce à cela, leurs inaugurations en 2016.

Enfin, l'année écoulée vit la réalisation de plusieurs projets majeurs tels que l'école des Boudines, entièrement rénovée, ou encore la nouvelle EVE Monthoux, sans compter l'ensemble des projets portés par les femmes et les hommes qui font au quotidien l'excellence des services de l'administration meyrinoise.

Question budget, il est important de souligner que malgré des prévisions fiscales plutôt prudentes émises par le Canton, les comptes 2015 présentent au final un excédent extrêmement bienvenu pour préparer l'avenir. Pour la première fois depuis bien longtemps, la Commune a décidé de profiter des taux d'intérêts extrêmement bas pour s'endetter à hauteur de 20 millions de francs.

A toutes celles et ceux qui, dans leur engagement quotidien, contribuent à entretenir l'esprit du vivre ensemble à la meyrinoise, aux conseillères et conseillers municipaux sortants et nouvellement élus, aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration, aux comités et membres des associations, aux entrepreneuses et entrepreneurs, aux citoyennes et citoyens, le Conseil administratif exprime ses remerciements les plus cordiaux.

Le Conseil administratif:

Pierre-Alain TSCHUDI

Maire

Nathalie LEUENBERGER
Conseillère administrative

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Nouvelle législature

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2015, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

9 septembre 2015: Démission de M. Philippe Hamann (parti démocrate-chrétien), conseiller municipal depuis le 9 septembre 2008

6 octobre 2015: Assermentation de M. Francesco Falvo (parti démocrate-chrétien) en remplacement de M. Hamann, démissionnaire

15 décembre 2015: Démission de M. Jean-François Girardet (Mouvement citoyens genevois), conseiller municipal de 1995 à 2007 et depuis le 1^{er} juin 2011

15 décembre 2015: Assermentation de M. Cédric Lustenberger (Mouvement citoyens genevois) en remplacement de M. Girardet, démissionnaire

Par ailleurs, à la fin de la législature 2011-2015, nous avons enregistré les départs suivants :

Jean-Claude Brulhart

conseiller municipal de 1980 à 1991 et de 2003 à 2015

Dorine Duay-Duran

conseillère municipale de 2007 à 2015

Jean-Philippe Hulliger

conseiller municipal de 1995 à 2015

Marlène Inacio

conseillère municipale de 2011 à 2015

Placide Iswala

conseiller municipal de 2002 à 2015

Andreia Mac-Kay

conseillère municipale de 2014 à 2015

Chadli Mastoura

conseiller municipal de 2003 à 20011 et de 2013 à 2015

Yves de Préville

conseiller municipal de 2005 à 2015

André Reiss

conseiller municipal de 2011 à 2015

Jacques Robert

conseiller municipal de 2007 à 2015

Philippe Serrano

conseiller municipal de 2012 à 2015

Corinne Wullschleger

conseillère municipale de 2012 à 2015

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des élections et des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2015 est la suivante :

Parti démocrate-chrétien de Meyrin-Cointrin (6 sièges)

Mmes Bocard et Deluermoz, MM. Falvo, Jimenay, Squillaci et Tremblet

Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mme Kunz-Félix, MM. Bocard, Grognoz, Haldemann et Tillmann

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (6 sièges)

Mme Osmani, MM. Brocard, Fabre, Halimi, Hernot et Ortelli

Les verts de Meyrin-Cointrin (7 sièges)

Mmes Hartmann, Murciano, Tiguemounine et Tschudi-Spiropulo, MM. Amato, Cornuz et Dumalle

Mouvement citoyens genevois (6 sièges)

Mmes Girardet et Sapin, MM. Gaetanino, Frauchiger, Lustenberger et Pachoud

UDC Meyrin-Cointrin (3 sièges)

Mmes Hayes et Schweizer, M. Hubert

Au cours de la séance du 2 juin 2015, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

Président: M. Robert Tillmann

(Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

1^{ère} vice-présidente: Mme Myriam Girardet

(Mouvement citoyen genevois)

2^e vice-président: M. Laurent Tremblet

(Les démocrates-chrétiens de Meyrin-Cointrin)

1^{er} secrétaire: M. Michel Fabre

(Les socialistes de Meyrin-Cointrin)

2^e secrétaire: M. Eric Cornuz

(Les verts de Meyrin-Cointrin)

Membre: Mme Adriana Schweizer

(Union démocratique du centre)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : A. Jimenay

Membres : M. Amato, M. Fabre, F. Falvo, F. Grognez, H. Halimi, S. Hayes, M. Kunz-Félix, C. Lustenberger, C. Murciano, F. Sapin et L. Tremblet

Affaires sociales et jeunesse

Président : R. Frauchiger

Membres : Y. Boccard, F. Falvo, M. Girardet, F. Grognez, E. Hartmann, M. Kunz-Félix, C. Lustenberger, A. Ortelli, X. Osmani, A. Schweizer et S. Tiguemounine

Aînés

Président : A. Jimenay

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, E. Cornuz, F. Falvo, M. Gaetanino, E. Hartmann, S. Hayes, F. Hernot, S. Pachoud et R. Tillmann

Coopération au développement

Présidente : M. Girardet

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, C. Deluermoz, R. Frauchiger, F. Grognez, S. Hayes, A. Ortelli, X. Osmani, F. Sapin, S. Tiguemounine et A. Tschudi-Spiropulo

Culture

Présidente : S. Hayes

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, E. Cornuz, C. Deluermoz, M. Gaetanino, M. Girardet, H. Halimi, M. Kunz-Félix, X. Osmani, A. Schweizer et A. Tschudi-Spiropulo

Environnement et Agenda 21

Président : M. Dumalle

Membres : E. Brocard, E. Cornuz, C. Deluermoz, R. Frauchiger, F. Grognez, H. Halimi, E. Hubert, M. Kunz-Félix, S. Pachoud, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo

Finances

Président : M. Amato

Membres : M. Fabre, F. Falvo, F. Haldemann, E. Hartmann, A. Jimenay, C. Murciano, A. Ortelli, S. Pachoud, F. Sapin, A. Schweizer et R. Tillmann

Gérance et entretien des bâtiments

Président : M. Fabre

Membres : P. Boccard, E. Brocard, F. Falvo, F. Hernot, E. Hubert, C. Lustenberger, C. Murciano, S. Pachoud, R. Tillmann, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo

Information et communication

Présidente : E. Hartmann

Membres : E. Cornuz, C. Deluermoz, M. Girardet, F. Grognez, S. Hayes, F. Hernot, C. Lustenberger, X. Osmani, N. Squillaci, R. Tillmann et A. Tschudi-Spiropulo

Liaison (chef-fe-s de groupe)

Président : R. Tillmann

Membres : M. Amato, M. Gaetanino, F. Haldemann, F. Hernot, E. Hubert et A. Jimenay

Petite enfance

Président : S. Pachoud

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, E. Cornuz, R. Frauchiger, F. Grognez, E. Hartmann, F. Hernot, X. Osmani, F. Sapin, A. Schweizer et N. Squillaci

Quartier des Vergers ad hoc

Président : P. Boccard

Membres : M. Dumalle, M. Fabre, R. Frauchiger, M. Girardet, F. Haldemann, F. Hernot, E. Hubert, M. Kunz-Félix, N. Squillaci, S. Tiguemounine et L. Tremblet

Sécurité

Président : A. Ortelli

Membres : M. Amato, P. Boccard, M. Fabre, M. Gaetanino, F. Haldemann, H. Halimi, A. Jimenay, F. Sapin, A. Schweizer, S. Tiguemounine et L. Tremblet

Sports

Président : F. Hernot

Membres : E. Brocard, C. Deluermoz, M. Dumalle, M. Fabre, M. Gaetanino, F. Grognez, A. Jimenay, C. Murciano, S. Pachoud, A. Schweizer et R. Tillmann

Travaux publics

Président : F. Haldemann

Membres : P. Boccard, E. Brocard, M. Dumalle, R. Frauchiger, M. Gaetanino, E. Hubert, A. Jimenay, C. Murciano, A. Ortelli, N. Squillaci et R. Tillmann

Urbanisme et mobilité

Président : L. Tremblet

Membres : M. Amato, P. Boccard, M. Dumalle, M. Girardet, F. Haldemann, H. Halimi, E. Hubert, A. Jimenay, C. Lustenberger, A. Ortelli et N. Squillaci

COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Délégués du Conseil municipal: M. Fabre, M. Girardet, F. Grognoz, A. Schweizer, N. Squillaci et S. Tiguemounine

Déléguée du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente)

Commission consultative des aînés

Délégué du Conseil municipal: E. Brocard

Délégué du Conseil administratif: P. A. Tschudi (président)

Comité du Centre de loisirs (*Maison Vaudagne*)

Délégué du Conseil municipal: R. Frauchiger

Comité du Jardin Robinson

Déléguée du Conseil municipal: C. Murciano

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)

Délégués du Conseil municipal: Michel Aebischer, Maurice Amato et Arthur Jimenay

Délégué du Conseil administratif: Erwin Oberwiler

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délégués du Conseil municipal: Jean Claude Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean François Girardet, André Reiss et Roland Sansonnens

Délégués du Conseil administratif: Jean Claude Ducrot, Jacques Robert et Davide Vité

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Délégués du Conseil municipal: C. Deluermoz et A. Orтели

Délégués du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente) et P. A. Tschudi

Commission consultative du Fonds énergie

Délégués du Conseil municipal: M. Dumalle, F. Haldemann, E. Hubert et L. Tremblet

Suppléant: M. Fabre

Délégué-e du Conseil administratif: P.-A. Tschudi

Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*

Délégués du Conseil municipal: F. Hernot et R. Tillmann

Suppléants: M. Girardet et E. Cornuz

Délégué-e du Conseil administratif: le/la maire en fonction

Colonie de vacances *La Ruche*

Délégué du Conseil municipal: R. Frauchiger

Suppléant: F. Grognoz

Comité de l'Association *Espace Undertown*

Délégué du Conseil municipal: H. Halimi

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**27 janvier 2015**

- » Approuve le bouclement des crédits d'investissements du patrimoine administratif;
- » Acquiert une part sociale de CHF 200.- de la Banque Raiffeisen;
- » Ouvre un crédit de réalisation de CHF 2'579'877.- destiné à la mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin;
- » Accepte une délibération relative:
 - à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 1'368'000.- destiné à l'aménagement d'un axe de mobilité douce sur le chemin de la Bergère depuis le giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher jusqu'au chemin André-De-Garrini,
 - à la cession par la FTI en faveur de la commune de Meyrin d'une surface de 768 m², reposant sur la partie de la parcelle 14'097, de Meyrin,
 - à la désaffectation et la cession du domaine public en faveur de la FTI d'une partie de la parcelle dp 14'098 d'une surface de 3'195 m²,
 - à l'acceptation du versement d'une soulte de CHF 523'800.- par la FTI en faveur de la commune de Meyrin pour le solde des deux opérations (points b et c);
- » Approuve une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, demandant au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin de solliciter l'autorisation de « tourner à gauche » pour accéder à l'Hôpital de la Tour depuis la route de Meyrin pour les véhicules provenant du Village et circulant en direction du CERN;
- » Prend acte du rapport établi par Mme Hayes (UDC) et M. Hernot (PS), délégués au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*;
- » Prend connaissance du rapport établi par M. Hernot (PS), délégué à la Colonie de vacances *La Ruche*.

10 mars 2015

- » Ouvre un crédit de CHF 580'000.- destiné à l'achat de mobilier pour l'école et le bâtiment parascolaire des Boudines;

- » Ouvrir un crédit d'étude de CHF 498'000.- pour le mandat de coordination générale Vergers (période 2014-2018);
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 3'815'000.- destiné à financer les travaux préparatoires et d'infrastructure en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers;
- » Accepte une résolution présentée par M. Amato au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, J. Robert au nom du parti socialiste, L. Tremblet au nom du parti démocrate-chrétien, R. Tillmann au nom du parti libéral-radical, E. Hubert au nom de l'Union démocratique du centre et A. Mac-Kay au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, demandant de dire stop au transport de chlore pour protéger la population et permettre la construction de logements;
- » Classe une pétition demandant aux autorités meyrinoises de permettre à tous les Meyrinois de bénéficier des mêmes avantages concernant la mise en œuvre du nouveau système de stationnement en zone bleue.

21 avril 2015

- » Entend la présentation des comptes 2014 par M. Devaud, maire;
- » Ouvrir un crédit budgétaire de CHF 46'500.- afin de réaliser une protection vitrée sur le pourtour de la patinoire couverte;
- » Approuve la cession de la parcelle n° 14083B au domaine privé communal et la parcelle n° 14084B au domaine privé, sises sur le chemin piéton du Bournoud, pour une superficie de 34m²;
- » Ouvrir un crédit complémentaire de CHF 85'000.- (salaire avec un début de contrat au 1^{er} septembre 2015, charges sociales, matériel de bureau et informatique) destiné à la création d'un poste de secrétaire général-e adjoint-e à durée indéterminée pour un équivalent en taux d'activité de 100%;
- » Ouvrir un crédit complémentaire de CHF 91'671.- (salaire avec un début de contrat au 1^{er} mai 2015, charges sociales, matériel de bureau et informatique) destiné à la création d'un poste de comptable expérimenté à durée indéterminée pour un équivalent en taux d'activité de 80%;
- » Accepte la révision du règlement du Conseil municipal;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 40'000.- en guise de participation de la commune de Meyrin au budget de fonctionnement de la démarche participative - Les Vergers - pour l'année 2015 et accepte d'inscrire le montant de CHF 40'000.- au budget de fonctionnement 2016;
- » Renvoie au Conseil administratif une pétition demandant une police municipale de proximité beaucoup plus présente et visible dans la rue et les espaces publics communaux;
- » Refuse l'entrée en matière sur une résolution présentée Sasa Hayes, pour le groupe de l'Union démocratique du centre (UDC) Meyrin-Cointrin, et par Jean-François Girardet, pour le Mouvement des citoyens genevois (MCG), demandant l'augmentation des effectifs afin d'étendre les heures de présence de la police municipale de Meyrin à une partie de la nuit, aux dimanches et aux jours fériés.

19 et 21 mai 2015

- » Prend connaissance du rapport établi par Mme Girardet (DC), déléguée à la commission consultative des aînés;
- » Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2014 de la Fondation Nouveau Meyrin;
- » Annule la délibération n° 2013-02 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 435'000.- destiné à l'installation d'un système de vidéosurveillance sur les sites des bâtiments communaux, aux abords des écoles de Meyrin-village, de Bellavista II et de Monthoux, ainsi qu'aux abords des bâtiments de Forum, de l'Undertown et de la Ferme de la Golette;
- » Ouvrir un crédit de CHF 78'000.- destiné au renouvellement du système de vidéo-surveillance existant dans les centres sportifs et la mise en place du prélèvement des numéraires par un prestataire externe;
- » Ouvrir un crédit de CHF 80'000.- destiné à financer une installation solaire thermique sur la toiture de la buvette du stade des Arbères;
- » Approuve la constitution de diverses servitudes au profit des parcelles n°s 14613, 14581, 14586, 14587, 14799, 14800 et 14801 de Meyrin sur les parcelles n°s 14591 et 14592 de Meyrin, ainsi que la radiation d'une servitude d'empiètement au profit des parcelles nos 14576 et 14589 de Meyrin sur la parcelle n° 14591 de Meyrin, dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers;
- » Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2014 pour un montant total de CHF 2'632'505.90;
- » Approuve le compte de fonctionnement 2014 pour un montant de CHF 90'484'430'59 aux charges et de CHF 92'499'822.08 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 2'015'391.49;
- » Approuve le rapport de gestion 2014 du Groupement

intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);

- » Accepte le boucllement des crédits d'investissements du patrimoine administratif;
- » Ouvre un crédit de CHF 997'800.- destiné à financer le remplacement ou l'acquisition de sept véhicules et engins pour les besoins des services de la police municipale et de l'environnement;
- » Décide de transformer en résolution la pétition concernant les accords sur le commerce des services TISA;
- » Approuve une résolution présentée par les membres de la commission des finances, Mmes et MM. Yolande Bocard, Jean-Claude Brulhart, Roger Frauchiger, Myriam Girardet, François Hernot, Emile Hubert, Jean-Philippe Hulliger, Placide Iswala et Yves de Prévile, s'opposant fermement aux accords sur le commerce des services TISA;
- » Accepte une résolution présentée par Andreia Mac-Kay, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, demandant l'installation de structures métalliques plein air pour exercices de musculation adultes;
- » Approuve une résolution présentée par Andreia Mac-Kay, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises, demandant l'installation d'appareils fitness plein air pour adulte;
- » Accepte une résolution présentée par Andreia Mac-Kay, au nom d'A gauche toute et Couleurs meyrinoises (AGTCM), demandant l'installation d'ascenseurs ou de plateformes d'accès dans les écoles primaires publiques meyrinoises;
- » Accepte une motion présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, en vue d'un jumelage avec (de préférence) une ville suisse similaire à Meyrin;
- » Approuve une résolution présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, demandant que le label « Cité de l'énergie » soit posé en-dessous des panneaux signalétiques indiquant l'entrée sur la Commune;
- » Prend acte du rapport établi par M. Reiss (UDC), délégué au comité de l'association Espace Undertown;
- » Prend connaissance du rapport rédigé par Mmes Bocard (DC) et Leuenberger (S), déléguées à la commission consultative du Fonds d'art contemporain.

Nouvelle législature

2 juin 2015 (séance d'installation)

- » Procède à la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 mai 2015 validant les élections des Conseils municipaux du 19 avril 2015;

- » Entend la prestation de serment des conseillers municipaux;
- » Elit son bureau pour la période 2015-2016;
- » Nomme les membres des diverses commissions.

23 juin 2015

- » Délègue au Conseil administratif les compétences pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al.1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes;
- » Approuve la désaffectation d'une partie de parcelle du domaine public communal, la modification de limites parcellaires des parcelles n^{os} 14563, 14575, 14576, dp 14603, pour former les nouvelles parcelles n^{os} 14919, 14922, 14869, dp 14870 et 14885 de Meyrin, la constitution de droits de superficie (DDP) au profit de la Fondation Nouveau Meyrin sur les parcelles n^{os} 14919, 14869, 14578 et 14580, sises à Meyrin, propriétés de la ville de Meyrin, la cession de l'exercice de servitudes d'usage de places de stationnement dans les parkings au profit des DDP constitués dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers et les constitution et cession d'une servitude d'usage de terrasse;
- » Préavise favorablement le projet de plan localisé de quartier (PLQ) n° 29'974-540-526 – chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage / route de Meyrin / chemin de l'Etang;
- » Approuve une résolution présentée par Jean-François Girardet, au nom du Mouvement des Citoyens Genevois (MCG), demandant l'interdiction de tout trafic aérien commercial entre 23 heures et 6 heures du matin;
- » Accepte une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom du parti AGTCM, demandant que les compte-rendus des séances du Conseil municipal soient plus étoffés et exposent plus en détail les débats tenus en séances plénières.

8 septembre 2015

- » Accepte la prise en considération de l'initiative populaire communale « Pour un contrôle du prix des restaurants scolaires de Meyrin-Cointrin »;
- » Approuve l'acquisition gratuite des sous-parcelles 14592C, 14887D, 14887E et 14922C issues du TM 42/2015 et leur incorporation au domaine public communal dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers, et l'ouverture d'un crédit de CHF 10'000.- destiné à avancer les frais liés à la mise en œuvre de cette opération;
- » Accepte la modification de limites parcellaires des parcelles n^{os} 14561, 14577, 14593, 14573, 14574, 14591 et 14596 pour former les nouvelles parcelles n^{os} 14903, 14886, 14887, 14905, 14919, 14920, 14921, 14922 et

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2012	2013	2014	2015
Séances du Conseil municipal	10	9	10	12
Séances du Bureau	9	9	9	9
Séances de commissions	119	116	111	104
Réunions chefs de groupe	1	2	1	5
Total des séances	139	136	131	130

44 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

14928 de Meyrin, la constitution de droits de superficie (DDP) au profit de la commune sur les parcelles n°s 14557, 14558, 14903, 14565, 14566, 14569, 14886, 14905 et 14595, sises à Meyrin, propriétés de la ville de Meyrin, la création de cédules hypothécaires grevant les DDP, la cession de l'exercice de servitudes d'usage des places de stationnement dans les parkings au profit des DDP constitués et la cession des DDP grevés des cédules à diverses coopératives, dans le périmètre de l'écoquartier des Vergers et l'ouverture d'un crédit de CHF 890'000.- destiné à avancer les frais liés aux éléments mentionnés précédemment;

- » Accorde au Conseil administratif un crédit de réalisation de CHF 9'300'000.- destiné à la réalisation des travaux de génie civil et d'aménagements des espaces publics pour les PLQ n°s 29'662 et 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casai, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin;
- » Renvoie au Conseil administratif une pétition pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée.

6 octobre 2015

- » Procède à l'assermentation de M. Francesco Falvo (Parti démocrate-chrétien), en remplacement de M. Philippe Hamann (DC), démissionnaire;
- » Elit M. Jimenay (DC), président de la commission administration générale en remplacement de M. Hamann, démissionnaire;
- » Nomme les président et vice-président du local de vote pour l'année 2016;
- » Entend la présentation du budget 2016 par M. Devaud;
- » Accepte d'octroyer des droits de superficie (DDP) au profit de l'association la Voie Lactée sur une partie de la parcelle n° 14'598, sise à Meyrin, propriété de la ville de Meyrin, et de constituer des servitudes pour permettre l'usage du DDP.

17 et 18 novembre 2015

- » Fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour 2016 à CHF 30.-;
- » Fixe les indemnités allouées en 2016 aux maire et conseillers administratifs à CHF 300'393.- et celles allouées aux conseillers municipaux à CHF 220'000.-;
- » Approuve le budget de fonctionnement 2016 pour

un montant de CHF 98'885'025.- aux charges et de CHF 99'070'379.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 185'354.-;

- » Fixe le taux des centimes additionnels pour 2016 à 44 centimes.
- » Prend acte du rapport établi par Mme Bocard (DC), déléguée au comité du Jardin Robinson pour la période 2014-2015.

15 décembre 2015

- » Procède à l'assermentation de M. Cédric Lustenberger (Mouvement citoyens genevois) qui remplace M. Jean-François Girardet (MCG), démissionnaire;
- » Annule la délibération n° 2014-38 relative à l'octroi d'un droit de superficie à la coopérative d'habitation Cité Derrière - route de Meyrin, 280, sur les parcelles n°s 10'615, 10'616 et 13'017, fe 51 du cadastre de Meyrin, propriété de la commune de Meyrin, situées aux 280-284, route de Meyrin;
- » Annule la délibération n° 2014-29a du 7 octobre 2014 portant sur l'octroi d'un droit de superficie à la coopérative cité derrière sur la parcelle n° 10'616, fe 51 du cadastre de Meyrin, propriété de la commune de Meyrin située au 280, route de Meyrin;
- » Autorise le Conseil administratif à conclure un droit de superficie avec la Coopérative d'habitation Cité Derrière - route de Meyrin 280, sur les parcelles n°s 10'615, 10'616 et 13'017, fe 51 du cadastre de Meyrin, propriété de la commune de Meyrin, situées aux 280-282, route de Meyrin;
- » Ouvre un crédit de construction de CHF 167'000.- en vue du remplacement des conduites en fibrociment à la piscine de Livron;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'700'000.- destiné au remplacement des installations de production/distribution de chaleur et de traitement de l'eau nécessaire à l'exploitation de la piscine extérieure du Centre sportif municipal des Vergers;
- » Ouvre un crédit de CHF 1'798'159.-. relatif au financement des travaux de reconstruction du terrain de football D des Vergers;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 48'200'000.- en vue de la réalisation des équipements publics dans l'écoquartier des Vergers.



Nathalie Leuenberger

Affaires culturelles
Dominique Rémy

Bibliothèque
Cédric Pauli

Développement social et empl
Melissa Rebetez

Petite enfance
Anne Kummer

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INFORMATION ET COMMUNICATION

L'année 2015 a été une année de réorganisation du secteur information et communication avec l'arrivée d'un nouveau responsable début mars. Le secteur s'intitule désormais, communication et relations publiques. Plusieurs procédures ont été mises en place afin d'optimiser les efforts de la communication de la Commune.

Plan de communication

En cohérence avec le programme de législature, la Commune s'est dotée d'un plan de communication afin de garantir une meilleure lisibilité de son action publique. Ce plan inclut également un important volet de communication interne.

Site internet de meyrin.ch

En 2015, une étude a été réalisée dans le but de définir les besoins des différents services concernant le futur site internet. Cette étude a également permis d'identifier l'ensemble des prestations que les différents services souhaitaient mettre en ligne dans le cadre d'un guichet virtuel. Concernant les statistiques du site, la fréquentation a augmenté de 6% avec 347682 visites en 2015. Cette augmentation reflète également l'optimisation des informations sur la page d'accueil du site.

Le journal communal «Meyrin Ensemble»

Forte d'une nouvelle maquette, dynamique et moderne, la nouvelle formule du Meyrin Ensemble a vu le jour lors de la première édition de janvier 2015. L'appellation en toutes lettres de «Meyrin Ensemble» est reprise intégralement, le nouveau format permet de mettre en valeur les diverses facettes de la vie à Meyrin. Il s'attache également à ce que chaque mois, les habitants puissent trouver dans leurs boîtes aux lettres un journal de qualité, porteur d'enjeux de la Commune. Un journal qui puisse évoquer avec

générosité la richesse et la diversité de Meyrin. Après une année pleine, la nouvelle maquette semble être arrivée à maturité. La ligne éditoriale donne toujours une large place à l'information meyrinoise tout en insistant désormais sur l'explication d'un objet débattu lors du Conseil municipal en présentant le point de vue des partis politiques.

Suivi de l'implémentation de la charte graphique

La nouvelle identité visuelle est maintenant bien installée. Toutefois, un rappel de l'utilisation des instruments mis à disposition s'avère nécessaire, ainsi que l'implication du secteur communication et relations publiques dès l'initiation des projets.

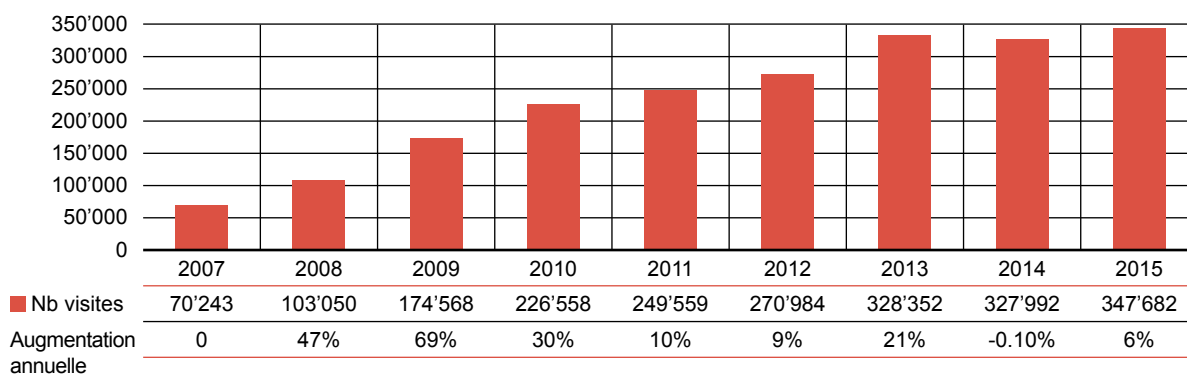
Nombre d'ordinateurs, imprimantes	241 ordinateurs, 86 imprimantes
Nombre d'utilisateurs	403
Nombre de boîtes électroniques	337
Nombre de mutations	103

INFORMATIQUE

Infrastructure

Les sites suivants ont été raccordés à l'infrastructure FO (Fibre Optique) de Meyrin: les locaux de l'AOE (Antenne Objectif Emploi) par liaison hertzienne, la villa du Jardin alpin, l'EP (école primaire) des Boudines, l'EVE (Espace de Vie Infantile) de Cité-Parc, les nouveaux locaux au rez inférieur de la Mairie, et suite à la démolition de la crèche des Boudines, changement de l'introduction FO du bâtiment de la mairie, d'autre part, sont à l'étude, en collaboration avec l'Etat de Genève, les futures liaisons des bâtiments du quartier des Vergers (EP, EVE) et du centre sportif de Maisonnex.

Fréquentation 2007-2015 de meyrin.ch



La couverture du Wifi public de la commune de Meyrin a été étendue aux locaux de la bibliothèque ainsi qu'aux nouveaux postes de consultations mis à disposition du public. La connexion d'autres sites sont en phase d'étude (Théâtre, Maison communale, zones publiques du quartier des Vergers).

D'importantes adaptations et configurations ont dû être apportées à l'infrastructure du réseau FO pour la mise en œuvre de la VoIP (Voice over IP ou téléphonie IP).

Assistance et administration informatique

Le temps dévolu à l'assistance (Help Desk) et à la formation des utilisateurs représente toujours une grosse part de l'activité, ceci pour un total de 403 utilisateurs et 337 boîtes électroniques.

Comme chaque année, nous avons procédé au renouvellement/acquisition de matériel informatique: 62 machines sur un parc de 241 ordinateurs, 12 machines sur un parc de 86 imprimantes. L'administration réseau reste importante puisque nous avons dénombré un total de 103 « mutations » de collaborateurs pour lesquels des comptes, des droits d'accès et des boîtes électroniques ont été configurés.

Les principales interventions sur les programmes informatiques « métiers » ont concerné: le système de pointage pour lequel il a fallu installer un nouveau serveur qui permette le passage à la dernière version du logiciel ainsi qu'au remplacement des terminaux de pointage tombés en désuétude, ce système ayant été adapté par ailleurs pour le programme RégieSpectacle du TFM (Théâtre Forum Meyrin), l'ajout de fonctions multimédia au programme qui génère les pages destinées au site du Fonds d'art, la mise en place de la validation électronique des factures, la participation au test de la version beta puis à l'installation du logiciel sur un nouveau serveur utile à l'inventaire du parc informatique ainsi que la mise en place d'un nouveau système de « ticketing » permettant le suivi des tâches liées à l'informatique.

Diverses maintenances et mises à jour ont été effectuées pour les programmes: des restaurants scolaires, de gestion des ressources, du service des finances et de FM (Facility Management).

Projets

A la demande du service de la gérance et entretien des bâtiments, équipement des loges des concierges avec une

connexion DSL, d'une imprimante Wifi et d'une tablette électronique pour qu'ils puissent gérer les informations nécessaires à leurs activités quotidiennes, recherche d'une solution pour le remplacement des caisses qui puisse satisfaire aux besoins tant de l'état-civil que du service des finances.

CHIFFRES CLÉS

Surface totale à aménager	190'000 m ² (30 terrains de football)
Espaces publics à aménager	160'000 m ² (25 terrains de football)
Investissements totaux	CHF 1'000'000'000.-
Organigramme total	100 personnes (y.c. promoteurs)
Séances annuelles	337 séances

ECOQUARTIER DES VERGERS

Les Vergers: naissance d'un quartier

Le projet d'écoquartier des Vergers continue d'être, en 2015, le plus important projet géré par la commune de Meyrin, avec des investissements publics et privés totalisant un milliard de francs, et l'engagement intensif de divers services communaux.

L'aménagement des espaces publics et la construction d'un groupe scolaire aux Vergers constituent les deux dossiers majeurs liés au quartier en 2015, avec des enveloppes budgétaires de plus de CHF 50'000'000.- et CHF 48'000'000. respectivement. Le dossier des espaces publics, qui repose sur un processus de décision complexe réunissant un grand nombre d'acteurs, s'est révélé d'une ampleur et d'une technicité telles qu'il a nécessité un renforcement de l'équipe des mandataires. Quant au projet d'équipements publics, son évolution a induit une plus-value importante et la nécessité d'un suivi adapté.

Le quartier dans sa globalité avance rapidement, et la phase réalisation était, au 31 décembre 2015, assez avancée pour permettre l'arrivée des premiers habitants à la fin du mois d'avril 2016. L'ampleur du travail à venir demande toutefois un renforcement de l'équipe de projet Vergers. Le quartier éveille également un intérêt toujours plus marqué à Genève et ailleurs, contribuant au rayonnement de Meyrin bien au-delà de ses frontières.

DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER

Espaces publics

L'aménagement des espaces publics (qu'on désignait autrefois par les termes « espaces verts » ou « aménagements extérieurs ») reflète à partir des années 1980 les réflexions d'urbanistes, sociologues et certains philosophes qui tous soulignent la fonction d'échange et la nécessité de mettre en scène ces espaces pour leurs divers usages et usagers. C'est dans cette optique que la commune de Meyrin a souhaité aborder le projet d'espaces publics aux Vergers.

Ce projet est complexe à plus d'un titre. Il fait face à des contraintes majeures liées à la réalité du terrain (déclivité de 8-12%, exposition au nord), à la nécessité de gérer les eaux de surface, et d'assurer une gestion des terres permettant de maintenir une part importante des matériaux de terrassement sur le périmètre. D'autre part, la multiplicité des acteurs a mené à la mise en place de démarches participatives propres à assurer le succès de cette co-construction (cf. section « Démarche sociale aux Vergers »).

La requête en autorisation de construire pour le projet d'espaces publics a été déposée en février 2014, avec le début des travaux préparatoires prévu au printemps 2015, et celui des travaux de réalisation, en novembre 2015.

Face à l'ampleur et au caractère inédit de la création d'un nouveau quartier d'une telle dimension, le projet s'est toutefois avéré beaucoup plus complexe qu'imaginé.

En juin, au terme de la partie de conception (phase étude) des aménagements extérieurs issue du mandat d'études parallèles, la commune de Meyrin et le mandataire AB Ingénieurs SA ont décidé d'un commun accord de mettre un terme à leur collaboration avec effet au 15 juin 2015, une décision communiquée fin juin au Conseil municipal. Vu le retard accumulé, la Commune s'est vue dans l'obligation d'initier la phase de réalisation (phase exécution SIA) en adjudication de gré à gré. Un groupement a été constitué (Atelier des Vergers) et a débuté son mandat à la fin du mois de juin. Il est piloté par SD Ingénierie, qui y contribue aussi au niveau de la planification, et intègre les bureaux BR Architectes Associés SA et ECOTEC (paysager).

L'impact du retard généré par ces difficultés a été quelque peu atténué par le retard qu'accusent également les propriétaires privés dans leur planification. La date d'entrée des premiers habitants a ainsi été repoussée de fin 2015 à début 2016.

En septembre, un remaniement parcellaire de dépendances et une cession gratuite au domaine public communal de certaines sous-parcelles a été voté par le Conseil municipal. A la fin du mois de septembre, un protocole d'accord relatif aux aménagements extérieurs des parcelles de dépendance a également été signé, qui prévoit que les propriétaires des immeubles prendront en charge les frais d'aménagements et d'entretien des dépendances et des sous-parcelles précitées incorporées au domaine public.

En octobre, l'autorisation de construire pour l'aménagement des espaces publics a été délivrée. En octobre également, la délibération n° 2015-05 relative au financement des travaux préparatoires et d'infrastructure d'un montant de CHF 3'815'000.- en vue de la réalisation des aménagements publics et privés communaux du nouveau quartier des Vergers a été votée par le Conseil municipal à l'unanimité moins une abstention.

En novembre, les travaux préparatoires ont débuté. A la fin de l'année, l'objectif était de rationaliser au maximum les coûts, réévalués au plan communal des investissements 2015 à environ CHF 60'000'000.- au vu de la complexité du projet. Le projet a ainsi subi une simplification drastique, notamment à travers le remplacement par des talus de tous les murs de terrasses prévus dans le projet précédent.

Équipements publics

La création du quartier des Vergers et l'installation prochaine de quelque 3'000 nouveaux habitants nécessitent la construction d'un nouvel établissement scolaire pour répondre aux besoins en éducation de cette nouvelle population (cf. chapitre « Urbanisme, travaux publics et énergie »).

Crèche des Vergers (B13)

Suite au vote du crédit d'acquisition d'une crèche « clé en main » en mai 2013, la Fondation Nouveau Meyrin (FNM) a acquis le bâtiment B13 où il était prévu d'installer la crèche. Des discussions ont été entamées avec le nouveau maître d'ouvrage en vue de redéfinir la typologie du programme en adéquation avec celui de la FNM.

Terrain D

Le terrain de football « D » en herbe est indispensable au bon déroulement des activités du Meyrin FC qui compte plus de 800 membres. Environ 200 membres supplémentaires sont attendus avec l'installation de nouveaux habitants aux Vergers.

Le sol du terrain D ainsi que ceux prévus pour les terrains E et F a été rehaussé de 5m dans le cadre d'une gestion rationnelle des terres aux Vergers. Le terrain temporairement supprimé doit être reconstruit aux frais des divers propriétaires des Vergers, selon les accords conclus avec eux. La Commune a profité de la reconstruction prévue de ce terrain pour compléter l'équipement et le rendre conforme aux normes actuelles de la ligue amateur de l'Association suisse de football, et améliorer l'accueil des spectateurs (zone pieds secs). Des mesures conservatoires pour préparer les futurs terrains E et F ont aussi été prévues (raccord réseaux eau et électricité, installation mâts communs au terrain E).

En décembre, le Conseil municipal, a décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit de CHF 1'798'157.- destiné au financement des travaux de la reconstruction du terrain D. Les recettes d'investissement se montent à CHF 1'597'701. Le coût total pris en charge par la Commune est de CHF 200'458.- TTC.

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Le concept énergétique du quartier s'appuie sur un réseau de chaleur à basse température alimentant les 30 immeubles d'habitation et les quatre bâtiments du groupe scolaire, la valorisation de ressources renouvelables locales (eaux de nappe, énergie solaire, écologie industrielle (valorisation de rejets thermiques)). En janvier, les travaux du réseau « froid à distance » FAD-ZIMEYSA ont débuté (route du Nant-d'Avril, rue de Veyrot et avenue J. D.-Maillard).

L'association Minergie a désigné le projet des Vergers comme « pilote » en raison de son application de la norme à grande échelle et sur de grands bâtiments. A mi-décembre, les 22 demandes de label Minergie A déposées ont conduit à l'octroi de 18 certificats provisoires. D'autres demandes étaient en instruction ou devaient encore être déposées. Au niveau du chauffage, un protocole d'accord pour la fourniture de chaleur avait été signé avec les SIG en novembre 2013, qui décomposait le prix fixé en trois parts: deux parts fixes liées à l'amortissement et à l'exploitation, et une part variable liée à la consommation. Il sera possible de réduire le montant de la part fixe en augmentant la participation à l'investissement.

En octobre, le réseau de chaleur à distance (CAD) a été installé, et la pompe à chaleur du quartier, livrée. A mi-décembre, les propriétaires et superficiaires étaient en discussion sur le contrat SIG définitif, prévu d'une durée de 30 ans à partir de l'année de la dernière mise en service, soit jusqu'en décembre 2048.

OCCUPATION DES REZ-DE-CHAUSSEE

Dans le processus de programmation et d'attribution des arcades commerciales aux Vergers, la Commune a joué un rôle en évoquant la question de l'occupation des rez dans l'octroi des droits de superficie aux coopératives et à la Fondation Nouveau Meyrin, et par la création des conditions favorables à la bonne répartition des activités dans le quartier. Le Groupe des maîtres de l'ouvrage (GMO) a formulé une Charte des activités économiques, sociales et culturelles.

Au vu de l'expérience de la construction d'autres quartiers et la difficulté d'attirer des occupants d'arcades, un effort a été investi depuis 2012 d'abord par un appel à projets (environ 50 candidatures ont été reçues), et deux ateliers de rencontre et d'échanges en mai 2013 et septembre 2015 (cf. section « Démarche sociale aux Vergers »).

La Chambre de l'économie sociale et solidaire (CESS) mandatée en 2014 a développé un outil propre pour l'analyse des candidatures, qui se concentre particulièrement sur le porteur du projet, le projet d'entreprise, les finances et l'adéquation aux valeurs de l'écoquartier.

Pour assurer la diversité des activités proposées dans un quartier animé et attractif, les mandataires et le GMO proposent d'offrir la possibilité de découpler l'installation des commerces et activités de leur rentabilité effective, en proposant une péréquation des loyers des arcades. Le GMO a mandaté une régie pour affiner le modèle.

DÉMARCHE SOCIALE AUX VERGERS

En 2015, le Conseil administratif a souhaité que se poursuivent les aspirations pour le quartier des Vergers qu'il a ancrées dans son programme de législation.

Démarche participative

Regroupant des représentants des superficiaires (coopératives d'habitation et Fondation Nouveau Meyrin), des opérateurs privés et de la ville de Meyrin, la démarche participative a pour objectif de :

- » susciter l'adhésion des habitants aux objectifs de l'écoquartier ;
- » développer la cohésion sociale ;
- » créer le bien-vivre ensemble ;
- » réussir l'intégration du nouveau quartier dans la ville de Meyrin.

Fête des Vergers - Totem participatif

Dès le printemps 2014 se sont développés en parallèle deux axes principaux de la démarche participative : la récolte des idées des Meyrinois et des futurs habitants des Vergers ; la coordination des divers acteurs construisant dans le quartier.

En 2015, la démarche participative s'est ancrée pleinement au cœur du développement du quartier, et l'organisation même du processus participatif s'est consolidée.

La fonction du Groupe des maîtres de l'ouvrage (GMO) concentre aujourd'hui les débats de fond et permet l'émergence de choix concertés quant à la dimension sociale du quartier, tout en garantissant la participation du grand public.

En 2015, le GMO a organisé ses travaux en une trentaine de rencontres induisant une charge de travail élevée. Les trois thématiques traitées sont :

- » le suivi de la démarche participative grand public ;
- » l'aménagement de l'espace public ;
- » l'occupation des arcades des rez-de-chaussée.

En février et en mai, le GMO s'est doté de deux chartes de valeurs pour les rez-de-chaussée et pour l'espace public.

En avril, le Conseil municipal a décidé à 21 oui, 4 non et 1 abstention, d'ouvrir un crédit de CHF 40'000.- en guise de participation de la commune de Meyrin au budget de fonctionnement de la démarche participative aux Vergers pour l'année 2015.

Démarche participative grand public et aménagement de l'espace public

En avril 2014, le « Forum ouvert » avait marqué le lancement de la démarche participative grand public en donnant naissance à douze groupes de travail participatifs composés de futurs habitants et de Meyrinois. De ces douze groupes, huit ont assidûment poursuivi leurs travaux en 2015 autour des thèmes suivants : actions alimentation, santé, poulailler, spirales aromatiques, auberge, artistes/artisans, événements collectifs sur l'espace public, association d'habitants. La communication a été entretenue entre ces groupes et le GMO, mais aussi avec les mandataires en charge de l'espace public.

En juin 2015, le GMO a organisé un événement d'envergure tout public autour de l'aménagement de l'espace public, qui a attiré plus de 110 citoyens intéressés et susceptibles de s'impliquer. Les thèmes abordés incluent l'agriculture urbaine, les sports et loisirs, et les éléments conviviaux, entre autres.

Occupation des arcades des rez-de-chaussée

A l'automne 2014, le GMO avait formulé cinq domaines d'activités principaux pour les rez-de-chaussée : arts, artisanat, santé, alimentation de proximité, recyclage. Sur cette base, la CESS mandatée par la ville de Meyrin avait lancé un appel à candidatures pour l'occupation des arcades. Elle avait ensuite traité les postulations, rapproché les porteurs de projets et les propriétaires des arcades, ceci dans le respect des termes du « Masterplan idéal » établi en référence.

En février 2015, une première rencontre s'est tenue conviant artistes et artisans à exprimer leurs besoins et attentes. L'accueil, dans le quartier, d'artistes et d'artisans vise en effet à enrichir la vie socio-culturelle du quartier et de réaliser pleinement la mixité fonctionnelle.

En septembre, une soirée participative a réuni une centaine de porteurs de projets afin d'accroître leur intérêt et participation, faire un point de situation, approfondir des questions ciblées, et permettre l'émergence de synergies.

Fête des Vergers et Maison du projet

En octobre, une nouvelle Fête des Vergers a été organisée, qui a été l'occasion d'inaugurer une exposition photographique de Didier Jordan dressant les portraits d'ouvriers à la tâche quotidienne. L'assemblée des citoyens s'est réunie pour évoquer les évolutions du dossier depuis une année. Cette belle fête, où le totem participatif du quartier s'est encore élevé d'un niveau, a rassemblé des centaines de personnes et s'est terminée par un *one woman show* participatif de Joane Reymond.

Installée en bordure de chantier, la Maison du projet constitue une interface importante entre les Meyrinois et le futur écoquartier. Elle remplit trois fonctions principales :

- » vitrine du projet (exposition et présentation de plans et maquettes) ;
- » siège de la participation citoyenne (groupes de travail participatif, soirées publiques, rencontres du GMO) et espace d'information ;
- » espace d'expositions et d'activités culturelles et d'apprentissage en lien avec les thématiques abordées dans la réalisation d'un quartier d'habitation.

Des intervenantes en action communautaire coordonnent l'occupation de la Maison du projet et assurent deux permanences hebdomadaires ouvertes au public. En 2015, la ville de Meyrin a intégré une civiliste citoyenne pour promouvoir et gérer la Maison du projet, et accompagner la mise en place d'activités, une expérience innovante à l'échelle helvétique. Le bilan de cette mission de six mois s'est révélé fort positif.



Parking Vergers Arbères mars



Parking Vergers Arbères terminé septembre



Parking sports terrassement mai



Parking sports septembre



En 2015, la Maison du projet a reçu la visite de 211 personnes dont 119 étudiants, 42 habitants de Meyrin, et 50 participants au cycle de formation sur la citoyenneté. Enfin, elle a accueilli toutes les séances du GMO et de nombreuses rencontres des groupes de travail participatifs.

REALISATION

Parkings

Le chantier des parkings Vergers (438 places) et Arbères (630 places) a démarré en juin 2014 pour une durée prévue de 18 mois.

En juin 2015, le terrassement, le bétonnage et la dalle de couverture étaient terminés, et le gros œuvre avait été livré. La mise en service est prévue pour mars 2016. La prestation est reconnue de qualité.

L'autorisation de construire pour le parking des Sports (217 places) a été délivrée en mars 2014, avec une demande de complément déposée en juin 2014.

En mars, les travaux de terrassement ont débuté. En décembre, le chantier était en cours.

Bâtiments

En janvier, on comptait cinq chantiers ouverts, quatre autorisations de construire délivrées, six requêtes en autorisation de construire déposées, et sept concours d'architecture aboutis. Des demandes d'autorisation de construire cosignées par le Conseil administratif avaient été déposées par les coopératives La Ciguè, Polygones, Les Ailes, et Le Niton.

En mai, le Conseil municipal a voté la constitution de diverses servitudes d'empiètement nécessaires à la réalisation de tous les immeubles du périmètre des Vergers.

En décembre, quatorze chantiers étaient ouverts en plus des parkings, quatorze autorisations supplémentaires avaient été obtenues (équipements publics inclus), et six requêtes en autorisation de construire étaient en cours d'instruction. Les chantiers de bâtiments évoluent dans un contexte quasi urbain avec une cohabitation serrée des entreprises.

Le planning de construction sur tout le quartier s'est quelque peu concentré puisqu'en 2016 tous les chantiers seront ouverts et que les premiers habitants viendront s'installer. Des mesures seront prises pour assurer de bonnes conditions à cette arrivée.

DDP

Pour construire sur ses parcelles aux Vergers, la Commune a décidé d'octroyer des droits à bâtir communaux par l'attribution de droits de superficie (droits distincts et permanents ou DDP). En mai 2013, le Conseil administratif avait signé les promesses d'octroi des droits de superficie avec sept coopératives participatives et la Fondation Nouveau Meyrin (FNM).

La durée du DDP est fixée à 99 ans avec possibilité de renouvellement. La rente annuelle dure le temps du DDP. Elle est fixée à 5% de la valeur du terrain et est indexée dès la 6ème année. Si le superficiaire ne souhaite pas re-



Signature DDP Le Niton novembre

© Laurent Bariller

nouveler le contrat, le bâtiment revient gratuitement à la Commune. Si la Commune ne souhaite pas renouveler, elle devra payer une indemnité au superficiaire pour récupérer le bâtiment.

En juin 2015, le Conseil municipal a voté la constitution des DDP et le remaniement parcellaire idoine en faveur de la FNM.

En septembre, le Conseil municipal a voté la constitution des DDP grevés de cédules hypothécaires et les remaniements parcellaires idoines en faveur des coopératives Codha, Voisinage, Polygones, Equilibre, Ciguë, Le Niton, et les Ailes.

En octobre, le Conseil municipal a voté la constitution de DDP au profit de l'association la Voie Lactée et la constitution de servitudes pour permettre l'usage du DDP.

Début novembre, les DDP ont été signés avec les coopératives Le Niton et Polygones.

En décembre, les DDP ont également été signés avec la Fondation Nouveau Meyrin.

ORGANISATION

Équipe de projet vergers

L'équipe Vergers, interne à l'administration communale, reste chargée du pilotage général du projet, inclus le pilotage du projet d'espaces publics. Elle est composée en 2015 de cinq personnes correspondant à quatre équivalent à plein temps (un chef de projet Vergers, une assistante de projet et communication, un assistant finances et deux chefs de projets (génie civil, architecture)) jouissant de contrats à durée déterminée dont l'échéance est fixée à fin 2016. Leur reconduction sera demandée début 2016.

Le nombre de chantiers ouverts ayant presque triplé en 2015, la volume de travail a considérablement augmenté et l'équipe en place ne suffit plus à couvrir les besoins, notamment en termes de suivi sur le terrain. Une demande de renforcement de l'équipe sera déposée au 1er trimestre 2016 pour aborder sereinement la phase de réalisation du quartier.

Cellule de coordination

En janvier, la cellule de coordination a abordé sa phase de réalisation après validation de son fonctionnement par l'ensemble des propriétaires privés. Le mandat est assumé par le bureau Créateurs Immobiliers SA.

La mission de la cellule est de coordonner l'ensemble des projets de construction, piloter les études communes, contrôler l'avancement des projets spécifiques, identifier les risques, proposer des solutions et outils de gestion au Comité de pilotage, tenir le tableau des coûts communs, représenter le projet global auprès des services de l'Etat notamment, et organiser et gérer des séances de pilotage et de coordination.

La cellule est financée par l'ensemble des propriétaires, y compris la Commune (47%). Le coût total estimé à CHF 1'052'000.- TTC pour la durée complète du chantier a été validé par l'ensemble des propriétaires, et un montant de CHF 512'000.- a été inscrit au plan des investissements communal à cet effet. La participation des superficiaires étant de CHF 325'000.-, la participation nette de la Commune est de CHF 173'000.-.

En mars, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité moins une abstention d'ouvrir un crédit de CHF 498'000.- destiné à financer la part communale du mandat de coordination générale Vergers pour la période 2014-2018.

En décembre, on a pu constater que la cellule de coordination fonctionnait bien. Les contrats annuels des mandataires ont été renouvelés comme convenu en fin d'année.

Information & communication

La communication autour du quartier a été définie en trois axes : « informer », « faire vivre le projet » et « garder trace ».

L'information passe essentiellement à travers le site internet du quartier, les diverses présentations et interventions publiques (forums, visites, conférences, etc.), et les relations avec la presse (quotidienne, mensuelle, etc.).

Les fêtes des Vergers (la dernière en octobre), les ateliers, etc. ont jusqu'ici été le principal moyen de faire vivre le quartier. Les interventions publiques sur invitation à Genève mais aussi ailleurs en Suisse et les articles dans la presse écrite locale sont aussi le moyen de faire vivre la philosophie du quartier en dehors de Meyrin.

Une trace concrète existe d'ores et déjà par la publication d'un suivi photographique professionnel (décembre 2015).

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2015

Entrées + vacants	2015	2014	Sorties	2015	2014
Remplacements	16	13	Démissions	8	7
Nouveaux postes	10	3	Licenciements	2	9
Vacants	6	7	Retraites	3	4
Total	32	23	Total	13	20

RESSOURCES HUMAINES

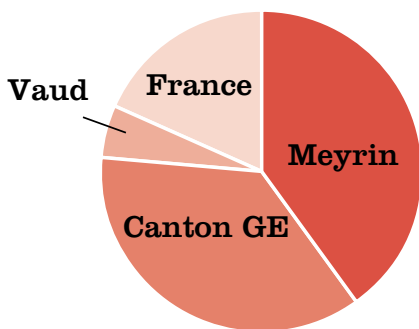
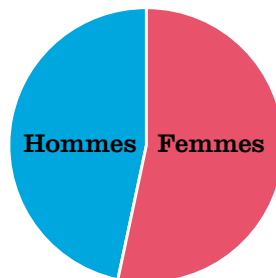
Les activités des ressources humaines (ci-après RH) sont découpées en quatre toiles: mouvements & effectifs, faits marquants, revenus et charges.

Mouvements & effectifs

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, les RH ont procédé aux recrutements, aux traitements des départs et des mutations internes ce qui correspond à 340 mouvements. La répartition de ceux-ci s'effectue selon les types de contrats et selon les entrées / sorties. En ce qui concerne les contrats fixes, 26 entrées et 13 sorties sont comptées.

**CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES**

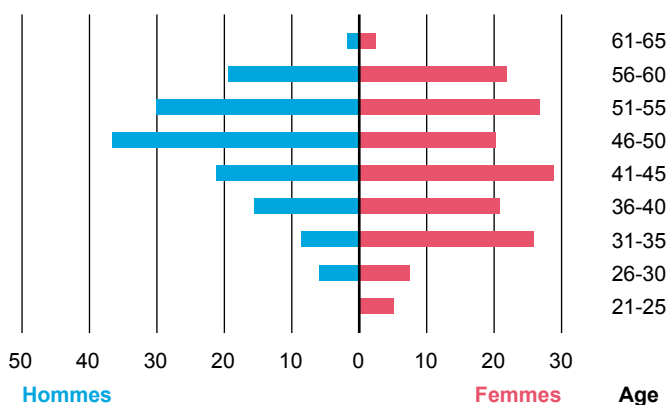
Effectif	Femmes	Hommes
299	160	139



**CONTRATS FIXES:
RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE**

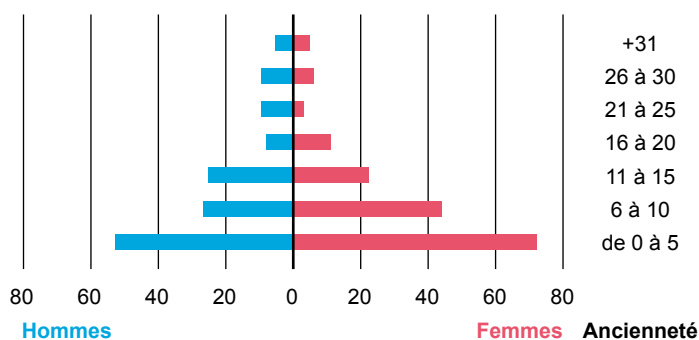
Provenance	%	Effectif
Meyrin	39.32	120
Canton GE	36.95	109
Vaud	5.42	16
France	18.31	54

Pyramides des âges: contrats fixes



Hommes	Âges	Femmes
0	21-25	5
6	26-30	7
8	31-35	26
16	36-40	21
21	41-45	29
37	46-50	20
30	51-55	27
19	56-60	22
2	61-65	3
139	Total	160

Ancienneté : contrats fixes



Hommes	Ancienneté	Femmes
54	de 0 à 5	71
27	6 à 10	43
26	11 à 15	22
7	16 à 20	11
10	21 à 25	3
10	26 à 30	6
5	+ 31	4
139	Total	160

Effectifs au 31.12.2015

Services	Contrat fixe au 31.12.2014		Auxiliaires pour année 2014	Contrat fixe au 31.12.2015		Auxiliaires pour année 2015
	Effectif collaborateurs	Equivalents temps plein (ETP % . Y c. D)	Mouvements auxiliaires	Effectif collaborateurs	Equivalents temps plein (ETP % . Y c. D)	Mouvements auxiliaires
Secrétariat général	18	14.35	2	19	15.95	5
Finances	6	5.60	1	9	8.20	1
Etat-civil	4	3.00	2	4	3.00	2
Développement social et emploi	12	9.00	21	12	9.00	25
Petite enfance	72	57.60	42	78	62.40	54
Aînés	4	3.15	1	4	3.15	1
Urbanisme, travaux publics et énergie	9	9.00	4	9	9.00	6
Gérance et entretien bâtiments	36	29.63	38	35	29.63	40
Sports	24	23.00	18	24	23.00	17
Environnement	57	54.32	22	57	54.32	21
Culture	4	2.80	13	4	2.80	21
Théâtre Forum	19	16.45	6	19	16.45	3
Bibliothèque	10	6.40	7	10	6.40	13
Police municipale / protection civile	22	21.50	26	22	21.50	28
TOTAL	297	255.8	203	306	264.8	237

Au 31 décembre 2015, les mouvements liés aux contrats fixes sont répertoriés dans le tableau entrées / sorties 2015. Le *turn over* est passé de 6.98 en 2014 à 4.33% en 2015. L'effectif de l'administration meyrinoise au 31.12.2015 se compose de 299 collaboratrices-teurs engagées-és sous contrats fixes, il totalise 258.60 ETP (équivalent temps plein). Au 31.12.15, 7 postes sont vacants pour 6.20 ETP. Les mouvements de personnes engagées sous contrats auxiliaires est de 237. Les 299 personnes au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge et l'ancienneté des collaboratrices-teurs sont aussi représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

FAITS MARQUANTS

Ces dernières années, le travail des RH s'est concentré sur la gestion du temps, le suivi des entretiens de collaboration et le renforcement de la relation entre les gestionnaires RH et les responsables de service. Ceci s'est concrétisé par les résultats suivants :

- » Le règlement interne organisation du temps de travail (RIOT) a été mis en application le 1er septembre 2015.
- » Une première convention de télétravail a été conclue avec un collaborateur pour une tâche déterminée pour une période déterminée.
- » Poursuite de la sensibilisation sur les méfaits de l'absentéisme en étroite collaboration avec le délégué à la santé et à la sécurité.
- » Suivi des absences longues durées.
- » Suivi des entretiens de collaborations avec la confirmation des nominations selon l'art. 28 SP et l'attribution des annuités statutaires en respect de l'art 51 SP.
- » Poursuite de la formation en bureautique en interne réalisée avec un prestataire externe pour l'ensemble des collaboratrices-teurs initiée en 2014.
- » Formation des responsables de service à la sensibilisation des risques psycho-sociaux,
- » Etude pour la mise en place d'une plateforme téléphonique pour l'ensemble de l'administration.

Reporting « gestion du temps »

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion du temps ». Il est constaté une diminution de 0.33% du taux d'absentéisme.

Taux d'absence selon la nature	2013	2014	2015
Maladie sans certificats	0.65%	0.46%	0.57%
Maladie avec certificats	4.37%	3.92%	3.76%
Accidents professionnels	0.11%	0.11%	0.24%
Accidents non-professionnels	0.23%	0.39%	0.27%
Taux absences statutaires + militaire	0.61%	0.75%	0.62%
Taux total absence retenu	5.97%	5.63%	5.46%
Absences maternité	0.61%	0.69%	0.46%
Taux total effectif d'absences	6.58%	6.32%	5.92%

Moyenne de jours d'absence par collaboratrices-eurs équivalent au taux de 5.46% est de **13.81 jours**.

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION

Cpte n° 05.100.309.32	Budget en CHF	Réel en CHF
2013	271'876.-	216'474.-
2014	270'000.-	197'174.-
2015	272'000.-	220'455.-

EVOLUTION DU TEMPS CONSACRÉ À LA FORMATION

Années	Heures consacrées à la formation	Taux d'absence sur la place de travail lié à la formation
2013	6'529h.	1,20%
2014	9'754h.	1,46%
2015	8'139h.	1,32%

Reporting « formation »

Le budget formation présente un disponible de CHF 51'545.- soit 19% du budget. Ceci est dû principalement à un non utilisé par les services gérance & entretien des bâtiments et sports. Par ailleurs, tous les services laissent apparaître un léger disponible par rapport au montant budgété. Les frais indirects liés aux formations de ce fait présentent également un disponible. Il est à préciser que la formation des cadres n'a pas été développée à ce jour comme espéré. Vous trouverez ci-dessous les tableaux de l'évolution budgétaire et du temps consacré à la formation. Ces indicateurs sont l'expression de l'effort consacré par l'administration à l'amélioration des compétences.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

L'économie genevoise à l'heure des nouveaux défis

C'est en compagnie de plus de 100 acteurs de l'économie romande que le Meyrin Economic Forum a organisé un grand débat le 26 mars sur les nouveaux défis qui se présentent suite à l'acceptation de l'initiative « contre l'immigration de masse » le 9 mars 2014, la décision de la BNS le 15 janvier 2015 d'abolir le taux plancher CHF/Euro ainsi que la poursuite de la réforme de la fiscalité des entreprises.

Ce fut un beau succès et grâce à la qualité et la diversité de représentation des intervenants (Secrétariat d'Etat à l'économie - SECO, Fédération des entreprises romandes - FER, Promotion économique du Canton de Genève, Groupement des Entreprises Multinationales - GEM, ABB-Sécheron SA) quelques pistes ont été évoquées.

AGENDA 21

Le comité citoyen Agenda 21 a travaillé principalement sur le premier trimestre 2015 à l'organisation d'une soirée publique qui s'est déroulée le 23 avril. L'objectif de cette séance est d'encourager les citoyens à faire appel au comité afin que ce dernier accompagne et subventionne leurs projets qui doivent s'inscrire dans la démarche du développement durable et répondre à un certain nombre de critères préétablis. Cette soirée s'est bien déroulée et les échanges et retour d'expériences étaient forts intéressants et prometteurs.

Le comité a également soutenu financièrement la tenue d'un Vide grenier qui s'est déroulé le 25 avril, organisé par un groupe d'habitants. Plusieurs associations meyrinoises ont participé à l'animation de cette manifestation et le comité était présent à un stand d'informations.

Comme pour les éditions précédentes, le comité a tenu un emplacement dans le cadre d'Ethnopoly, le 29 mai. Il a également soutenu financièrement le projet Village ALTERNATIBA LEMAN 2015 qui regroupe des associations et mouvements issus de la société civile dans le Grand Genève. Une grande fête destinée au public s'est tenue en ville de Genève du 18 au 20 septembre autour du thème du changement climatique.

La réflexion sur le statut du comité citoyen et son positionnement face à la commune de Meyrin s'est intensifiée sur le deuxième trimestre. Le Conseil municipal a donné un signal fort au début de sa nouvelle législature (mai) en décidant de supprimer la forme actuelle du comité considéré jusque-là comme une commission extra-parlementaire.

Quelques membres du comité ont alors pris la décision de créer l'association Meyrin durable qui a vu le jour lors de son assemblée constitutive le 17 novembre. Son but : encourager et soutenir la mise en place de projets participatifs par et pour les Meyrinois, ceci dans un but de préserver et de développer la qualité de vie au quotidien à Meyrin, pour aujourd'hui comme pour demain, selon les principes du développement durable. Nous lui souhaitons longue vie.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

2014

40 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
76 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

2015

139 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
93 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le système de sécurité et santé au travail de notre administration continue d'évoluer. En 2015, deux documents importants ont été rédigés, validés par le nouveau Conseil administratif et diffusés aux responsables de service ainsi qu'à l'ensemble du personnel: la *Politique de santé et sécurité*

au travail de la Commune, qui traduit l'engagement de nos autorités politiques et précise sa stratégie sur le sujet, ainsi qu'un *Manuel de sécurité*, qui concrétise la mise en œuvre de cette politique au sein de toute l'administration.

Durant l'année, différentes actions ont été entreprises, toujours dans le but de sensibiliser le personnel communal à la sécurité au travail et lui donner les outils indispensables pour maîtriser les dangers rencontrés.

Ainsi, dans le prolongement de 2014, l'organisation de plusieurs « journée de la sécurité » a été l'occasion d'une présence forte sur le terrain. Les concierges, les équipes éducatives de la garderie Arc-en-Ciel et de l'EVE des Champs-Fréchets ainsi que les techniciens du Théâtre Forum ont été visités à leur place de travail, afin notamment de connaître leurs préoccupations et suggestions.

Un atelier « *Ergonomie au poste de travail informatisé* » a été mis en place pour une centaine de collaborateurs travaillant à la mairie, à l'Antenne Objectif Emploi et au Théâtre Forum. Des physiothérapeutes ont passé dans chaque bureau afin de donner des conseils personnels et pratiques sur l'aménagement de la place de travail et pour sensibiliser aux troubles musculo-squelettiques.

Dans le contexte du programme santé promu par son administration, la Ville a offert à tous ses collaborateurs/trices la possibilité d'un examen médical effectué par le *Bus Santé* des HUG. Près d'une centaine de personnes a réalisé ce bilan de santé visant au dépistage des maladies cardiovasculaires et du diabète. Afin de rester dans une logique de suivi, cette action sera régulièrement reconduite.

Cette année, avec la *campagne de prévention annuelle intercommunale*, c'est le personnel d'encadrement de nos administrations qui a été spécialement ciblé. Il s'agissait de les rendre attentifs à leurs obligations et responsabilités en lien avec les exigences de la directive MSST (appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail). L'intérêt de cette campagne a ainsi été de voir quasiment tous les cadres de l'administration meyrinoise, du secrétaire général aux chefs d'équipe, être sensibilisés à la nécessité d'intégrer par tous les moyens la santé et la sécurité dans notre culture de travail, avec l'appui du chargé de sécurité. En complément de toutes les mesures déjà prises par la Commune dans le cadre des MSST, des visites de sécurité ont été lancées cette année au sein du service de l'environ-

nement. Effectuées par les chefs de section avec l'appui du chargé de sécurité, ces visites ont un triple objectif : observer les collaborateurs en action sur le terrain, contrôler leur environnement de travail et avoir un bref échange sur la sécurité. Ces visites de sécurité devraient s'étendre à l'avenir à d'autres services.

Concernant les statistiques d'accidents professionnels, il faut encore souligner l'excellent résultat du service de l'environnement : le nombre de cas enregistrés en 2015 (8) a baissé de plus d'un tiers, voire de plus de la moitié, par rapport aux années précédentes (de 12 à 19 cas par an enregistrés entre 2008 et 2014). Cependant, comme d'autres services ont vu par contre leur nombre d'accidents augmenter, le résultat global est, avec 25 cas déclarés en 2015, moins bon que celui de l'année précédente. Une fois encore, à peu près la moitié des cas implique des glissades et chutes de plain-pied : nous sommes bel et bien tous concernés par la sécurité au travail !





BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame M. Boget jusqu'au 31 mai 2015
et de Madame N. Leuenberger dès le 1^{er} juin 2015

Fonds documentaire	39'000 documents
Prêts annuels	116'620 prêts
Lecteurs actifs	3'300
Accès ordinateurs	2'246 utilisations
Accueils de classes	143
Spectacles jeunesse	17 spectacles
Coup de pouce lecture	17 bénévoles, 25 enfants

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Durant l'année 2015, la bibliothèque a fait l'acquisition de 3'000 nouveaux documents.

Au 31 décembre 2015, le fonds documentaire comptait 39'700 documents. 90 abonnements à des magazines et 10 abonnements à des quotidiens étaient également proposés.

Le nombre de prêts a diminué de 5%, à 116'620 (122'324 en 2013). Le nombre de lecteurs actifs (qui ont emprunté des ouvrages durant l'année) a été de 3'300.

ESPACES DE TRAVAIL ET D'AUTO-FORMATION

Les espaces de travail individuel équipés d'un ordinateur fixe ont été beaucoup utilisés : 2'246 inscriptions ont été enregistrées sur l'année. Beaucoup d'étudiants investissent également tous les espaces de la bibliothèque pour travailler et profiter de l'accès wifi gratuit.

Pour la formation en informatique, nous avons souscrit un abonnement à la plateforme Vodeclac qui permet à nos usagers de se former de manière autonome à tous les outils de bureautique en utilisant les postes multimédia à disposition.

ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 15 spectacles au jeune public (contes, marionnettes, spectacles musicaux) et 7 aux adultes (contes et lectures). Près de 1'350 personnes ont assisté à ces animations.

« ils sont dix au lit »

La bibliothèque a, durant une semaine, accueilli l'exposition « ils sont dix au lit », proposée par l'association « La Suisse raconte ». Sous la forme d'un grand lit, elle est conçue pour mettre en scène 10 albums choisis autour de la **thématique de la nuit et du sommeil**, traitée par des grands noms de la littérature jeunesse. Cette exposition animée a été vue par 196 enfants de la petite enfance. La journée du mercredi était réservée au public de la bibliothèque. Environ 50 personnes, parents et enfants, ont participé à cette journée.

Atelier

En décembre, un atelier « sacs de Noël » a été proposé aux enfants. Il s'est agi de faire découvrir le travail d'illustrateurs de livres jeunesse à travers la confection de sacs (dessin, collage, etc.).

BUS ITINÉRANT

Le bus de la bibliothèque a continué ses pérégrinations sur la Commune et a profité des beaux jours pour partager des histoires avec les enfants.

ACCUEIL DE GROUPES

En 2015, la bibliothèque a accueilli 143 classes primaires et groupes de la petite enfance. La diminution du nombre d'accueils par rapport à 2014 est due en totalité au déménagement de la crèche des Boudines à Monthoux. Tous les groupes qui venaient régulièrement à la bibliothèque ont renoncé à traverser tout le village pour nous rendre visite.

NÉ POUR LIRE

« Né pour lire » est un projet national visant à sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux. Une fois par mois, en alternance le mercredi et le samedi, les bibliothécaires ont accueilli entre 5 et 25 personnes lors des dix séances organisées en 2014.

COUP DE POUCE LECTURE

25 enfants ont bénéficié de l'accompagnement de 17 bénévoles pour s'immerger dans le monde magique de la lecture. Vu l'excellente collaboration avec les enseignants meyrinois et le succès de cette activité, la bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles... et d'espaces pour les accueillir!

LIVR'HEURE

Il s'agit là d'un projet destiné aux Meyrinois qui n'ont plus la capacité de venir à la bibliothèque, de manière temporaire ou définitive. Une fois toutes les trois semaines environ, une bibliothécaire se rend chez la personne pour lui apporter des ouvrages (livres, livres audio ou DVD par exemple). S'instaure alors un moment d'échanges pour discuter des lectures passées et faire un choix pour la prochaine visite. Ces rencontres durent en général 45 minutes. En 2015, une seule personne a profité de cette prestation.

EXPOSITION « STREET ART » ET CAFÉ CITOYEN

En mai, la bibliothèque a accueilli une exposition sur le Street art, réalisée par un groupe d'étudiants de la Haute école de Genève. Un café citoyen, organisé en marge de cette exposition le samedi 27 mai a été l'occasion pour le public de rencontrer et d'échanger avec 5 artistes autour de cet art largement méconnu.

FORMATION

Nos deux apprentis d'agent en information documentaire sont arrivés au terme de leurs études et ont magnifiquement obtenu leur certificat. En septembre 2015, nous avons accueilli deux nouveaux apprentis de première année.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2015, les archives communales ont reçu 42 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux (34 ml. en 2014) alors que 17 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 67 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (38 demandes internes, 29 externes). L'archiviste communal a été sollicité à plusieurs reprises en lien avec le travail de bachelor de M. Felipe Pedrosa, étudiant en Information documentaire à la HEG (Haute Ecole de Gestion) mandaté par le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie pour réorganiser le classement papier et

électronique des dossiers du service et réaliser un calendrier de conservation.

Les tâches principales de l'archiviste ont été la réception, l'inventaire, le tri et le conditionnement des archives, mais également leur mise en valeur. Dans ce cadre, en plus des divers articles parus dans *Meyrin Ensemble*, les Archives ont pris part à la fête des 40 ans du quartier des Champs-Frêchets (5 septembre) par la réalisation de panneaux sur l'histoire du quartier et par la collaboration à la plaquette « Champs-Frêchets, histoire(s) et vie d'un quartier ». Après avoir été présentée dans le patio de Forum Meyrin en septembre et octobre 2014, l'exposition « Il était une fois la cité », consacrée à la construction de la cité, a pu être appréciée par les pensionnaires de la Résidence Jura et leurs visiteurs, du 12 janvier au 31 mars.

Depuis le début de l'année, l'archiviste est membre du groupe de travail « Archives communales » de l'AAS (Association des Archivistes Suisses), et le 8 janvier, il a participé à une table ronde de la HEG (Haute Ecole de Gestion) pour présenter le travail d'un archiviste communal aux étudiants de première année de la filière ID Information documentaire.



© Laurent Barlier

Bus itinérant



Spectacle été le wago

© Laurent Barlier



Fête du Jardin alpin

© Laurent Barlier

POINTS MARQUANTS EN 2015

**Le retour du service de la culture
dans la Villa du Jardin alpin**

L'accueil de la Rencontre culturelle



Fête du Jardin alpin

© Laurent Banier

QUE FAIT LE SERVICE DE LA CULTURE ?

La mission du service est de faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre de Meyrinois.

Comment fait-il cela ?

- » Il soutient les acteurs culturels: associations et artistes, par des subventions, des prêts de locaux, des collaborations, des conseils ;
- » il organise des activités culturelles, des expositions, des manifestations officielles et participe à l'organisation de certaines autres manifestations ;
- » il développe des activités de médiation et d'initiation artistique principalement pour les jeunes ;
- » il gère les activités du Fonds d'art contemporain et s'occupe du patrimoine communal.

ADMINISTRATION

Le service de la culture emploie 4 personnes en fixe, représentant 280% se répartissant ainsi : responsable du service 80%, chargée culturelle 80%, responsable expositions et médiation 100%, assistante administrative 20%. Des personnes sont engagées en tant qu'auxiliaires pour les expositions, lors de manifestations et pour le fonds d'art.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Le **Mérite meyrinois** 2014 a été remis lors d'une soirée officielle le 16 janvier 2015, cérémonie au cours de laquelle le public a pu entendre le Petit Ensemble de la musique municipale. Quant à la réception des **nouveaux naturalisés**, cette soirée s'est déroulée le 9 mars et le public a eu l'occasion d'applaudir l'orchestre d'enfants du MusikEnsemble.

Accueil des nouveaux habitants

En collaboration avec le service développement social et emploi et le service de la communication, deux soirées d'accueil des nouveaux habitants se sont déroulées en mai et en octobre. Après la traditionnelle promenade commentée à travers la cité, les participants se sont retrouvés à la salle Antoine-Verchère autour d'un apéritif pour échanger et pour obtenir des informations. Des représentants des services de l'administration étaient présents à ces rendez-vous. L'affluence à ces soirées est très variable et oscille entre 15 et 40 personnes.

Fête nationale

En 2015, le public a été estimé à environ 8'000 personnes au moment du feu d'artifice. La partie officielle a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par le Président du Conseil municipal, Monsieur Robert Tillmann. Monsieur Pierre-Alain Tschudi a ensuite délivré le message du maire. *Les Trois Graves* ont chanté l'hymne national suisse accompagnées de la Musique municipale de Meyrin. A 20h, l'ensemble *Scalesia* composé notamment du talentueux guitariste meyrinois Bruno Dias a donné un concert. *Les Lèches Béton* ont ensuite accompagné le cortège aux lampions. En fin de soirée, c'est le groupe *vffB* qui a fait danser jeunes et moins jeunes.

Rencontre culturelle du Grand Genève, le 4 septembre

Les rencontres de la commission culturelle de l'ACG réunissent les magistrats délégués à la culture des communes genevoises. Depuis trois ans, une fois par année, ces rencontres sont ouvertes aux homonymes français.

Spectacle été le wago

La première rencontre a eu lieu à Genève, la deuxième à Annemasse. Pour cette troisième rencontre, Meyrin a été choisi pour accueillir magistrats, délégués culturels et public pour une journée de conférences et de débats. La manifestation a été financée par le Fonds intercommunal (FI). Près de 200 personnes se sont déplacées.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les Ballades d'Antoine

Le programme des spectacles se propose de présenter principalement des artistes de la région, peu ou pas encore connus, mais dont les qualités artistiques sont confirmées. 7 ballades ont été proposées cette année, généralement de la musique et chanson, à l'exception d'une soirée de magie: Blake Eduardo, Andata e ritorno, Elina Duni, Licia Chery, Pierre Lautomne, Madias et Lucia Albertoni.

Ces soirées ont trouvé un public local fidèle tout en amenant à chaque fois des nouvelles personnes. La moyenne de la fréquentation est d'environ 100 personnes par soir. Les travaux de la scène de la salle Antoine-Verchère ont été terminés pendant l'été 2015, les rideaux de scène ont été changés ce qui a amélioré considérablement les conditions de représentation.

Jouez, je suis à vous! 8 au 21 juin 2015

Deux pianos ont été mis à disposition du public, un sur la place des Cinq-Continents et le second sur la Place de Meyrin-Village à l'initiative de l'association TAKO. Pendant les quinze jours qu'a duré cette expérience, jeunes enfants, apprentis et virtuoses ont profité de ces pianos mis à leur disposition.

Fête du Jardin alpin le 13 juin 2015

Visites botaniques, ateliers, concerts, contes, ont attiré de nombreuses familles tout au long de la journée. Un orage violent a cependant écourté la soirée, le dernier groupe The Gypson Five s'est rapidement abrité dans la Villa du Jardin alpin accompagné par une partie du public pour offrir un concert acoustique.

Spectacles d'été, juillet et août 2015

Souhaitant apporter des spectacles gratuits au pied des immeubles pour tout public, le service a profité de la pérégrination du cirque le Salto de l'escargot dans différents quartiers de la Commune pendant l'été, pour proposer des spectacles de cirque. Le spectacle *Le Cirque des Anges Heureux* s'est produit le 2 juillet dans le cadre de Meyrin-Bains. Puis à Cointrin le 9 juillet, *La Tente d'Edgar* a été présenté. *La Famille Goldini* s'est produite sur la place des Cinq-Continents et pour finir le *Magic Manouche Family* par la compagnie Kalderas au Jardin alpin.

Concours littéraire 2015

Organisé avec la bibliothèque, cet événement porte sur trois catégories: nouvelles, poésie et slam. Le thème des nouvelles cette année était « C'est là que tout a dérapé ». Nous avons reçu près de 100 nouvelles, plus de 70 poésies et 25 concurrents se sont présentés au tournoi slam. L'âge des participants à ce dernier allait de 25 à 70 ans! Cette soirée du 28 novembre organisée à l'Undertown en collaboration avec l'équipe d'animateurs est un moment très riche en émotions, les textes de slam étant la plupart du temps très

Fête de la danse

personnels et percutants. Après le tournoi le groupe français *APKASS* a donné un concert devant un public malheureusement un peu clairsemé. La soirée de remise des prix du concours littéraire a eu lieu à la salle Antoine-Verchère le dimanche après-midi du 29 novembre dans une nouvelle formule « goûter » qui a été très appréciée.

COLLABORATIONS

Black Movie

Le festival Black Movie poursuit sa collaboration avec les communes genevoises. En janvier, pendant leur festival, le service de la culture s'est à nouveau associé avec la Maison Vaudagne lors du Tour du Monde, série de films d'animation, dans le cadre de leurs « Dimanche en 9 manches ». La grande qualité des films, choisis avec soin par les organisateurs du festival, a été hautement appréciée par les familles venues en nombre à la maison de quartier pour y passer la journée. Pendant l'automne, le Petit Black Movie, a proposé aux familles meyrinoises, 4 nouvelles séries de films d'animation de septembre à décembre. A chaque fois, 2 séances de projection ont été organisées chaque mois, l'une pour les enfants des maisons de quartier et une séance pour le tout public le mercredi après-midi dans l'aula de Bellavista.

Danse en famille

Accueillis en collaboration avec la Maison Vaudagne dans le cadre de leurs activités du dimanche, des ateliers de danse de 2h (de 10h à 12h) ont été donnés par des chorégraphes de la région à Meyrin-Village au printemps et à l'automne à Cointrin. Chaque rencontre est synonyme de plaisir partagé pour les participants enfants et adultes.

Festival Antigél, janvier 2015

Une année sur deux, le service de la culture collabore avec les organisateurs de ce festival pour mettre sur pied quelques événements. En 2015, la collaboration portait sur une journée qui devait investir l'aéroclub, mais cela n'a finalement pas été possible et la journée a été transférée à Palexpo. La compagnie Willi Dorner, accompagnée d'un certain nombre de danseurs amateurs, a surpris les badauds dans le centre commercial et autour de la place des Cinq-Continents.

Fête de la danse, 9 mai 2015

Annuelle, la fête de la danse propose de célébrer la danse dans toutes les villes de Suisse. Dès le matin, des cours d'initiation à différentes danses et ouverts à tous étaient proposés. Dès 15h, le public a pu assister à des démonstrations de danse sur la scène spécialement installée sur la place des Cinq-Continents: associations meyrinoises, élèves du CFC danse et compagnies professionnelles se sont succédé. Une belle occasion de rencontrer un public non accoutumé à cette discipline artistique trop souvent jugée impénétrable.

Festival Octopode, août 2015

Ce festival prend place dorénavant dans l'agenda des festivals de musique du canton. Organisé par l'association meyrinoise Sub-Session, il clôt en musique la période estivale. Le service apporte un soutien logistique et financier à cette manifestation.

20 ans de Forum Meyrin

Le service a activement participé à la première partie des festivités organisées à l'occasion de l'anniversaire du centre culturel qui s'est concrétisée par un Marathon de chansons



participatif offert au public le 26 septembre. Une douzaine de chorales régulières, ou constituées pour l'occasion, ont répété pendant des mois pour se produire au cours d'une belle journée commencée sur la place des Cinq-Continents et qui s'est terminée par un magnifique concert de Pascal Auberson, sans oublier évidemment de souffler les bougies du gâteau des 20 ans.

VILLA DU JARDIN ALPIN

A l'origine, la Villa, don de Monsieur Gras, a hébergé la mairie de Meyrin. Ensuite, pendant une dizaine d'années, le service des affaires culturelles de l'époque y organisait des expositions. Après l'ouverture de Forum Meyrin, les expositions de la Villa ont été rapatriées dans les galeries du Théâtre et la Villa a été confiée à la Société Suisse des Beaux-Arts. Les deux bâtiments, villa et annexe sont restés sous la responsabilité du service de la culture.

Dans le cadre du projet de revalorisation du Jardin alpin, l'annexe est rénovée et ses locaux essentiellement dévolus aux jardiniers. Quant à la Villa, le service de la culture a repris sa gestion dès le mois de juillet 2015 pour y développer un programme proposant en alternance événements participatifs, ateliers, résidence d'artistes, expositions pour les tout-petits. La Villa a été rebaptisée le CAIRN du nom de ces monticules de pierres balisant les chemins de montagne.

Etre nature, du 6 au 10 juillet 2015

Un stage d'une semaine animé par trois artistes pédagogiques a permis à des enfants d'entrer de manière ludique et néanmoins active dans leurs vacances.

Buvette, août 2015

Une équipe d'animateurs et de jeunes de la Maison Vaudagne en collaboration avec le service de la culture a tenu une buvette pendant une dizaine de jours proposant jeux, animations et boissons à l'heure de la sieste et de l'apéritif.

Le peuple Bouture, le samedi 12 septembre 2015

Réalisation d'un film d'animation au cœur du Jardin alpin avec la participation d'une soixantaine de personnes de Meyrin et Genève. Organisé en collaboration avec le festival Animatou.

Fritillaire pintade & Co, du 7 au 19 septembre 2015

Résidence de l'illustratrice Adrienne Barman et réalisation d'une grande fresque d'un jardin imaginaire inspiré du Jardin alpin.

Jardins miniatures, du 7 au 31 octobre 2015

Exposition d'éveil culturel pour les enfants dès 1 an, organisée en partenariat avec le service de la petite enfance. Fréquentation: 750 personnes (dont 451 en visites scolaires et groupes).

Rêves de Pierre, la Manufacture des Roches du Futur, du 6 au 28 novembre 2015

Résidence et atelier participatif animé par l'artiste Jean-Pierre Brazs. Ce fut l'occasion pour des enfants des écoles et des adultes de Meyrin de réaliser des roches du futur en incluant dans la matière géologique des déchets de notre société urbaine et quelques objets personnels. Ces roches ont été assemblées pour constituer dans le Jardin alpin de Meyrin, une série de 9 colonnades de pierre.

ATELIERS ET MEDIATION

A vos sports et loisirs

Pour la première fois, le service de la culture a participé à cette journée de la rentrée (29 août) en tenant un stand pour informer le public sur ses activités et pour répondre aux questions des parents en recherche d'activités pour leurs enfants.

Atelier de mouvement pour les aînés

Cet atelier, qui réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle, s'est poursuivi tout au long de l'année; les participants se sont produits à l'occasion de la Fête de la danse.

MusicEnsemble

Organisé par le Conservatoire de Musique de Genève et soutenu par le service de la culture, cet orchestre permet à de nombreux petits Meyrinois de s'initier à la musique, dans des conditions particulièrement avantageuses. Le nombre de participants a sensiblement augmenté. Les répétitions ont lieu deux fois par semaine à l'école Bellavista.

Chéquiers culture

Initié par le Département de la culture de la Ville de Genève, cette opération met à disposition des personnes à revenus modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.-, permettant à ces personnes, d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels de la région.

EXPOSITIONS

Les expositions dans les galeries de Forum Meyrin sont ouvertes à un très large public: écoles publiques, écoles professionnelles, associations, groupes, familles et bien entendu à tout autre visiteur non seulement de Meyrin mais de l'ensemble du Canton et de France voisine. Des médiateurs professionnels encadrent les visites. A l'occasion de certaines expositions ou événement, des ateliers et des conférences ou rencontres sont organisés. Chaque exposition est montée en partenariat avec des associations et est l'occasion de collaborations avec des services communaux (bibliothèque, urbanisme, travaux publics et énergie, environnement, etc.). Il faut relever une très bonne couverture dans la presse régionale.

Atomik Bazar de François Burland, du 6 février au 31 mars 2015

Fréquentation: 1'500 visiteurs (846 en visites scolaires, groupes et maisons de quartier).

2080, dans le patio de Forum, du 23 février au 27 mars 2015
Exposition des élèves de 8 à 12 ans des écoles primaires de Meyrin.

Fréquentation: toutes les personnes passant par le patio, pour se rendre à la bibliothèque, au théâtre, etc. et plus de 450 enfants et adultes lors du vernissage.

Identité, expo des artistes meyrinois, du 30 avril au 12 mai 2015

Fréquentation estimée: 200 personnes + le vernissage © La

Périple masculin, du 18 septembre au 17 octobre 2015
Fréquentation: 800 visiteurs (dont 302 en visites scolaires, groupes et maisons de quartier).

Toujours la Vie invente, carte blanche à Gilles Clément, du 11 novembre 2015 au 6 février 2016
Fréquentation: 1'000 visiteurs (dont 250 en visites scolaires, groupes et maisons de quartier).

FONDS D'ART CONTEMPORAIN

La commission du Fonds d'art contemporain s'est réunie 5 fois en 2015 dont une séance de jury. La commission a été renouvelée, des artistes ayant atteint la limite des deux législatures, d'autres personnes ont rejoint la commission. Elle est formée actuellement de: Nathalie Leuenberger, présidente, Aldo Orтели et Cosima Deluermoz, représentants du Conseil municipal, Caroline Labadie, déléguée du service de l'urbanisme et de Camille Abele et Dominique Rémy du service de la culture. Les représentants du domaine artistique sont: Charlotte Laubard, Frédéric Post, Jérôme Massard, Joseph Farine, Myriam Poiatti, Alban Kakulya, Caroline Rigaut, Michèle Lechevalier.

Deux nouveaux projets ont été soumis au FACM. Celui de quatre objets pour des interventions artistiques autour du futur Lac des Vernes: la signalétique, une cabane d'observation, une zone didactique et un ponton. Les artistes Matali Crasset, Delphine Renault, Séverine Hubard et François Mussard ont été sélectionnés par le jury constitué des membres de la commission plus des représentants des mandataires de la réalisation du Lac.

Le second projet proposé par le service de la petite enfance portera sur une intervention artistique à l'intérieur du bâtiment de la nouvelle EVE Cité-Parc. Une séance de présentation du lieu et une visite ont été organisées en 2015.

D'autre part, le suivi des deux installations artistiques de l'école des Boudines s'est poursuivi. Les travaux de l'école ayant pris du retard, l'oeuvre de Ursula Mumenthaler ne sera inauguré qu'en 2016. Quant à celle de Gilles Brusset, les travaux de réalisation devraient commencer en juin 2016.

Le travail de fond sur l'inventaire du patrimoine se poursuit ainsi que celui de la préparation du logiciel pour la mise en ligne de cet inventaire.

Au 31 décembre 2015, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 893'256.-.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

Soutien aux associations communales

AHVM (commission culturelle)	CHF	35'000.-
Arcus Caeli	CHF	32'000.-
Artmeyrinois	CHF	23'000.-
Atelier Martenot	CHF	2'000.-
Club d'activités photo de Meyrin	CHF	10'000.-
Ensemble de cuivres de la Cité	CHF	8'500.-
Intérêts de Cointrin	CHF	2'000.-
Moderato con Brio	CHF	5'000.-
Musique municipale de Meyrin	CHF	90'000.-
Perspectives	CHF	7'000.-
R'2'Danse	CHF	2'000.-
Sub-session	CHF	20'000.-
Tambours et fifres	CHF	30'000.-

Total CHF **265'500.-**

Cartel des sociétés communales..... CHF 26'500.-

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition des associations (qu'elles soient subventionnées ou non). Le service de la culture est attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

Compagnies résidentes

Les deux compagnies résidentes à Meyrin, STT (Super Trop Top) et Alias ont pu intégrer des locaux rue Cardinal Journet (l'ancienne église apostolique) en attendant la construction de la Maison des compagnies qui sera construite sur la parcelle grâce au Casino de Meyrin.



DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame M. Boget jusqu'au 31 mai 2015
et de Madame N. Leuenberger dès le 1^{er} juin 2015

LES CHIFFRES CLÉS

Ecoles	1'850 élèves en âge de scolarité primaire
Restaurants scolaires	24'500 repas servis
Action sociale individuelle	322 foyers accompagnés
Emploi: recherche d'une formation professionnelle	79 jeunes adultes accompagnés
Emploi: recherche d'une activité professionnelle	471 personnes accompagnées
Maison citoyenne	400 personnes ont fréquenté le lieu
Maison citoyenne, salle informatique	1'077 visites

ÉCOLES

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projet scolaires.

Le service représente l'administration communale aux Conseils d'établissement de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. La tenue de ces conseils contribue au rapprochement entre l'administration, les écoles et les parents d'élèves.

Avec ses 8 écoles primaires, Meyrin a accueilli, durant l'année scolaire 2014-2015, près de 1'850 enfants et 130 enseignants.

1'850

enfants en école
primaire

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service est responsable du bon fonctionnement des sept restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire), une prise en charge optimale des enfants.

Dès la rentrée d'août 2015, un nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes à l'école des Boudines, projeté dans le programme de rénovation complète de cette école.

Les restaurants scolaires ont fonctionné 175 jours (incluant les mercredis de janvier à juin) et ont produit une moyenne journalière de 690 repas.

Nouveau site de production des repas des restaurants scolaires

En 2014, a démarré un important chantier visant à adapter l'infrastructure de restauration collective aux besoins de la population scolaire de Meyrin pour les vingt années à venir. En 2015, le groupe de travail en charge de ce dossier, sous la conduite du développement social et emploi (DSE), a pour-

suivi son travail. Différentes options de sites ont été analysées puis rejetées pour des raisons de faisabilité ou de disponibilité. Une solution semble néanmoins se profiler pour 2016.

Réseau enfants

Le *réseau enfants*, créé en 2011 à l'initiative du service, rassemble les principaux partenaires – professionnels et bénévoles travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit trois fois l'an. Ces séances permettent aux participants de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs.

Manifestations publiques et animations

A vos sports et loisirs

Relevant la disparité entre les associations et clubs qui peinent à trouver de nouveaux adhérents et ceux archi-complets, le réseau enfants a imaginé une manifestation visant à mettre en valeur la diversité des activités sportives, culturelles et de loisirs proposées aux enfants sur le territoire communal. Cette manifestation nommée A vos sports et loisirs a connu sa première édition en 2012 et s'est reconduite le 29 août 2015.

Semaine du goût

La traditionnelle semaine du goût, organisée dans toute la Suisse, s'est déroulée du 21 au 25 septembre 2015. Cette année, le thème était les céréales et les légumineuses. Présentes dans les cuisines du monde entier, elles s'associent parfaitement à de nombreux plats et leurs qualités nutritionnelles en font des aliments de choix. A Meyrin, les enfants fréquentant les restaurants scolaires ont découvert et savouré de multiples plats contenant ces aliments.

Réception des enseignants et du personnel des écoles

La Réception des enseignants et du personnel des écoles a eu lieu le jeudi 18 juin dans les locaux du Traiteur de Châtelaine. Ce moment de convivialité est organisé afin de remercier ces professionnels de leur implication et de leurs efforts au développement et à l'instruction des enfants. Plus de deux cents personnes ont répondu présent à l'invitation.

Fête des écoles

Le 26 juin a eu lieu, à la Campagne Charnaux, la très attendue Fête des écoles. Le début des festivités a été donné à 18h00 par le départ du cortège, au carrefour rue Gilbert - rue de la Prulay. Sur le champ de fête, on profite d'animations musicales et des stands des associations du Cartel.

JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Durant l'année 2015, la ville de Meyrin a poursuivi son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse d'associations FASe ou d'associations locales.

La ville de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du Canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2015 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de CHF 3.50 par journée pour les centres aérés.

Le service soutient également les activités du Collège de la Golette. Notamment, l'organisation de la soirée de fin d'année du 11^{ème} degré Harmos ainsi que les camps de neige pour les élèves de 10^{ème} année Harmos.

Nouveaux locaux pour

la Maison Vaudagne et pour les scouts

Scouts de Meyrin

A la suite de la transmission au service de l'urbanisme d'un cahier des charges exhaustif des besoins en locaux des scouts, en 2014, plusieurs options de lieux ont été analysées. La solution retenue par l'autorité communale en 2015 est la localisation des scouts dans le sous-sol de la future école des Vergers.

Maison Vaudagne

Dès 2012, le Conseil administratif a défini que les besoins en locaux de la Maison Vaudagne étaient une de ses trois priorités d'investissement. Dossier initié en 2014, un mandat a été confié en 2015 à deux sociologues-urbanistes d'analyser objectivement les usages actuels, les besoins futurs et la localisation appropriée de la Maison Vaudagne. Leur rapport, présenté en commission municipale le 15 septembre, a permis de transmettre un cahier des charges précis des besoins au service de l'urbanisme.

Manifestations publiques et animations

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinois. L'événement s'est déroulé au Théâtre Forum Meyrin et a réuni 180 personnes. C'est la génération dite C (Communication, Collaboration, Connexion et Créativité) qui a été mise à l'honneur. Elle s'est fait remarquer en médiatisant des causes nobles et en dénonçant des injustices. Conformément à la modernité du thème, les images et les impressions sur cette soirée ont été partagées directement sur les réseaux sociaux.

ACTION SOCIALE

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

En 2015, le service a reçu des demandes financières et non financières. La permanence sociale représente une manière facilitée de prendre contact avec le service. Accessible au public tous les mardis après-midi de l'année, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie, elle accueille, sans rendez-vous, toute personne désirant partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale.

En 2015, 589 personnes ont été reçues sur le temps d'accueil de la permanence sociale ; 108 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique, 232 ont été orientées

vers d'autres services, 149 étaient déjà suivies par notre service et 100 ont nécessité l'ouverture d'un dossier financier ou non-financier.

Les interventions financières du service ont été les suivantes :

- » 380 prestations financières non-remboursables, soit 48 prestations renouvelables, 139 prestations ponctuelles, 69 accords de gratuité aux restaurants scolaires, ainsi que 124 accords de réduction des restaurants scolaires.
- » 40 prestations financières remboursables dont 20 prêts et 20 avances sur prestations financières d'institutions tierces.

En soustrayant les bénéficiaires qui cumulent plusieurs types de prestations financières, ainsi que ceux qui reçoivent une prestation financière sans nécessité d'un suivi social (par exemple la réduction des bons pour les restaurants scolaires), le nombre total de dossiers financiers suivis s'élève à 249.

Aux dossiers financiers s'ajoutent le suivi de 73 dossiers non-financiers qui mobilisent des mesures d'accompagnement telles que le soutien psychosocial, l'accompagnement à la gestion de budget, l'accompagnement à la recherche de logement, l'accompagnement au rééquilibrage de la situation administrative. Soit un total de 322 dossiers suivis.

EMPLOI

Antenne objectif emploi

L'Antenne objectif emploi (AOE) a poursuivi son développement en 2015. Son activité est axée sur la prise de formation des jeunes adultes (16-25 ans) et sur l'insertion professionnelle des adultes. Elle accompagne les candidats à la formation ou à l'emploi de manière individualisée. Depuis octobre 2013, l'AOE prodigue des conseils techniques en matière d'assurance-chômage. Ils ont permis de répondre aux questions des candidats et les soutenir dans la défense de leurs droits.

Dès mai 2015, le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), anciennement dépendant du service de l'environnement, a rejoint le DSE. Cette réorganisation administrative a provoqué une plus grande efficacité du dispositif global d'accompagnement au retour à l'emploi.

Courant 2015, une application informatique développée avec d'autres communes, à l'initiative de Meyrin et sous l'égide du SIACG (service intercommunal d'informatique), a été mise en fonction. Elle optimise l'efficacité administrative et le suivi des candidats de l'AOE.

Confrontée au volume des demandes d'accompagnement formulées par des habitants de la Commune, l'Antenne objectif emploi a optimisé sa prise en charge des candidats en 2015. D'une part afin d'assurer une prise en charge rapide. D'autre part afin de rechercher une entente rapide sur l'engagement requis de la part des candidats à l'emploi et de la nature des prestations délivrées par la structure.

Le développement social et emploi est partenaire de la cité des Métiers sise sur le territoire communal. Celle-ci complète l'action communale sur les plans de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de la facilitation de la prise d'apprentissage.

Les conseillers en insertion professionnelle détiennent l'entier du portefeuille de l'AOE. Ils portent, aux côtés des candidats à l'emploi, la responsabilité de la trajectoire de ces derniers au sein de la structure et de l'offre des mesures les plus adaptées aux besoins spécifiques de chacun.

Sur 550 personnes suivies par les conseillers en insertion professionnelle en 2015 :

- » 187 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment ;
- » 159 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année ;
- » 250 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année.

La proportion des jeunes adultes (16 à 25 ans) s'élève à 14,5% du total des candidats, soit 79 jeunes adultes dont 55 sont en quête d'une prise de formation. 24 personnes sont en recherche de leur première expérience professionnelle.

Sur le total des situations, presque la moitié (47,5%) a requis un accompagnement complexe et soutenu. Le solde des accompagnements a requis un suivi homogène ou ponctuel.

Formation

Sur les 55 jeunes suivis concernés par la recherche d'une qualification :

- » 9 ont trouvé un apprentissage ;
- » 10 ont démarré une formation ;
- » 22 ont défini un projet professionnel réalisable ;
- » 2 ont terminé une formation ;
- » 12 sont en cours de définir un projet professionnel.

Solutions professionnelles

Concernant les plus de 25 ans, 395 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi :

- » 64 en contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- » 210 en contrat à durée déterminée (CDD) ;
- » 121 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

L'accompagnement de l'AOE a permis à 55% des candidats recherchant un emploi (495 candidats pour 274 contrats signés) de retrouver un CDI ou un CDD. A noter que le durcissement du marché du travail se confirme avec une élévation remarquable d'ouverture de CDD's en comparaison des CDI's.

Job coach

En 2015, l'activité de la Job coach s'est confirmée sur 5 axes principaux : accompagner les candidats connaissant des freins pénalisant particulièrement leur quête d'emploi ;

gérer une dizaine d'ateliers collectifs; préparer les candidats aux entretiens de recrutement; suivre les personnes bénéficiant des Mesures Communales d'Insertion par l'Emploi (MCIE); coordonner les recrutements liés des projets impliquant l'AOE tels que l'opération éco-sociale des SIG, Meyrin-les-Bains, la *Community day* de Firmenich.

Déléguée interface entreprises

Un nombre grandissant d'entreprises collaborent régulièrement avec l'AOE. Pour certains postes, l'AOE est le partenaire principal. Une recherche quotidienne de postes ouverts dans les principaux domaines. 1'300 offres ont été communiquées, dans les domaines visés, aux candidats à l'emploi de l'AOE.

En 2015, la déléguée interface entreprises a rencontré 72 entreprises, mis en relation avec son marché 68 candidats puis suivi 27 jeunes recherchant un apprentissage.

Intégration socioprofessionnelle.

Le SCIS a accueilli en stage une majorité d'adultes dont la distance à l'emploi varie. Ce changement implique un accompagnement différencié. En 2015, le SCIS a accueilli 30 personnes en stage.

Créons des places d'apprentissage pour nos enfants !

Le train de mesures soutenant la création de place d'apprentissage a permis, à ce jour, de soutenir 9 places d'apprentissage dans des entreprises de la région.

Equip@M

Le réseau de collaboration nommé Equip@M, créé en 2010, est dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes sur le territoire meyrinois, lequel regroupe l'ensemble des entités publiques et parapubliques présentes sur la Ville. Ce groupe de professionnels se réunit une fois par mois afin d'analyser et appliquer des ajustements institutionnels à opérer en fonction des adaptations législatives ou organisationnelles d'institutions locales. En 2015, il a concentré ses travaux sur la recherche de réponses plus performantes de prévention de la rupture de formation des jeunes adultes. Tous les deux ans, Equip@M organise la journée *A la rencontre des métiers* destinée particulièrement à faire découvrir des professions aux élèves du 11^{ème} degré du Cycle d'orientation de la Golette.

Manifestations publiques et animations

L'AOE a été un partenaire clé de l'organisation de «A la Rencontre des métiers 2015». Spécialement dans la recherche d'entreprises partenaires; 47 métiers différents ont été présentés. Une collaboration fructueuse avec l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) a permis de nombreuses rencontres avec les entreprises du bâtiment.

RENFORCEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Action sociale communautaire et collective

Le fil rouge de l'intervention en action sociale communautaire est le renforcement des capacités des habitants à intervenir sur leur environnement proche. Les projets et actions qui ont été menés dans cette perspective se déclinent ainsi :

- » le soutien et l'accompagnement d'un groupe d'habitants des Champs-Fréchets dans la réflexion et la mobilisation autour de la création d'une nouvelle aire de jeux dans leur quartier;
- » la consultation, en collaboration avec le service de l'environnement, des habitants de la Golette sur la rénovation de la place de jeux de la Solitude;
- » le soutien, avec le collectif *Comme Un Autre Air*, à un groupe d'habitantes pour l'organisation du premier videgrenier meyrinois qui a attiré 120 exposants dans le préau de l'école de Meyrin-Village le 25 avril 2015;
- » l'organisation, en collaboration avec la police municipale, de deux rencontres entre les concierges de la Cité et les acteurs de terrain, à savoir les îlotiers communaux et cantonaux, l'îlotier vert, Transit et le DSE;
- » la coordination de la dixième édition de Meyrin-les-Bains du 23 juin au 10 juillet impliquant 24 associations et services partenaires et induisant une fréquentation d'environ 2'000 adultes et 800 enfants.

Maison citoyenne

La Maison citoyenne dispose d'un espace informatique qui a été fréquenté par 127 personnes différentes pour un nombre total de 1'077 visites. A cet usage, s'ajoutent des habitants qui viennent discuter ou demander une orientation. Ce fut le cas pour 158 personnes. 12 autres ont bénéficié du soutien de l'écrivain public bénévole pour la rédaction d'une correspondance administrative.

Durant l'année 2015, pas moins de 400 habitants différents ont tissé des liens sous le toit de la Maison citoyenne.



La Maison citoyenne représente surtout le « haut-lieu » de la pratique communautaire. Cet espace permet aux habitants de vivre des moments de partage, informels et spontanés ou de participer à des événements organisés et planifiés, tel que le repas communautaire mensuel ou les Paroles de Quartier, espaces d'écoute, de parole et de lien.

» le repas communautaire réunit mensuellement une quinzaine de personnes autour de mets préparés par différents habitants, à tour de rôle. C'est l'occasion d'être en lien avec les autres non seulement avec le plaisir de manger ensemble, mais également de permettre une participation accessible à la mesure de chacun (préparation de la table, cuisiner, faire la vaisselle).

» l'animation des Paroles de Quartier s'efforce de faire émerger les compétences que chacun développe pour dépasser certaines difficultés du quotidien. 22 espaces de paroles ont eu lieu cette année avec la participation de 123 habitants, la moitié animés à la Maison citoyenne, les autres à CEFAM, Pluriels, au Foyer Feuillasse et à la Garderie Arc-en-Ciel.

Soutiens associatifs

Conscient de la richesse du tissu associatif meyrinois et de son importance dans l'intégration citoyenne des habitants, le service assure un important soutien auprès d'associations qui émergent ou qui rencontrent provisoirement une fragilité dans leur gestion quotidienne. En 2015, le service a accompagné plusieurs petites associations dans différentes demandes et projets, notamment pour leur reconnaissance auprès du Conseil administratif qui représente un élément symboliquement fort pour elles. En sus, le service a poursuivi son engagement auprès de deux associations locales: la compagnie de cirque *Le Salto de l'escargot* et le Vivarium de Meyrin géré par l'association *Elapsoidea*.

VIVRE ENSEMBLE

Journée Immeubles en fête

Cette année, le service s'est aligné sur l'Europe. La Fête des voisins s'est passée le vendredi 23 mai. Lors de cette 12^{ème} édition et en collaboration avec les services de l'environnement et de la gérance, il a fourni des tables et des bancs à tarif préférentiel (des T-shirts et ballons étaient à disposition) à une trentaine de personnes ou associations dans des lieux différents. Les habitants ont partagé un moment festif et convivial au pied de leur immeuble.

Ethnopoly

Le service a participé durant la journée du 29 mai au jeu interculturel Ethnopoly proposé à tous les élèves de sixième année en tenant un stand « Maison citoyenne » et en coordonnant le stand « Mairie » qui impliquait divers services communaux. En outre, le service a offert son appui aux organisateurs dans la gestion logistique en amont de l'événement.

Accueil des nouveaux habitants

Deux soirées d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées en 2015 par le service aux côtés de ceux de la culture et de la communication, soit le 18 mai et le 5 octobre. Ces soirées consistent en une promenade informative sur la municipalité, en présence du Maire. Elles partent de Meyrin Cité jusqu'à Meyrin-Village et sont suivies d'un apéritif convivial.

SOLIDARITÉS

Appartements relais

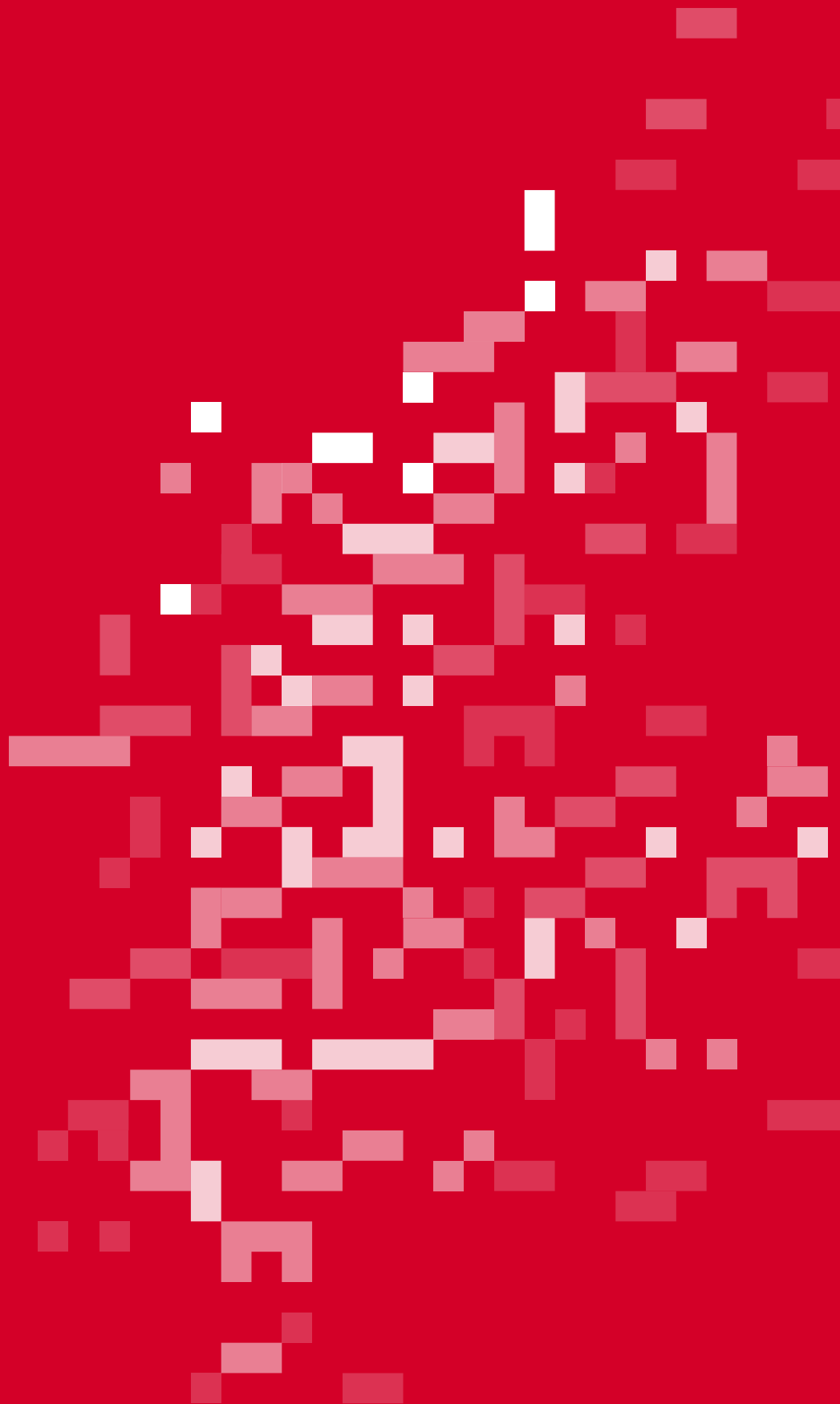
Depuis 2009, le service dispose du dispositif *Appartements relais* afin de loger temporairement des personnes ou des familles dépourvues d'un logement. La mise à disposition d'un appartement se fait selon des critères bien précis et se prolonge durant grosso modo neuf mois. Actuellement, le service possède les baux d'un appartement de trois pièces, d'un appartement de deux pièces et d'un studio. A noter que le studio concerne des jeunes adultes en formation ainsi qu'en difficulté sociale et familiale.

Subventionnement des associations socio sanitaires, handicap et femmes

En 2015, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines social et de santé, du handicap, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de la défense des droits de l'homme pour un montant de CHF 137'000.-.

Coopération au développement

La commission de coopération au développement a octroyé au moins le 0,7% du budget de fonctionnement annuel à 29 associations durant l'année. Elle a soutenu principalement les projets dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des femmes. Le 25% du budget de Coopération au développement a été attribué à des projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération.





PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame M. Boget jusqu'au 31 mai 2015
et de Madame N. Leuenberger dès le 1^{er} juin 2015

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Ouverture de l'Espace de vie infantine (EVE) Monthoux	5 janvier 2015
Création de 8 places supplémentaires pour bébés à l'EVE Monthoux et engagement de 3,2 nouveaux postes d'encadrement	1 ^{er} septembre 2015
Offre d'accueil dans les 3 structures d'accueil municipalisées : 240 places (180 places d'accueil élargi (journée) et 60 places d'accueil restreint (demi-journée)	336 enfants accueillis
Offre d'accueil en milieu familial (subventionné) : 38 places	46 enfants accueillis
Offre d'accueil à la garderie La Framboise (subventionnée) : 15 places	42 enfants accueillis
Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin au 31.12.2015 : 1'011	424 accueillis en collectivité et en milieu familial ; 264 en liste d'attente pour une place ; 323 sans demande de place

ADMINISTRATION DU SERVICE

Une année intense

Avec les nouvelles places proposées à l'EVE Monthoux et de nombreux départs pour l'école, 2015 a battu son record de places attribuées en août 2015 avec 150 places repourvues. Ceci a nécessité un travail considérable de la part de l'administration qui, par ailleurs, s'occupait en parallèle du calcul de rattrapage du prix de pension pour toutes les familles fréquentant les structures d'accueil. Ce principe du rattrapage a été mis en place il y a deux ans et permet d'augmenter les revenus. Par contre, la complexité des situations familiales et le temps passé à décortiquer les différents documents soumis par les familles a mis l'administration à rude épreuve. Il va s'agir, à l'avenir, de trouver des solutions pour régler cette question, que ce soit en terme de ressources supplémentaires ou en adoptant un montant déjà calculé par l'administration cantonale : déclaration d'impôts ou montant du revenu déterminant unifié (RDU), comme cela se pratique déjà dans de nombreux cantons. L'Union des Villes genevoises a mis en place un groupe de pilotage sur ce thème et la situation devrait évoluer prochainement.

Un suivi régulier du contentieux s'est mis en place en collaboration avec les finances, ceci afin de proposer rapidement des reconnaissances de dettes si nécessaire. L'administration du service s'est également penchée sur les dizaines de comptes positifs qui restaient en « poste ouvert » et a proposé de les rembourser pour clarifier la situation. Il s'agit généralement d'ordres permanents qui sont versés à tort durant le mois d'août. La procédure d'évaluation des besoins d'accueil pour des inscriptions accompagnées de certificats médicaux a été affinée en collaboration avec la psychologue. Encore et toujours, l'administration du service s'est efforcée de répondre rapidement aux parents et à leur situation.

Les descriptions de fonctions des deux assistantes administratives ont été revues en fonction de leurs tâches respectives. En mai, l'administration du service petite enfance a déménagé et pris ses quartiers au rez inférieur du bâtiment de la mairie.

Journée au vert pour préparer l'avenir du service

En septembre, une Journée au vert a été planifiée avec la conseillère administrative déléguée, les responsables des structures d'accueil, de l'administration, ainsi que la psychologue du service. Il s'agissait de lancer une réflexion

sur l'avenir du service, dans la perspective de l'ouverture de deux nouvelles structures d'accueil en 2017 (EVE Cité-Parc et EVE Vergers) et du départ à la retraite de la responsable.

Journée de service

La traditionnelle Journée de service qui rassemble les 108 personnes rattachées au service petite enfance s'est déroulée le 14 novembre 2015. Coordonnée par la psychologue, en collaboration avec une professeure de l'université de Genève et avec le concours d'une Association de parents d'enfants handicapés, elle avait pour thème l'accueil des enfants ayant des besoins éducatifs particuliers avec, pour titre : « ET SI ON JOUAIT ENSEMBLE ? Créer un contexte favorable à la participation de tous les enfants : un défi au quotidien ». Les présentations du matin ont été d'une grande qualité, tout comme l'attention des participants. Les témoignages des parents d'enfants porteurs de handicaps ont été particulièrement appréciés. Les ateliers de l'après-midi, regroupant les équipes éducatives des trois structures ont, une fois de plus, révélé la motivation et l'engagement des équipes meyrinoises dans une pédagogie inclusive, de qualité, qui fait la place à tout un chacun, quelles que soient ses singularités.

Journées d'étude de la petite enfance : partenariat avec l'Association pour la formation continue petite enfance

Tous les deux ans, le service petite enfance organise, avec l'Association cantonale pour la formation continue petite enfance, deux Journées d'étude qui se déroulent au Théâtre Forum mis gracieusement à disposition par la ville de Meyrin. En 2015, le sujet portait sur la question de l'intimité et de la pudeur chez l'enfant en collectivité. Plus de 500 personnes ont assisté à ces Journées et apprécié la qualité des intervenants et de l'organisation. Après neuf ans de présidence de cette Association, la responsable du service petite enfance de Meyrin a passé le relais à la responsable de la garderie.

Nouvelle collaboration dans l'éveil culturel

Le service de la culture de Meyrin a organisé, en octobre, une exposition réservée aux tout-petits au Jardin alpin. Ce ne sont pas seulement les structures d'accueil de Meyrin qui ont été enchantées par cette initiative mais également celles du Mandement, de Vernier et d'autres communes venues de la rive droite. Une autre exposition est prévue en 2016, pour le plus grand bonheur de tous et surtout des tout-petits !

Les comités ont été appelés à prendre en compte les avis du conseil d'administration et de législature du Conseil administratif lors de l'adoption du projet de budget avec le projet du service de la petite enfance et des activités pédagogiques de chaque structure.

Service de la Petite Enfance et des Activités Pédagogiques **VE VERGERS**

En 2015, le service a été consulté par le conseil d'administration, le conseil de quartier, le service des travaux publics et énergie (UTE) pour les travaux en lien avec l'accueil des jeunes enfants dans les structures: sanitaires, cahier de charges, serrures d'accès, etc.

Le service a été appelé à participer au groupe de réflexion sur la configuration du futur quartier de Cointrin en

Age des enfants	Demandes d'accueil à la journée (EVE)		CERN	GARDERIE	TOTAL
	Meyrinois	Travailleurs	Employés	Meyrinois	
Moins d'un an	75	20	2	14	111
1-2 ans	35	2	7	40	84
2-3 ans	30	5	8	24	67
3 ans et plus	14	5	1	32	52
Total	154	32	18	110	314

Groupes de travail et collaborations extérieures

La responsable de service a représenté Meyrin et les grandes communes au sein du groupe de travail et de réflexion sur les profils d'équipe dans les structures d'accueil. A la demande du Département de l'instruction publique, le service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ) préside les débats.

Elle a également participé aux séances de Comité de la plateforme romande pour l'enfance (ProEnfance) en qualité de vice-présidente. L'objectif de cette association est de faire reconnaître la qualité et les spécificités de l'accueil en Suisse romande auprès des autorités fédérales. Elle est subventionnée par l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales).

Convention avec le CERN

Le partenariat avec le CERN s'est poursuivi sur la base de la convention de collaboration signée en 2007 pour la mise à disposition de 20 places à l'EVE Champs-Frêchets.

La majorité des demandes des Cernois a concerné des places pour des bébés, or, elles sont limitées afin de ne pas prêter les Meyrinois. D'autre part, durant l'année, le nombre de demandes a diminué d'un quart. Le CERN explique cette baisse par la situation fragile de certains pays partenaires qui rappellent leurs employés ou ne leur accordent qu'un minimum de temps de présence à Genève.

Au 31 décembre, le taux d'occupation moyen pour l'année 2015 s'élevait à 14.93 places occupées en ETP (équivalent plein temps). Les places restantes ont bien entendu été

attribuées à des Meyrinois mais comme le CERN participe financièrement aux places occupées par ses employés, 2015 marquera une baisse sur le poste des revenus pour cette prestation.

Des discussions sont en cours pour redéfinir le cadre de la Convention en si nécessaire, la faire évoluer.

FAITS MARQUANTS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL MUNICIPALISEES

EVE Monthoux

Avec l'installation de l'équipe des Boudines à Monthoux, ce n'est pas seulement un déménagement qui a eu lieu mais bien une évolution complète du projet institutionnel. L'équipe des Boudines travaillait depuis 1974 sur deux étages avec des groupes d'âges semi-verticaux, dans des locaux étroits, ce qui avait influencé la dynamique de groupe et le fonctionnement interne de cette institution. En s'installant à l'EVE Monthoux, l'accueil des enfants a subi une modification importante puisqu'il est, depuis le déménagement, proposé en groupe multi-âge comme à l'EVE Champs-Frêchets. Même si cette évolution avait été préparée durant plusieurs mois, l'équipe a dû s'adapter concrètement à une autre prise en charge qui implique d'organiser l'accueil en fonction des besoins de chaque âge, de mettre en place les repères spatio-temporels qui garantissaient la sécurité intérieure de chaque enfant mais aussi de construire une nouvelle façon de collaborer avec ses collègues et d'approprier le bâtiment. Un groupe de pilotage est toujours en activité pour observer la mise en place de cette nouvelle organisation et, au besoin, proposer des ajustements.

L'équipe s'est progressivement habituée à cette nouvelle organisation et aux locaux. Le couloir a très vite été investi comme une pièce, chose qui n'était pas prévue ! Lumineux, vaste, il permet à tout moment de la journée de proposer de l'espace pour bouger ou jouer. En automne, l'équipe a commencé à développer des ateliers « Bouger pour apprendre » avec une ergothérapeute.

En automne, les réunions de parents ont été proposées par module avec, en première partie, la présentation des différents projets de l'EVE, l'organisation et le fonctionnement, suivies d'un atelier parents autour de la conception de petites maisons avec des photos de famille qui a remporté beaucoup de succès auprès des parents.

Les groupes n'étant volontairement pas totalement remplis au moment du déménagement, le service a pu, dès février, offrir des places à des familles, notamment pour des jeunes enfants, afin de concrétiser rapidement le mélange d'âges dans chaque groupe. A partir d'août, 8 places d'accueil pour des bébés ont été créées et la capacité est passée de 82 à 90 places d'accueil. Vu le nombre élevé d'enfants qui ont quitté en juillet pour commencer l'école à la rentrée, ce ne sont pas moins de 50 nouveaux enfants qui ont intégré la structure à fin août !

EVE Champs-Fréchets

L'organisation et l'aménagement de l'accueil en multiâge ayant été réfléchis et expérimentés depuis sept ans, 2015



Meyrin EVE Monthoux

fut une grande année en matière de projets innovants apportés aux enfants et aux familles. Ces projets sont partis de la créativité et de l'enthousiasme des professionnels. Il y a eu ainsi, entre autres, la journée Suisse, la journée de la saucisse, la journée des poissons, la journée « prends soin de toi », la journée des écoliers, la chorale d'hiver, et « cuisiner avec le cuisinier au jardin de notre intendante ». Ces animations apportent de l'enthousiasme pour tous et créent des liens entre les membres de l'équipe, les enfants et les familles. Elles sont aussi des moteurs pour expérimenter différentes activités spécifiques avec les enfants et attiser leur curiosité.

Au niveau pédagogique, l'équipe ne cesse de réfléchir à la qualité des prestations offertes et ajuste au besoin ses pratiques. Des lectures partagées ont nourri les échanges

entre les professionnels autour de la mission de « guide ». Les concepts de bienveillance, d'estime de soi et d'éducation positive ont été régulièrement abordés.

L'équipe a décidé de reconduire « Une nuit à la crèche » pour les enfants qui quittent la structure avant la rentrée scolaire.

Le samedi matin est un moment très important lorsque les parents viennent déjeuner avec les enfants et l'équipe: c'est l'occasion d'avoir les dernières discussions privilégiées avant de se séparer définitivement.

L'EVE Champs-Fréchets a été sélectionné pour apparaître dans le guide GVarchi comme une construction contemporaine emblématique des années 2000-2015.

BENJAMIN



Meyrin EVE Monthoux

Garderie Arc-en-Ciel

Depuis la rentrée 2015, une nouvelle organisation des groupes a été expérimentée. Dans un souci de proposer un accueil de qualité, l'équipe accueille désormais les enfants en deux groupes de 14 enfants âgés entre 1 année et 2 ans et demi et deux groupes de 16 enfants de 2 ans et demi à 4 ans. Ceci permet également de laisser plus de flexibilité à l'administration pour satisfaire au mieux les besoins de garde des parents.

La garderie propose chaque année des rencontres, des conférences ou des ateliers aux parents. De janvier à mai 2015, l'équipe a travaillé avec une plasticienne extérieure autour du thème des 5 sens. Elle a pu expérimenter de nouvelles techniques et développer une vision plus conceptuelle de ce thème. Cette approche a d'abord été expérimentée par l'équipe avant la mise en place des ateliers avec les enfants dans les quatre groupes de l'Arc-en-Ciel. Suite à ce travail, l'Arc-en-Ciel a organisé une exposition interactive pour les familles. Les 120 parents et enfants présents ont pu expérimenter leurs sens à travers divers ateliers.

Sur le plan pédagogique, la responsable de l'Arc-en-Ciel a travaillé avec une intervenante extérieure sur le concept d'évaluation dans une démarche de qualité. Le concept a ensuite été travaillé avec l'équipe.

Depuis la rentrée 2015, l'équipe de la Garderie a la chance d'accueillir une élève psychomotricienne qui propose des ateliers aux différents groupes d'enfants. Elle permet aux enfants de développer leurs compétences motrices à travers diverses propositions. La présence de cette stagiaire psychomotricienne permet également aux équipes d'affiner leur regard sur la psychomotricité et l'importance du mouvement.

Un nouveau projet a vu le jour à la garderie, il s'agit d'un partenariat avec le Centre de rencontre pour femmes migrantes (CEFAM) Depuis quelques années, cette association propose des cours de français à des mamans allophones, dans les locaux de la garderie.

Afin d'offrir à leurs enfants un accueil stimulant, prévenant et répondant à leurs besoins, une éducatrice les prend en charge deux fois par semaine pendant les cours de français. Ce projet, financé par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), comporte également un volet de soutien

à la parentalité : un atelier réunissant les parents et les enfants et deux animations autour de thèmes liés à la petite enfance, soit l'alimentation et le jeu.

Soutien pédagogique aux équipes et intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers

La psychologue intervenante en soutien pédagogique est intervenue dans les 3 structures pour 41 enfants et a effectué 262 interventions en 2015, allant d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes, des rencontres avec les familles et le réseau. Parmi les enfants accompagnés, 6 ont quitté les institutions pour entrer à l'école. Deux d'entre eux ont été orientés vers l'enseignement spécialisé.

Une nouvelle procédure pour évaluer les demandes d'accueil prioritaires a vu le jour en septembre 2015, elle a été élaborée par la psychologue et la responsable administrative.

A la demande des responsables de site, la psychologue a créé un outil d'observation commun aux trois structures ainsi qu'un support pour le projet personnalisé de chaque enfant. Les deux outils ont été présentés aux éducateurs de l'enfance ainsi qu'aux assistants socio-éducatifs. Les équipes sont en train de l'expérimenter.

Un guide récapitulant les modalités de collaboration avec les différents partenaires du réseau genevois a été présenté par la psychologue aux équipes des trois institutions (Travail en réseau : guide pour la pratique).

La collaboration avec les partenaires locaux tels que l'équipe pluridisciplinaire de la consultation de Meyrin de l'Office médico-pédagogique et les directeurs et directrices des établissements scolaires s'est poursuivie et renforcée durant cette année. La psychologue a participé à la Journée de l'Ecole Inclusive organisée par le Département de l'Instruction Publique en novembre. Suite à cela, un contact a été pris entre le service de la petite enfance et la responsable de la Direction générale de l'enseignement obligatoire chargée du projet Ecole inclusive. Il a débouché sur un souhait de rencontre en 2016. La psychologue a également continué à représenter le service au sein de la Plateforme intégration pilotée par le service de la petite enfance de la Ville de Genève et réunissant les partenaires impliqués dans les questions d'intégration dans le domaine de la petite enfance.

Situation des structures d'accueil au 31.12.2015

Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	Garderie*	Total
Moins de 2 ans	31	35	20	86
de 2 à 4 ans	68	70	112	250
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure	99	105	132	336

Taux de fréquentation	EVE CHF	EVE MON	Garderie	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	27	35	38	100
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	31	43	63	137
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	41	27	31	99

Situations familiales	EVE CHF	EVE MON	Garderie	Total
Couples mariés	69	80	97	246
Couples non mariés	20	15	13	48
Parents séparés (non divorcés)			9	9
Parents divorcés		2	3	5
Familles monoparentales	10	8	10	28
Parents veufs				0
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (2 ^{ème} enfant)	11	13	12	36
Familles bénéficiant d'un rabais de 100% (3 ^{ème} enfant)	2	1		3

Structures subventionnées par la commune	AFJ-MVM*	La Framboise
Nombre d'enfants accueillis	46	42
Nombre de places équivalent plein-temps	33.36	15
Nombre d'accueillantes familiales engagées	31	

Données démographiques et statistiques	
Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-3 ans)	1011
Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures	424
Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	264
Nombre d'enfants de Meyrin sans demande d'accueil	323

*CHF = Champs-Fréchets

MON= Monthoux

GARDERIE= Arc-en-Ciel

AFJ-MVM=Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement



THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame M. Boget jusqu'au 31 mai 2015
et de Madame N. Leuenberger dès le 1^{er} juin 2015

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

Saison théâtrale	<ul style="list-style-type: none">• 26 spectacles, dont 2 créations (36 représentations, + 9 scolaires primaires)• 4 spectacles en co-accueil (5 représentations à Château Rouge, Bonlieu, Vidy, BFM)• 1 marathon chanson pour les 20 ans du Forum• 1 spectacle en classe au CO de la Golette (8 représentations)• 16 rencontres «bord de scène», dont 8 pour les scolaires• 1 rencontre «Théâtre et neurosciences»• 2 projections de films (3 séances)• 1 banquet d'équinoxe
Services municipaux	31 activités (dont 13 du service de la culture, 13 du service des aînés)
Associations	24 activités d'associations meyrinoises (dont 11 de l'AHVM)
Locations	3 manifestations privées (payantes) 3 manifestations partenaires (gratuité)

MANIFESTATIONS CULTURELLES

L'exercice 2015 a correspondu au 20^{ème} anniversaire du Théâtre Forum Meyrin. Événement marqué par un marathon de chanson organisé conjointement par les trois services formant le dicastère de la culture : théâtre, bibliothèque et service de la culture. Le 26 septembre, de midi à minuit, onze chorales et plusieurs centaines de Meyri-nois ont chanté en chœur pour célébrer les 20 ans de leur centre culturel.

Le reste de l'année a fait place aux activités traditionnelles : l'accueil de spectacles pluridisciplinaires, des expositions, des manifestations municipales et associatives. En chiffres, les recettes se sont élevées cette année à CHF 806'997.19, soit 31.76% du budget global. La subvention de la commune de Meyrin s'élève à CHF 1'734'400.50, soit 68.25% du budget global.

Pour laisser place à une deuxième tranche de travaux, impliquant cette fois-ci le renouvellement de matériel scénographique obsolète, le Théâtre a dû être fermé durant plusieurs semaines entre avril et juillet. L'occupation du Forum s'en trouve diminuée avec seulement 219 jours d'activités ouvertes au public (268 en 2014). La salle de spectacle a été occupée pendant 142 jours, 84 jours pour les foyers.

BILAN ARTISTIQUE

Faisant honneur à sa mission d'accueil de spectacles d'envergure internationale, le TFM a présenté quelques artistes parmi les plus réputés du moment : le Suisse alémanique Christoph Marthaler, qui n'avait plus été vu à Genève depuis presque une décennie ; l'élégant metteur en scène britannique, Declan Donnellan ; un as du piano jazz, l'Israélien Yaron Herman ; la chorégraphe italienne récemment nommée à la direction du CCN de Nantes, Ambra Senatore ; les Irlandais mythiques de Shantalla, qui ont fait danser le public après un concert mémorable pour la Saint-Patrick ; les acrobates chinois du Nouveau Cirque national de Chine, au nombre de vingt-six, qui ont régalié un public familial dans une salle comble.

Au chapitre des créations, deux spectacles marquants ont été soutenus par la Fondation Meyrinoise du Casino. En septembre, dans le cadre de La Bâtie – Festival de Genève, l'événement *Sound of Music* : l'occasion pour l'équipe du Forum d'accompagner le travail d'une troupe exceptionnellement nombreuse : 12 danseurs de Broadway et 35 danseurs locaux, encadrés par un chorégraphe, un com-

positeur, un coach vocal, des répétiteurs de danse, tout ce petit monde placé sous la houlette du performer Yan Duyvendak. Accueilli par la suite à Marseille, puis au Théâtre des Amandiers à Paris, ce spectacle sera encore présenté au Centquatre, à Paris toujours, au printemps 2016. Avec lui, c'est aussi le nom de Meyrin qui voyage. Second temps fort : l'hommage à Piazzola de Maria de la Paz, chanteuse d'origine argentine vivant en Suisse, inconnue au bataillon, mais qui a littéralement envoûté le public. Magnifique concert qui aura permis de propulser sur le devant de la scène une artiste dont on devrait entendre reparler bientôt.

Dans le cadre de la Fête cantonale du Théâtre (30-31 octobre), le TFM a proposé une constellation d'événements autour de *Quantum*, la pièce de Gilles Jobin, récemment couronnée du Prix suisse de la Danse. Créée initialement au Cern, sur le site de Cessy (France) en septembre 2013, *Quantum* a fait le tour du monde : plus de 80 représentations en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Inde... pour finir sur la scène de Meyrin, qui avait coproduit la création. Deux films documentaires et un débat ont complété cette proposition artistique mêlant deux univers, l'art et la science, qui semblent étrangers l'un à l'autre alors qu'ils ont en commun une double exigence : rigueur et créativité.

Le Théâtre ayant dû être fermé au public pendant les travaux, la saison s'est trouvée raccourcie. Mais pas complètement puisque nous avons proposé à nos abonnés de se déplacer dans trois théâtres voisins. Ces déplacements sont plébiscités par notre public, qui apprécie non seulement de voir des spectacles que nous n'aurions pas pu offrir au TFM (plateau trop petit, manque de hauteur ou problèmes d'accroche pour les formes circassiennes), mais aussi le pique-nique et le verre de vin qui agrémentent le voyage en bus. C'est aussi l'occasion pour certains spectateurs de nouer des liens privilégiés avec les accompagnants, membres de l'équipe du Théâtre, qu'ils apprennent ainsi à connaître un peu mieux.

LE PUBLIC – LES PUBLICS

Le nombre de Pass vendu s'est stabilisé, légèrement au-dessus du millier. Le taux de fréquentation moyen sur l'année est en augmentation : 82,24% (contre 76% en 2014).

Pour les spectateurs dont nous connaissons la provenance (environ 65% du public global), la proportion de Meyrinois est de 27% sur toute l'année. Rappelons que les représentations scolaires sont prioritairement réservées aux élèves de Meyrin.

Partenariats

Le Théâtre Forum Meyrin peut se targuer d'entretenir d'excellents rapports avec plusieurs entreprises, services, partenaires qui soutiennent les activités déployées tout au long de la saison, et ce depuis de nombreuses années.

Parmi ceux-ci, relevons la décision de Meyrincentre de soutenir non plus un spectacle particulier, mais l'ensemble de la saison avec à la clé, et qu'ils en soient ici sincèrement remerciés, une augmentation conséquente de l'enveloppe accordée.

Fidèle parmi les fidèles, le Service Culturel Migros Genève a co-accueilli, par sa prise en charge de la moitié du déficit, 3 spectacles, la programmation du printemps 2015 étant exceptionnellement plus courte pour laisser la place à la deuxième tranche des travaux d'aménagements scénographiques (lumière et son).

Nos collaborations se poursuivent avec la Bâtie, festival de Genève, le théâtre des Bouffes du Nord à Paris, Château-Rouge à Annemasse et le Théâtre de Vidy à Lausanne, le Passedanse et le Pool romand des théâtres d'accueil. En 2015, nous avons pu nous associer également avec l'ADC – Association pour la Danse Contemporaine à Genève et Bonlieu à Annecy.

Le Club des partenaires, dont Genève Aéroport tient le haut du pavé, complète la liste des soutiens réguliers des activités déployées tout au long de l'année au Théâtre Forum Meyrin.

Deux enseignes genevoises, Payot libraire et Plain-chant se partagent la vente soit de livres soit de disques avant et après les représentations, offrant ainsi la possibilité au public de compléter l'offre culturelle.



Sound of Music

Toujours soucieux de favoriser l'accès à la culture pour les étudiants, les jeunes de moins de 20 ans et les spectateurs avec un revenu plus modeste, la Ville de Genève et le Fonds Intercommunal subventionnent l'achat de billets grâce au crédit « accès à la culture » (carte 20ans/20 francs, billets jeunes/étudiants/apprentis et au chéquier Culture).

Finalement, l'accueil des associations reste une source de rencontres, d'échanges et de collaboration pour rendre possible ce qui représente pour chacune de ces entités « l'événement annuel » dans ce Théâtre municipal.

L'ADMINISTRATION

Après avoir intégré les relevés horaires des collaborateurs sur le logiciel de partage de l'information « Régie-spectacle » en 2014, l'année 2015 aura été celle de l'introduction d'une pointeuse, dont les informations sont également directement intégrées au logiciel. Un changement de pratique, source de préoccupations, mais finalement bien vécu par l'ensemble du personnel.

Une harmonisation de l'ensemble des descriptifs de fonction des postes du Théâtre est entamée et sera concrétisée en 2016.

De même, les démarches pour assurer auprès d'une caisse d'assurance 2^{ème} pilier le personnel auxiliaire technique sont initiées afin d'améliorer la couverture sociale d'une catégorie de personnel précarisée. Ces démarches aboutiront à la conclusion d'un accord au 1^{er} janvier 2016.

COMMUNICATION ET ACCUEIL

Communication

En janvier 2015, le Théâtre Forum Meyrin a lancé un concours pour désigner son nouveau graphiste pour une période de trois ans, renouvelable. C'est l'agence *The Workshop* qui a remporté le mandat.

The Workshop a convaincu en proposant pour les 20 ans du Théâtre une nouvelle identité visuelle bien marquée, audacieuse et ludique.

Le bureau, fondé en 2012, est dirigé par deux trentenaires. Ils ont conçu la nouvelle ligne graphique du Théâtre Forum Meyrin pour la saison 2015-2016. Cette nouvelle identité implique la communication institutionnelle, ainsi que la promotion des spectacles. En conséquence, le logo de notre institution a changé.

D'entente avec le responsable de la communication au niveau communal, il a été convenu en février 2015 que le Théâtre ferait apparaître le logo de la Commune de manière systématique sur ses affiches dès la saison 2015-2016.

Restauration

A l'automne 2015, le responsable de la restauration a suivi avec succès la formation de cafetier et a obtenu sa patente. C'est une plus-value pour le Théâtre, car il apporte ainsi une expertise supplémentaire, notamment dans le domaine du contrôle sanitaire.

Accueil

L'année 2015 aura vu, après une procédure de recrutement, l'arrivée d'une nouvelle responsable de l'accueil du public et du catering en loge en la personne de Fabienne Piacenza. Travaillant à un taux d'activité de 50% (annuelisé), elle est entrée en fonction au mois d'août.

Auparavant, un autre processus de recrutement a abouti à l'engagement, pour un mandat à durée déterminée, d'une auxiliaire de billetterie à 40%, Félicie König, qui a commencé son activité début juin.

TECHNIQUE SCÈNE

L'année 2015 a vu une saison artistique écourtée à fin mars pour faire place à la deuxième partie des travaux de mise à niveau du matériel de gradations lumière, de la sonorisation (amplification et diffusion) ainsi que la mise en conformité de la distribution du câblage réseau d'éclairage et du réseau sonorisation.

Ce projet de mise à niveau et de reconfiguration technique est l'aboutissement d'un processus géré en direct par l'équipe technique, qui aura duré 3 années. Durant cette période, nous nous sommes rendus à des salons professionnels, comme le Siel à Paris et la Musikmesse à Francfort, afin d'avoir le meilleur panorama professionnel du matériel à sélectionner pour le Forum. S'en est suivi des périodes de tests in situ afin de comparer et déterminer quel serait le matériel le plus à propos pour les spécificités de la salle de spectacle et les manifestations qui y sont accueillies.

Une première période de travaux d'avril à mi-mai a demandé à l'ensemble de l'équipe technique du Théâtre Forum Meyrin de tirer pas moins de 12 kilomètres de câbles à travers la scène et la salle de spectacle. La deuxième session

des travaux, de mi-juin à mi-juillet, fut dédiée à la mise en service des nouveaux gradateurs de lumière, de la nouvelle amplification et diffusion sonore line Array et à la formation sur les nouvelles régies lumière et son.

Dorénavant, avec des équipements scéniques de sonorisation et de lumière à jour, le TFM pourra répondre aux demandes des compagnies accueillies sans avoir à recourir à de coûteuses locations de matériel, et ainsi offrir de meilleures prestations en termes d'accueil technique.

TECHNIQUE BATIMENT ET SECURITE

Entretien

En 2015, toujours à la recherche d'économies d'énergie et afin d'améliorer le confort tant des collaborateurs que des utilisateurs, nous avons poursuivi les modifications énergétiques concernant le chauffage et la ventilation initiées en 2013 avec la bibliothèque, par des travaux à la pizzeria du Forum, dans les bureaux de l'AHVM ainsi que dans l'appartement de fonction de l'employé polyvalent. Pour supprimer les infiltrations d'air du restaurant, nous avons également fait installer des joints complémentaires sur les ouvrants (portes, portes-fenêtres et fenêtres oscillo-battantes). Grâce à ces modifications, nous allons encore grappiller quelques pourcents sur la consommation électrique et ainsi diminuer les charges.

En septembre 2015, des sociétés spécialisées dans l'éclairage nous ont fourni des appliques LED de nouvelle génération que nous avons testées et qui pourront être installées courant 2016, dans une première étape, au-dessus des escaliers qui donnent accès aux salles d'exposition. Avec une durée de vie de 40'000 heures (env. 8 ans) contre 10'000 actuellement, une économie substantielle d'achat d'ampoules est attendue pour les exercices à venir.

Sécurité

Nous avons pu, en 2015, compléter les formations sur la sécurité et l'évacuation avec des séances d'information au personnel de l'Undertown, du service de la culture et en interne.

Deux exercices d'évacuation du bâtiment ont été organisés en collaboration avec le chargé de sécurité de la Commune et le service du feu: le premier, sans public; le deuxième, pendant une représentation scolaire. Ces exercices ont confirmé la validité des procédures mises en place et l'excellence des mesures de sécurité préconisées.

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Quantité de déchets produits par les Meyrinois en 2015	9'979'100 kilos
Arbres communaux répertoriés dans la base de données informatique	4'011 sujets
Végétaux herbacés, bulbeux ou ligneux plantés au Jardin alpin en 2015	25'600 unités
Matériel de manifestation en 2015	350 livraisons
Durée de fonctionnement du centre de voirie et horticole jusqu'en 2015	35 ans

GESTION DES DÉCHETS

Le tri des déchets à la source permet de préserver les ressources en énergie et la valorisation de matières précieuses. De plus, des économies substantielles sont réalisées par la collectivité meyrinoise du fait que les déchets incinérés sont beaucoup plus coûteux à traiter que ceux qui sont recyclés, certaines fractions pouvant même être parfois vendues à des repreneurs agréés. En 2015, le taux de déchets triés à la source s'élève à 50,05% à Meyrin, ce qui permet d'atteindre avec deux ans d'avance l'objectif cantonal qui est de 50% en 2017. Un autre indicateur pertinent est la baisse de la quantité des déchets incinérés dans l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM). On peut constater une baisse de 395 tonnes de déchets incinérés en 2015 par rapport à 2014, ce qui représente 8%. Ce chiffre illustre le comportement engagé en faveur de l'environnement de nombreux citoyens, qu'il convient d'étendre à l'ensemble de la population. En raison des conditions climatiques caniculaires, l'année 2015 a été marquée par une baisse significative des quantités de déchets de jardins collectés sur le territoire communal. En effet, une diminution de 165 tonnes par rapport à 2014 a été constatée, ce qui représente environ 10%. Les objectifs en termes de tri des déchets à la source seront atteints au moyen de l'intensification de la sensibilisation et de l'information de proximité, ainsi que de l'augmentation des contrôles et des mesures de répression appropriées, conformément au principe du pollueur payeur.

ESPACES VERTS

Aménagement éphémère de la place de Meyrin-Village

Le projet 2015 de verdissement et de fleurissement de la place de Meyrin-Village s'est inscrit dans une dynamique différente de celle des années précédentes, dans une perspective de durabilité. Elle a visé une attractivité pour stimuler la convivialité grâce à la création de lieux de rencontre, de lecture ou de repos. L'objectif atteint a dépassé les attentes des concepteurs, du fait de la forte fréquentation du public, qui s'est attardé sur les sièges constitués de palettes usagées tapissées de gazon synthétique. Pour contrer le caractère très minéral de cette place, des niches ont permis d'accueillir, près des assises, des végétaux dont les frondaisons fleuries ont offert aux usagers une fraîcheur bienfaitrice dans le contexte d'un été caniculaire. Cet aménagement communal annuel a apporté un agrément complémentaire des terrasses et arcades des commerçants implantés dans le périmètre de cette place publique. En automne, des chrysanthèmes ont remplacé les plantes estivales et des sapins illuminés leur ont succédé pour les fêtes de fin d'année et le marché de Noël.

Jardin alpin

Outre l'accès permanent offert au public amateur et professionnel tout au long de l'année, le Jardin alpin accueille sur demande des groupes de personnes intéressées. En 2015, ont été accueillis par le service de l'environnement une classe de l'école primaire du Seujet en ville de Ge-



Aménagement estival de la place de Meyrin-Village

Espace de fraîcheur sur la place de Meyrin-Village

Arbustes en fleur au Jardin alpin au mois de juin

nève, des représentants du service des espaces verts de la ville de Schaffouse et une classe de la haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture de Genève (HEPIA), dans le cadre d'un module de formation relatif à la composition végétale. Ces visites, adaptées aux attentes des participants, ont été suivies avec l'intérêt de découvrir les différentes facettes du Jardin alpin, notamment en termes de diversité biologique. Par ailleurs, 25'600 plantes et bulbes à fleurs ont été plantés sur ce site en 2015, comprenant 471 espèces et variétés différentes. Les graines sont généralement obtenues par des échanges avec des jardins botaniques des zones tempérées du monde entier, situées essentiellement dans l'hémisphère nord. L'accès privilégié à ce matériel de multiplication offre des garanties d'authenticité génétique des plantes obtenues, du fait que les graines sont récoltées dans des peuplements naturels homogènes, par des spécialistes qui connaissent bien leur flore locale. D'autre part, le Jardin alpin a participé à la semaine didactique des Jardins botaniques suisses *Botanica* du 13 au 21 juin 2015, qui a touché un public varié, sur la thématique générale des plantes et de la couleur.

Entretien sylvicole du Bois-du-Lan

Durant la saison hivernale, l'association des propriétaires de forêts de l'ouest genevois a organisé, sur mandat de la ville de Meyrin, des travaux d'exploitation et d'entretien de cette parcelle forestière, dans une perspective de sécurisation et de valorisation de ce patrimoine forestier communal. Dans un canton urbain tel que Genève, la multifonctionnalité de la forêt joue un rôle essentiel dans le contexte local. Ses caractéristiques propres et son histoire en font un objet biologique de haut intérêt. De plus, sa situation

Déchargement d'un tronc débardé au moyen de chevaux de trait

géographique, à proximité immédiate de zones fortement urbanisées, en fait un lieu de délasserement très prisé par les citoyens. D'autre part, la promotion d'une gestion forestière durable assure la pérennité des fonctions assignées à la forêt, sur les plans écologique, économique et social. Le périmètre se situe dans un contexte de forte fréquentation, tant au niveau du trafic routier sur la rue des Entreprises, qu'à l'intérieur du site par les promeneurs de chiens ou les personnes qui prennent leur pause de midi dans le Bois-du-Lan. A cet effet, des troncs ont été laissés sur place pour permettre à ces dernières d'y prendre place. Afin de limiter les risques d'accident, les arbres potentiellement dangereux pour les piétons ou les automobilistes ont été abattus. De plus, les promeneurs sont incités à emprunter le sentier principal, de manière à éviter de piétiner l'ensemble du bois, à préserver sa capacité de régénération ainsi que la dynamique naturelle de la forêt. La matière ligneuse évacuée a été essentiellement transformée en plaquettes pour alimenter des chaudières à bois. En effet, la valorisation des produits ligneux constitue un complément bienvenu à l'approvisionnement du canton en énergie renouvelable, quand bien même une petite partie a pu aussi être valorisée sous forme de bois de service. Ces matières ligneuses ont été évacuées au moyen de chevaux de trait pour préserver le sol et permettre un accès aisé dans les passages étroits. Par ailleurs, la suppression des tiges concurrentes permet aux plus beaux sujets de poursuivre leur croissance et apporte une sensible amélioration de la qualité de cette forêt urbaine. Enfin, les interventions qui favorisent la création de lisières étagées maintiennent la biodiversité, offrant une richesse de milieux variés accueillant de nombreuses espèces animales et végétales.



**Avenue d'érables de Montpellier
au chemin de Riantbosson**



Aménagement devant le Vivarium

Gestion du patrimoine arboré

L'inventaire informatisé des arbres communaux a été achevé en 2015, ce qui permet d'avoir une vision globale de l'assortiment des espèces et variétés et de leurs dimensions, de l'état sanitaire et esthétique des différents sujets, notamment en termes de soins préconisés, de même que de l'estimation de leur espérance de vie en vue de leur remplacement. Ce relevé de végétation offre un outil de gestion performant, harmonisé sur l'ensemble du canton pour obtenir des données comparables. Le nombre total d'arbres situés sur les différentes parcelles communales s'élève à 4'011 sujets. En 2015, 27 arbres à grand développement ont été plantés, conformément à la cadence de renouvellement définie par le plan de gestion. Il s'agit de trois charmes à la rue des Vernes, de neuf charmes à l'école de Monthoux, d'un chêne kermès à la rue de la Prulay, de trois chênes pédonculés au chemin Salomon-Penay, d'un sapin du Caucase à l'école de Meyrin-Vaudagne, d'un chêne rouge d'Amérique dans l'impasse Virginio-Malnati et de neuf érables de Montpellier au chemin de Riantbosson. Cette dernière espèce est particulièrement illustrative de la politique de plantation actuelle, qui vise à privilégier les essences indigènes ou européennes, notamment en lien avec leur résistance physiologique au climat qui tend à se réchauffer.

Obtention d'une distinction environnementale

Le service de l'environnement a participé au concours *Nature en Ville*, sous l'égide du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA). Les projets ont été primés sur la base des dossiers présentés. Parmi les 18 projets évalués, celui de Meyrin est arrivé en 2^{ème} position, ce qui permettra à la Ville de toucher un montant de CHF 10'000.- pour la phase de réalisation en 2016. Le jury a été conquis par la force du projet qui vise à concilier l'intérêt environnemental avec les aspects pédagogiques et didactiques, tout en apportant un accroissement de la biodiversité aux abords des différentes écoles meyrinoises.

ESPACES DE JEUX

L'ensemble des places de jeux de Meyrin fait l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire et d'un contrôle technique mensuel par le personnel communal, ainsi que d'une expertise annuelle par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. D'autre part, les travaux de rénovation des places de jeux se poursuivent conformément au programme en cours, selon les besoins identifiés dans les différents quartiers et l'état de vétusté ou d'obsolescence des équipements évalués. En 2015, la place de jeux située sur le site des Jardins familiaux du Renard, dans le quartier de la Citadelle, a été rénovée et mise en conformité au moyen de nouveaux accessoires certifiés.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC

Les travaux courants de maintenance du domaine public constituent une partie importante de l'activité déployée par l'équipe affectée à ces différentes tâches. Dans ce contexte, l'entretien des équipements de signalisation horizontale et verticale est assuré tout au long de l'année, conformément aux exigences légales. Hormis les interventions qui requièrent une forte réactivité dans les cas d'accidents, la rénovation ou le remplacement des éléments est effectué selon les nécessités constatées sur l'ensemble du territoire communal.

Réseau d'eau potable sur la place des fêtes communales

Un réseau d'eau potable a été développé sur le site de la Campagne Charnaux pour répondre aux besoins des usagers lors des fêtes officielles, associatives ou privées. Ainsi, chaque stand sera désormais doté d'un accès direct à l'eau potable pour offrir au public les diverses préparations culinaires. Pour des raisons d'hygiène et de potabilité, l'utilisation à des fins de consommation de l'eau alimentée par le réseau d'arrosage n'est plus autorisée par le chimiste cantonal.

CANALISATIONS

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante, compte tenu de l'augmentation des épisodes pluvieux de forte intensité. Le suivi des sacs de routes et des conduites d'écoulement des eaux claires est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. De plus, des contrôles du contenu des canalisations ont été effectués au moyen d'une caméra introduite dans ces dernières en 2015, dans la périmètre des bois de la Maille et dans le chemin Perrault-de-Jotemps, situé dans le quartier de la Citadelle.

VIABILITÉ HIVERNALE

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité 15 interventions en 2015, alors qu'elles ont été au nombre de huit en 2014. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement, ces derniers n'exerçant qu'un effet mécanique antidérapant. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun. Les nombreux obstacles sur la voie publique, inhérents aux nouveaux aménagements de l'espace urbain, complexifient les interventions, notamment en termes d'accès aux différents sites. C'est pourquoi, dans une logique d'amélioration continue, de nouvelles techniques sont mises en œuvre, au moyen d'engins étroits et maniables, afin d'optimiser la sécurité et le confort des usagers qui doivent se déplacer en raison de leurs activités économiques ou de loisirs.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Ville ou des milieux associatifs. 350 livraisons ont été effectuées en 2015 par le personnel communal. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreuses activités contrastées ont jalonné l'année 2015, notamment Meyrin-les-Bains, Octopode, la fête galicienne, la fête de l'aïd et le marché de Noël. D'autre part, a été célébré au mois de septembre 2015 le 40^{ème} anniversaire de l'association des habitants des Champs-Fréchets. Ces différents événements ont requis des ressources internes importantes pour répondre aux besoins des comités d'organisation.

Semaine de l'environnement

Au cœur de son patrimoine environnemental, la population meyrinoise a toujours manifesté la volonté de préserver un cadre de vie le plus harmonieux possible, malgré le développement urbain. Inauguré en 1980, le centre de voirie et horticole est en exploitation depuis 35 ans, doté d'un service de l'environnement adapté aux besoins du 21^{ème} siècle, dans une dynamique d'anticipation de l'évolution de la ville de Meyrin et des besoins de ses habitants. Pour fêter ce jubilé, trois événements ont été organisés. D'une part, du 23 au 28 mars 2015, une exposition a été installée dans le centre commercial de la cité, pour présenter différentes actions environnementales municipales. Face à une histoire qui s'accélère, notre richesse environnementale, fondée notamment sur la valorisation et la gestion de notre patrimoine vert, constitue indéniablement un atout pour l'avenir. A cette occasion, ont été distribués des *Sakatis* et des récipients à déchets de cuisine avec des sacs compostables, afin de promouvoir le tri des déchets à la source et les éco-gestes au quotidien. D'autre part, les portes du centre de voirie et horticole ont été ouvertes au public le 28 mars 2015. Lors des visites, les facettes cachées de la production florale qui agrémentent les espaces verts ont été présentées au public dans les serres et les locaux d'exploitation, sous la conduite de professionnels de l'horticulture. A la fin de cette semaine, a également été intégrée la 15^{ème} édition de l'action citoyenne *Meyrin propre* qui a eu lieu le 28 mars 2015.



FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Cette année encore, mais cette fois avec grande surprise, nous constatons un résultat excédentaire de CHF 4'303'745.

Grande surprise en effet, puisque l'intégration dans les projections des comptes des dernières estimations fiscales, reçues à la fin de l'été dernier, laissaient présager une baisse de nos recettes fiscales qui devait être couverte par le non dépensé des ressources humaines et un écart positif sur la taxe professionnelle.

Finalement, les résultats fiscaux sont en globalité très proches du budget, et avec les écarts positifs sur presque toutes les autres rubriques, tant au niveau des recettes que des charges, nous terminons l'année avec un résultat positif important.

Nous pouvons nous réjouir de ce résultat, mais nous ne devons pas oublier que nos résultats dépendent grandement des recettes fiscales, dont les estimations sont difficiles à établir, comme nous pouvons à nouveau le constater cette année.

L'implication du Conseil administratif auprès des responsables de service pour le respect des budgets alloués et le travail accompli par ceux-ci et leurs collaborateurs, assuré avec compétence, professionnalisme et rigueur, a permis de respecter les budgets et d'enregistrer le bon résultat de l'exercice 2015.

C'est donc avec une grande satisfaction que mes collègues et moi-même, remercions les responsables de service pour l'excellente gestion de leur service.

Les comptes 2015 sont donc réjouissants.

Des investissements importants sont en cours et d'autres, des grands projets, sont envisagés, (*Place des Cinq-Continents, nouvelle mairie, nouveau site de production des repas scolaires, etc.*). Leur financement sera en grande par-

tie réalisé par l'emprunt. Aujourd'hui les charges d'intérêts sont très intéressantes et supportables, mais en fonction de l'évolution des taux d'intérêts, celles-ci pourraient avoir des effets non négligeables sur nos charges communales et par conséquent sur l'équilibre de nos budgets futurs.

Les charges d'amortissements augmenteront, les charges de fonctionnement également. Il nous faudra des recettes supplémentaires en suffisance pour nous permettre de financer ce développement. Espérons que les recettes fiscales à venir seront aussi réjouissantes que cette année ce qui nous permettrait de maintenir l'évolution de la hausse du centime additionnel à un taux raisonnable.

Rappelons aussi que le contexte politique envisage plusieurs modifications de projets de loi sur la fiscalité qui sont à l'étude et dont nous suivons l'évolution afin de rapidement pouvoir estimer leurs impacts sur nos comptes futurs.

Le projet de loi sur la répartition des tâches (LRT) entre le Canton et les Communes est en discussion. Nous devons également suivre les conséquences de l'assiette financière de ce projet de loi afin d'en mesurer l'impact sur nos comptes et ceci dès que possible.

Pour terminer et sans vouloir noircir le tableau, il y aura également lieu de se préoccuper de l'évolution de la situation économique qui prévaudra ces prochaines années et qui pourrait, selon la tournure des événements, avoir également des effets financiers non négligeables.

Conscient, du rôle des collectivités de soutenir l'investissement, le Conseil administratif poursuit sa gestion responsable et prévisionnelle des moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

Au nom du Conseil administratif

Jean-Marc DEVAUD

LES CHIFFRES CLES DES COMPTES 2015

FONCTIONNEMENT

Revenus	99'129'060
Charges	-82'707'407
Amortissement du patrimoine administratif	-12'117'907
Excédent de recettes	4'303'745

INVESTISSEMENTS

Investissements	-39'644'032
Recettes d'investissements	9'628'339
Investissements nets	-30'015'693

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Par l'amortissement du patrimoine administratif	12'117'907
Par l'excédent de recettes	4'303'745
Par l'emprunt	13'594'040
Financement total	30'015'693

ETATS FINANCIERS

Les comptes 2015 terminent avec un excédent de recettes de CHF 4'303'745. Ils affichent un écart de charges favorables de 2% par rapport au budget 2015 et un écart défavorable de 5% par rapport aux comptes 2014. Les revenus affichent un écart de 2% par rapport au budget 2015 et un écart favorable de 7% par rapport aux comptes 2014.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement, constitué des amortissements de CHF 12'117'907 et de l'excédent des recettes de CHF 4'303'745 se monte à CHF 16'421'652.

LES REVENUS

Les recettes de fonctionnement 2015 s'élèvent à CHF 99'129'060, soit de CHF 2'308'281 ou 2% supérieures au budget de CHF 96'820'779; (2014: CHF 92'499'822).

Ces 2% s'expliquent principalement par un écart favorable de CHF 1'606'407 sur les recettes fiscales, des écarts favorables sur les autres revenus de CHF 1'265'603 compensé par un écart défavorable des recettes de dédommagements des collectivités publiques de CHF 563'730.

Les impôts

Les recettes fiscales s'élèvent à CHF 85'653'120 pour un budget de CHF 84'046'713, soit un écart favorable de 2% ou CHF 1'606'407 (2014: CHF 80'045'693). Elles représentent le 86% des revenus de la Commune.

Il est rappelé que les prévisions fiscales pour les impôts sur les personnes physiques et morales sont établies par l'Etat. Depuis le passage au système postnumerando, les impôts pour l'année courante ne sont pas disponibles, puisque les déclarations fiscales 2015 sont complétées en 2016. L'administration doit donc estimer les recettes fiscales sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important. En effet, la production d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation.

L'estimation de la production 2015 est basée sur celle de 2014 et sur des hypothèses d'évolution. Le degré de fiabilité de la production 2014 est donc corrélé au pourcentage de notification. Plus le pourcentage d'impôt notifié est bas, plus le degré de fiabilité de l'estimation est bas.

REVENUS	R 2015	B 2015	R 2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014
Impôts	85'653'120	84'046'713	80'045'693	1'606'407	5'607'428
	86%	87%	87%	2%	7%
Revenus des biens	3'280'492	2'897'770	3'240'653	382'722	39'839
	3%	3%	4%	13%	1%
Revenus divers	8'541'059	7'855'536	8'589'705	685'523	-48'647
	9%	8%	9%	9%	-1%
Part à des recettes et contributions	219'967	165'000	213'836	54'967	6'132
	0%	0%	0%	33%	3%
Dédommagements coll. publiques	1'067'390	1'631'120	120'577	-563'730	946'814
	1%	2%	0%	-35%	785%
Subventions et allocations	278'626	224'640	219'359	53'986	59'267
	1%	0%	0%	24%	27%
Subventions à redistribuer	88'405	0	70'000	88'405	18'405
	0%	0%	0%	+++%	26%
TOTAL REVENUS	99'129'060	96'820'779	92'499'822	2%	7%

IMPOTS	R 2015	B 2015	R 2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014
Impôts personnes physiques	49'310'529	46'849'503	45'439'620	2'461'026	3'870'910
	57.6%	55.7%	56.8%	5%	9%
Impôts personnes morales	20'059'527	22'602'005	19'499'506	-2'542'478	560'021
	23.4%	26.9%	24.4%	-11%	3%
Fonds péréquation	2'822'322	3'144'705	2'606'835	-322'383	215'487
	3.3%	3.7%	3.3%	-10%	8%
TPC	13'460'105	11'450'500	12'497'875	2'009'605	962'230
	15.7%	13.6%	15.6%	18%	8%
Impôts sur les chiens	638	0	1'858	638	-1'220
	0.0%	0.0%	0.0%	+++%	-66%
TOTAL IMPOTS	85'653'120	84'046'713	80'045'693	2%	7%

Les recettes de la péréquation proviennent d'un fonds alimenté par 20% de l'impôt cantonal sur le bénéfice. Le total alloué par le fonds pour 2015 s'élevait à CHF 67'938'090 pour un budget de CHF 75'000'000 (2014: 66'372'062). Les montants sont répartis en fonction de l'indice de la capacité financière (91.04 pour Meyrin – 2014: 97.80) et des charges à assumer par les communes. La part de Meyrin se monte à 3.96% (2014 - 3.92%) du fonds. En terme de

recettes reçues, Meyrin arrive cette année encore en 6^{ème} position après Genève, Vernier, Onex, Lancy et Versoix.

En ce qui concerne la taxe professionnelle, nous avons un écart favorable de 18% par rapport au budget, et de 8 % par rapport aux comptes 2014. La répartition de la production est la suivante: CHF 10'250'000 pour l'année 2015 et le solde pour les années précédentes.

Les revenus des biens

Le montant total de la rubrique s'élève à CHF 3'280'492, soit un écart favorable de 13% ou CHF 382'722 par rapport au budget 2015; (2014: CHF 3'240'653).

Les principaux éléments liés à l'écart favorable sont:

- » Une diminution de CHF 22'146 des recettes des avoirs à vue au vu de la baisse des taux d'intérêts.
- » Des intérêts sur des avances aux copropriétaires des Vergers pour CHF 59'893 qui n'étaient pas budgétés.
- » Une hausse comptable des revenus des immeubles du patrimoine financier suite à la comptabilisation au brut des recettes pour CHF 40'516. Pour mémoire, la comptabilisation des années précédentes était établie au net.
- » Le plus gros poste de cette rubrique concerne la dissolution de la provision sur les actions BCGE pour

un montant de CHF 211'566, dans la rubrique gain comptable sur placement du patrimoine financier. En effet, les actions BCGE ont fini en hausse cette année.

- » La récupération des actes de défauts de bien sur la fiscalité sous la rubrique autres revenus pour CHF 91'866.

Le plus gros poste de cette rubrique concerne la rétrocession sur la consommation électrique par les SIG, dont le montant 2015 se monte à CHF 1'637'627 sous la rubrique revenus immeubles PA.

Les revenus divers

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 8'541'059, soit un écart favorable de 9% ou de CHF 685'523 par rapport au budget 2015 (2014: CHF 8'589'705).

REVENUS DES BIENS	R 2015	B 2015	R 2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014
Avoirs à vue	1'854	24'000	15'446	-22'146	-13'591	-92%	-88%
Créances	59'893	0	2'377	59'893	57'517	+++%	2420%
Capitaux du PF	38'148	36'600	36'173	1'548	1'976	4%	5%
Revenus Immeubles PF	434'199	390'900	379'008	43'299	55'191	11%	15%
Gain comptable sur placement PF	211'566	0	0	211'566	211'566	+++%	+++%
Participations permanentes du PA	72'608	72'600	72'608	8	0	0%	0%
Revenus Immeubles PA	2'340'358	2'343'670	2'642'314	-3'312	-301'956	0%	-11%
Autres revenus	121'866	30'000	92'729	91'866	29'137	306%	31%
TOTAL DES REVENUS DES BIENS	3'280'492	2'897'770	3'240'653	382'722	39'839	13%	1%

REVENUS DIVERS	R 2015	B 2015	R 2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014
Emoluments administratifs	273'074	191'000	200'372	82'074	72'702	43%	36%
Redev. utilisation et prestation service	4'816'222	4'513'100	4'417'561	303'122	398'662	7%	9%
Vente de marchandises	1'086'695	1'067'100	1'051'307	19'595	35'388	2%	3%
Dédommagements de tiers	872'629	533'336	905'545	339'293	-32'916	64%	-4%
Amendes	948'649	913'000	1'190'759	35'649	-242'110	4%	-20%
Autres contributions	543'789	638'000	824'162	-94'211	-280'373	-15%	-34%
TOTAL DES REVENUS DIVERS	8'541'059	7'855'536	8'589'705	685'523	-48'647	9%	-1%

Les principaux éléments de cette hausse sont :

- » Une hausse de CHF 82'074 des émoluments administratifs, liée au regroupement de l'Etat Civil Meyrin-Mandement et aux nouvelles compétences (préparation des naturalisations et déclarations concernant la garde conjointe).
- » Un écart favorable de CHF 303'122 de la rubrique redevances utilisation et prestation de service dû notamment à la refacturation du personnel pour CHF 106'647, à des recettes SIG liées à l'assainissement pour CHF 123'788, à des revenus plus élevés pour les écolages pour CHF 15'906, à des revenus plus élevés pour des travaux des tiers sur les routes pour CHF 22'076, à des recettes plus élevées sur la location de matériel de fête pour CHF 23'259, à la hausse des recettes Aînés pour CHF 42'025, et la diminution des recettes du TFM pour CHF 40'601, comme suit : billetterie et cotisations pour la saison pour CHF 18'511, coproductions CHF 20'449, et gratuités des associations pour CHF 1'641.
- » Un écart favorable de CHF 19'595 dans la vente, dû principalement aux recettes du traiteur et de la buvette du TFM de CHF 74'451 et les restaurants scolaires pour CHF 10'109, la baisse dans les recettes de ventes d'énergie de CHF 48'117 liée à un changement de pratique au niveau des énergies et la baisse dans les recettes de traitement de déchets de CHF 18'628.
- » Un écart favorable dans les dédommagements de tiers pour CHF 339'293, lié à des remboursements d'assurances pour CHF 337'085 ainsi que la participation privée à la création d'écopoints pour CHF 26'000 et à des écarts défavorables sur les loyers des logements relais pour CHF 22'696.
- » Un écart favorable de CHF 35'649 sur les recettes provenant des amendes.
- » Un écart défavorable de CHF 94'211 sur les autres contributions dû principalement à la diminution des recettes de publicité pour CHF 15'433, diminution saison TFM CHF 50'569, diminution de recettes promotion mobilité pour CHF 24'200, diminution de ventes Flexicard pour CHF 7'744.

Dans le poste redevances, utilisation et prestation de service de CHF 4'816'222, on trouve notamment : les recettes du TFM pour CHF 537'999, les entrées des installations sportives pour CHF 1'162'571 et les écolages des crèches pour CHF 2'403'906.

Dans le poste vente de marchandises de CHF 1'086'695, on trouve notamment les ventes de repas scolaires pour CHF 815'609, les ventes de verre, alu et papier pour CHF 86'372 ainsi que les ventes de repas et boissons du TFM pour CHF 144'886.

Dans les dédommagements de tiers pour CHF 872'629, on trouve notamment : les remboursements d'assurances pour CHF 791'573, les recettes des logements relais pour CHF 28'304 et la participation privée à la création d'écopoints pour CHF 26'000.

Dans les autres contributions pour CHF 543'789, on trouve notamment les recettes de publicité pour CHF 198'269 et CHF 85'454 pour la publicité du journal Meyrin-Ensemble, ventes de Flexicard pour CHF 187'256 et les contributions privées du Théâtre pour CHF 48'600.

Parts à des recettes et contributions

Le montant de cette rubrique est de CHF 219'967, soit un écart favorable de 33% par rapport au budget 2015 de CHF 165'000 ; (2014 : 213'836). Cette rubrique est alimentée principalement par la part dédiée aux communes sur le montant que les compagnies d'assurances incendie versent chaque année aux collectivités publiques. La part 2015 pour la Commune se monte à CHF 198'651.

Dédommagements collectivités publiques

Le montant de cette rubrique est de CHF 1'067'390, soit un écart défavorable de 35% par rapport au budget 2015 de CHF 1'631'120 ; (2014 : CHF 120'576).

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont :

- » recettes FIA (Fonds intercommunal des assainissements)..... CHF 897'313
- » remboursement des frais du groupement intercommunal PC CHF 54'453
- » remboursement des frais du groupement intercommunal CAS CHF 55'654
- » remboursement des frais du groupement Etat Civil Mandement..... CHF 50'370

Les recettes FIA sont de CHF 574'689 inférieures au budget. En effet, lors de l'établissement du budget par la Dgeau, la part du Lac des Vernes a été incluse dans le montant des recettes estimées du FIA, alors que ces recettes ne seront dues que lorsque le Lac sera terminé.

Subventions et allocations

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 278'626, soit un écart favorable de 24% par rapport au budget 2015 de CHF 224'640; (2014: CHF 219'359).

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont:

- » Subvention du GIAP pour les restaurants scolaires CHF 152'044
- » Subvention BIE CHF 37'242
- » Subventions privées pour le TFM CHF 43'739
- » Subvention Fonds Intercommunal (Grand Genève) CHF 12'601

Subventions à redistribuer

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 88'405. Il n'était pas budgété. Ces subventions ont été versées par le Fonds Intercommunal (FI), en faveur du festival Black Movie et pour

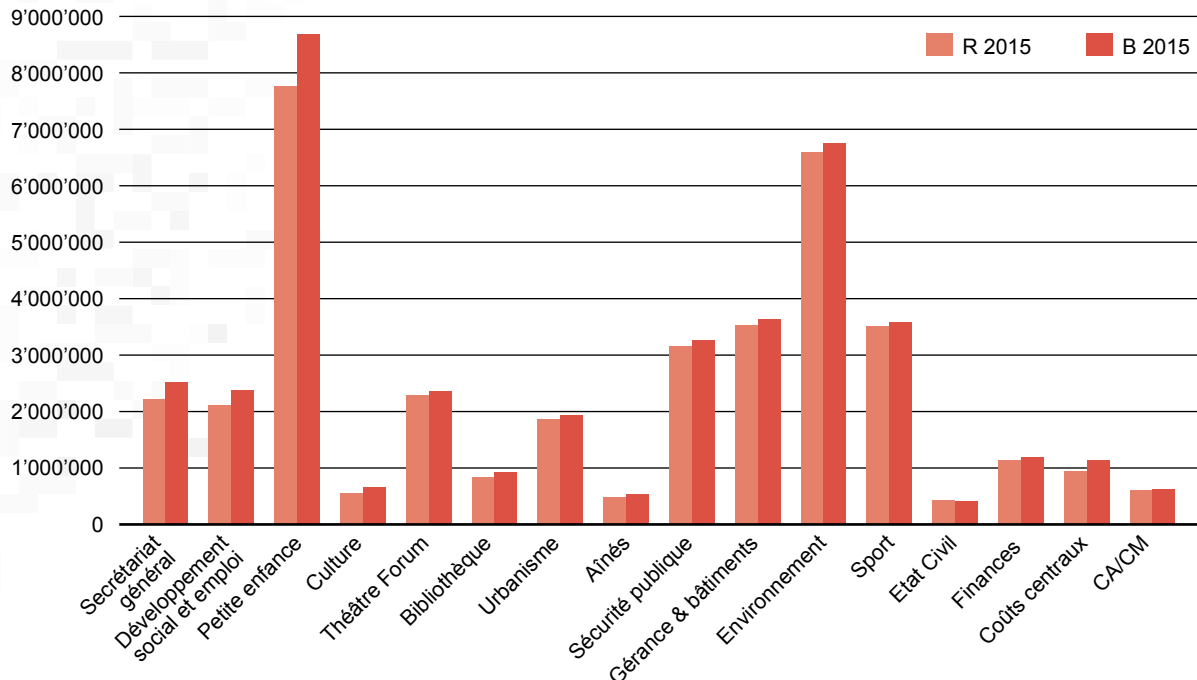
« Jouez, je suis à vous » (CHF 55'000), pour Genève Futur Hockey (CHF 30'000) et BASPO a versé pour « Footmania » (CHF 3'405); (2014 CHF 70'000). Cette rubrique se compense avec les subventions redistribuées dans les charges.

LES CHARGES

Les charges de fonctionnement se montent à CHF 94'825'314, soit un écart favorable de 2% ou CHF 1'532'389 par rapport au budget de CHF 96'357'703; (2014: CHF 90'484'431). Ces 2% sont expliqués notamment par:

- » Un écart favorable de CHF 2'207'469 pour les charges du personnel.
- » Un écart favorable de CHF 1'286'831 sur les biens, services et marchandises, les principaux éléments de cette baisse sont: des économies de CHF 217'709 sur la consommation énergétique, sur l'entretien immeubles par de tiers pour CHF 307'449 et sur les honoraires et prestations de services pour CHF 302'843.

CHARGES	R 2015	B 2015	R 2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014
Charges du personnel	38'624'867	40'832'336	37'214'720	2'207'469	-1'410'147
	41%	42%	41%	5%	-4%
Biens, services, marchandises	17'637'361	18'924'192	17'059'717	1'286'831	-577'644
	19%	20%	19%	7%	-3%
Intérêts passifs	61'219	238'624	14'863	177'405	-46'356
	0%	0%	0%	74%	-312%
Perte s/débiteurs, amortissements	15'472'510	12'658'817	14'025'156	-2'813'693	-1'447'353
	16%	13%	16%	-22%	-10%
Contributions à d'autres collectivités	9'029'423	9'099'639	8'633'800	70'216	-395'623
	9%	9%	10%	1%	-5%
Dédommagements à des collectivités	6'647'385	7'103'168	6'574'279	455'783	-73'106
	7%	7%	7%	6%	-1%
Subventions accordées	7'264'144	7'500'927	6'891'895	236'783	-372'249
	8%	8%	8%	3%	-5%
Subventions redistribuées	88'405	0	70'000	-88'405	-18'405
	0%	0%	0%	+++%	-26%
TOTAL DES CHARGES	94'825'314	96'357'703	90'484'431	2%	-5%



- » Un écart défavorable de CHF 2'813'693 sur les amortissements, dont CHF 2'438'603 sur les provisions pour pertes sur débiteurs, et CHF 375'090 sur les amortissements du patrimoine administratif.
- » Un écart favorable de CHF 70'216 sur les contributions à d'autres collectivités, dont CHF 60'216 représente la compensation financière aux communes françaises.
- » Un écart favorable de CHF 455'783 pour les dédommagements à des collectivités publiques.
- » Un écart favorable de CHF 236'783 sur les subventions accordées.

Charges du personnel

Les charges de personnel s'élèvent à CHF 38'624'867 soit un écart favorable de 5% ou de CHF 2'207'469 par rapport au budget 2015 de CHF 40'832'336 (2014 CHF 37'214'720). Cet écart s'explique notamment par :

- » **Secrétariat général** : vacance pendant plusieurs mois des postes de responsable Info-Com, délégué aux affaires économiques, responsable RH, écart taux activité responsable RH repourvu à 80%.... CHF 219'128
- » **Développement social et emploi** : l'activité Graffiti a cessé fin mai 2015, vacance de postes de stagiaires transit 2 postes sur 4 et HETS 7 mois, appartement relais 10% CHF 327'498
- » **Petite enfance** : postes vacants remplacés par des auxiliaires à l'heure, congés sans soldes remplacés par des auxiliaires à l'heure, et effet NORIA CHF 515'730
- » **Culture** : auxiliaires à l'heure non utilisé car moins d'activités organisées au TFM à cause des travaux, et au Jardin alpin..... CHF 57'503
- » **Urbanisme** : vacance de 10% sur l'année et 20% sur 4 mois, engagement responsable projet à annuité plus basse que le budget CHF 44'935
- » **Sécurité publique** : révision du calcul des indemnités de fonctions pour les APM, effet NORIA sur les engagements d'APM... CHF 175'932
- » **Etat civil** : augmentation taux d'activité de la cheffe de service sur le disponible, remplacement d'auxiliaire en juillet 2015 à un salaire plus élevé - CHF 11'897
- » **Finances** : un poste engagé en auxiliaire et utilisation budget fixe, vacance poste 1.5 mois, et deux engagements à échelons inférieurs que le budget CHF 26'826
- » Renchérissement du coût de la vie – au budget mais pas de renchérissement en réalité – donc pas utilisé CHF 131'571
- » Ecart favorable sur les charges sociales, deuxième pilier, assurance accident en lien avec les non dépensés sur les postes CHF 503'707
- » Budget formation non utilisé, projets RH non utilisé, budget civilistes non utilisé (1.5 engagé sur 3 au budget), et personnel intérimaire non utilisé CHF 137'936

Biens, services et marchandises

Ce poste totalisant un montant de CHF 17'637'361 enregistre un écart favorable de 7% ou CHF 1'286'831 par rapport au budget 2015 de CHF 18'924'192; (2014: CHF 17'059'717). Cet écart s'explique notamment par :

- » Un non dépensé sur la rubrique fournitures de bureaux de CHF 138'578, expliqué principalement par un non dépensé de CHF 82'200 du budget information à la population, et une économie sur les impressions au service de la police de CHF 20'385.
- » Un non dépensé sur la rubrique mobilier, machines et véhicules de CHF 100'496 expliqué principalement par un non dépensé de CHF 75'413 sur le budget informatique lié à un poste comptabilisé à double et non utilisé, un écart défavorable de CHF 27'112 au niveau des sports expliqué principalement par la délibération votée en 2015 pour l'équipement du pourtour de la patinoire d'une protection vitrée. Le solde est un non dépensé sur l'achat de machines et mobilier, lié principalement à des économies permises grâce à des commandes groupées et des achats moins chers qu'estimés.
- » Un non dépensé sur la rubrique eau, énergie, et combustibles de CHF 217'709 lié d'une part au climat, aux améliorations énergétiques et aux évolutions des coûts des énergies. Le mazout est en baisse de plus de 30%, le gaz de 5% et le CAD de 10%, alors que l'électricité a augmenté de 8-15% et l'eau de 8-10%.
- » Un non dépensé de CHF 307'449 sur l'entretien des immeubles, expliqué d'une part par des prix inférieurs entre l'estimation budgétaire et les travaux adjugés, et également un non dépensé sur certains travaux qui n'ont pas pu être réalisés.
- » Un non dépensé de CHF 302'843 sur les honoraires et prestations de services qui s'explique principalement par un non dépensé de CHF 80'100 aux affaires économiques puisque le MEF n'a pas été organisé, un non dépensé de CHF 37'243 sur les études diverses des services, un écart favorable sur la saison du TFM pour CHF 111'020, et un non dépensé sur les assurances de CHF 67'538 au niveau des primes et des franchises.
- » Un non dépensé presque sur toutes les autres rubriques qui démontrent la bonne gestion budgétaire faite par l'administration.

BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	R 2015	B 2015	R 2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014	Variation R2015-B2015	Variation R2015-R2014
Fournitures de bureau, imprimés	1'118'577	1'257'155	1'093'303	138'578	-25'274	11%	-2%
Mobilier, machines, véhicules	904'404	1'004'900	822'071	100'496	-82'333	10%	-10%
Eau, énergie, combustibles	2'686'991	2'904'700	2'398'427	217'709	-288'564	7%	-12%
Achat fournitures et matériel	1'414'714	1'411'700	1'310'892	-3'014	-103'822	0%	-8%
Entretien immeubles par des tiers	3'785'036	4'092'485	3'540'297	307'449	-244'739	8%	-7%
Entretien d'objets mobiliers	563'150	649'050	581'479	85'900	18'330	13%	3%
Loyers, fermages et redevances	538'088	552'000	540'654	13'912	2'566	3%	0%
Dédommagements	233'715	279'700	236'364	45'985	2'649	16%	1%
Honoraires et prestations de services	5'793'114	6'095'957	5'931'756	302'843	138'642	5%	2%
Frais divers	599'573	676'545	604'474	76'972	4'901	11%	1%
TOTAL BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	17'637'361	18'924'192	17'059'717	1'286'831	-577'644	7%	-3%

Intérêts passifs

Ce poste présente un solde pour 2015 de CHF 61'219, budget CHF 238'624 soit un écart favorable de 74% ou CHF 177'405; (2014 CHF 14'683).

La Commune a commencé à emprunter en juillet 2014 avec une première tranche de CHF 10'000'000 à un taux d'intérêt de 0.21%, cette tranche a été renouvelée en octobre 2014 et remboursée en janvier 2015. Une deuxième tranche de CHF 10'000'000 a été empruntée en automne 2014 à un taux de 0.28% et renouvelée en juin 2015 à 0.35%. Une troisième tranche de CHF 10'000'000 a été empruntée en janvier 2015 à 0.25% et une quatrième tranche de CHF 5'000'000 en juillet 2015 à 0.25%.

EMPRUNTS À COURT ET LONG TERME	Montant	taux	début	fin
BCGE	10'000'000	0.25%	30.01.15	30.01.16
BCGE	5'000'000	0.14%	30.07.15	29.07.16
PENSIONS- KASSE- POST	10'000'000	0.35%	15.06.15	15.06.21
TOTAL	25'000'000			

L'écart favorable s'explique d'une part sur le montant des emprunts qui était estimé, selon le plan des investissements, à CHF 68'150'000 au 31 décembre 2015. Le taux d'intérêt était lui estimé à 0.5%.

Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif

Le total de cette rubrique se monte à CHF 15'472'510.

Elle est constituée des amortissements du patrimoine administratif pour CHF 12'117'907, écart négatif de CHF 375'090 par rapport au budget de CHF 11'742'817.

L'écart de CHF 375'090 est expliqué en partie par les ajustements des montants à amortir sur les montants dépensés. Ces calculs se feront dorénavant chaque année. Nous avons également, lors de la mise à niveau du tableau des crédits d'investissements, corrigé des amortissements et ceci après le vote du budget 2015.

Elle est également constituée des amortissements du patrimoine financier pour CHF 3'354'602, soit la réévaluation du stock mazout pour CHF 10'518 et des pertes sur débiteurs et provisions pour pertes sur débiteurs pour CHF 3'344'084.

Contributions à d'autres collectivités

Cette rubrique se monte à CHF 9'029'423, quasiment identique au budget, mais de 5% en hausse par rapport à 2014. Elle comprend la part de la Commune à la péréquation intercommunale qui se monte à CHF 2'055'659.

Elle comprend également la rétrocession aux communes frontalières. Cette rétrocession représente 3.5% part de la masse salariale des frontaliers. Sur le total, 25% sont à charge des Communes et 75% du Canton. Elle se monte à CHF 6'973'764, soit en diminution de CHF 60'216 par rapport au budget; (2014: 6'881'428).

Dédommagements à des collectivités publiques

Le montant total est de CHF 6'647'385, soit un écart favorable de 6% ou CHF 455'783 par rapport au budget 2015.

Ce poste se compose principalement de la participation communale aux coûts de prestations fournies par des structures publiques, soit la perception des impôts CHF 1'785'485, le traitement des ordures CHF 1'690'227, les frais du SIS CHF 859'477, les coûts du GIAP CHF 1'520'126 et les cotisations de l'ACG-SIACG CHF 655'283.

Subventions accordées

Cette rubrique comprend les subventions accordées dans les domaines: culture, sports, activités jeunesse, domaine social et l'aide au développement. Le montant total est de CHF 7'264'144, soit un écart favorable de 3% ou de CHF 236'783 par rapport au budget CHF 7'500'927; (2014: 6'891'895).

Subventions redistribuées

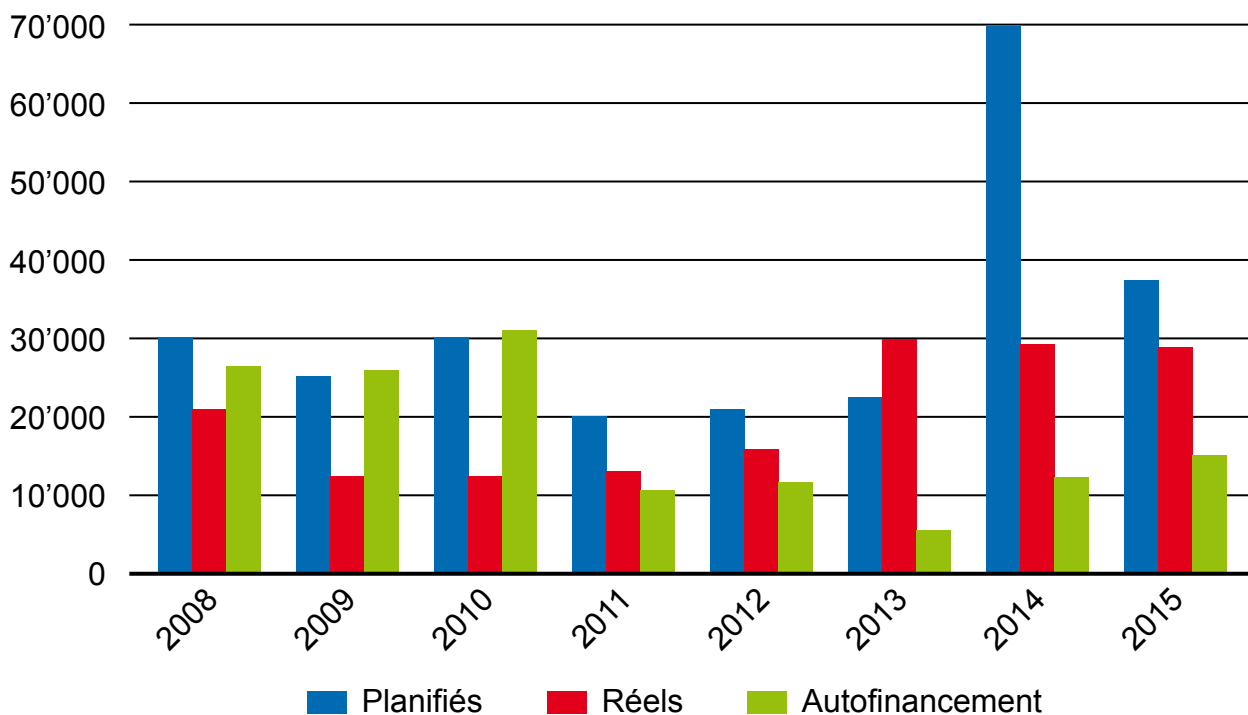
Cette rubrique n'a pas été budgétée dans les charges, CHF 88'405. Ces subventions ont été versées par le Fonds Intercommunal (FI), en faveur du festival Black Movie et pour « Jouez, je suis à vous » (CHF 55'000), pour Genève Futur Hockey (CHF 30'000) et BASPO a versé pour « Footmania » (CHF 3'405); (2014 CHF 70'000).

LES INVESTISSEMENTS

En 2015, sur 125 délibérations ouvertes pour un montant voté total de CHF 298 millions ; 67 ont été concernées par des mouvements financiers - des dépenses et/ou des recettes ; soit des dépenses d'investissements de plus de CHF 39 millions, pour des subventions ou recettes de plus de CHF 9 millions, soit des dépenses nettes d'investissements de CHF 30 millions.

Ci-dessous, un tableau sur les investissements de 2008 à 2015.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Planifiés - (CHF/000)	31'069	26'711	31'224	21'063	21'585	23'862	71'219	38'719
Réels - (CHF/000)	21'980	14'435	15'075	14'717	16'981	31'130	30'309	30'016
Autofinancement	26'893	27'346	32'506	12'505	13'030	6'717	13'782	16'422



DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2015

ETAT DES TERRAINS NON BATIS AU 31 DECEMBRE 2015 (nature 140.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2015 (CHF)	Subventions 2015 (CHF)
33.000.	Echange parcelles 13317 / 13733		
33.000.	Parcelle 14453B Vergers	881'672.65	
TOTAL		881'672.65	0.00

ETAT DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL AU 31 DECEMBRE 2015 (nature 141.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2015 (CHF)	Subventions 2015 (CHF)
14.000.	Rénovation installations défense incendie	29'057.40	8'847.50
62.010.	Assainissement éclairage public	9'352.80	
62.010.	Etude parking Arbères / Vergers et PC	6'562'813.92	4'835'262.35
62.010.	Entretien et aménagement réseau routier 2012	448'895.75	
62.010.	Régime stationnement en zones bleues macarons	44'966.35	
62.010.	Etude zones 30 km/h et zones de rencontres 20 km/h	99'156.40	
62.010.	Etude aménagement espaces publics Joinville/Sapins	163'772.93	
62.010.	Etude faisabilité parking Vergers	255'634.76	300'548.10
62.010.	Etude mutualisation propriétaires Vergers	51'296.96	91'362.65
62.010.	Etude aménagements extérieurs publics et privés Vergers	2'555'749.59	
62.040.	Aménagement extérieur Champs-Frêchets	1'942.50	
62.053.	Renouvellement éclairage public Meyrin-Parc	205'374.60	
62.060.	Aménagements le long du tracé du tram	26'549.79	
62.064.	3 ^e tranche travaux TCMC		115'568.45
62.076.	Aménagement Nant - d'Avril-E.Kammacher - Grand-Puits	257'657.45	
62.076.	Aménagements mobilité douce Chemin Bergère	626'796.35	
71.027.	Assainissement PLQ Cointrin	202'123.07	17'684.80
71.030.	Bassin de rétention	5'024'273.05	977'701.60
71.031.	Remplacement collecteur HC Forestier tiers	56'689.95	17'683.55
71.032.	Collecteur Avenues Mategnin / Sainte-Cécile	128'669.85	481'665.40
71.040.	Collecteur Meyrin-Village		59'634.35
71.150.	Installations et pistes de chantiers Vergers	215'857.28	246'479.49
71.150.	Construction routes et collecteurs communaux Vergers	623'315.27	496'475.30
71.150.	Assainissements collectifs privés Vergers	732'701.80	16'940.00
72.104.	Ecopoints Cité	285'468.22	104'000.00
72.105.	Ecopoints Meyrin-Village	676'692.65	82'000.00
99.200.	Vergers - Aménagements extérieurs		1'121'680.45
TOTAL		19'284'808.69	8'973'533.99
SOUS-TOTAL		18'618'146	8'385'285

ETAT DES TERRAINS BATIS AU 31 DECEMBRE 2015 (nature 143.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2015 (CHF)	Subventions 2015 (CHF)
REPORT		20'166'481.34	8'973'533.99
05.100.	Création réseau fibre optique	35'871.70	
08.000.	Améliorations énergétiques bâtiments communaux	5'448.45	
16.300.	Abris PC - Les Vergers	49'965.00	
21.100.	Création-amélioration places de jeux écoles	23'310.09	
21.201.	Bâtiment provisoire école des Boudines	14'657.70	
21.201.	Rénovation école des Boudines	7'761'411.05	
21.204.	Ecole de Cointrin rénovation salle gym	-2'502.00	
21.205.	Installation photovoltaïque toit école Golette		26'874.50
21.211.	Raccordement CAD école Bellavista II	30'582.25	
21.214.	Les Vergers	1'430'825.95	
30.710.	Entretien, mise en conformité équipements TFM	144'792.79	
30.710.	Entretien, mise en conformité équipements TFM 2014	736'843.09	
33.013.	Etude rénovation Jardin Alpin	236'812.90	
34.225.	Installation photovoltaïque toit patinoire	2'311.80	65'000.00
34.250.	Réalisation boulodrome, pétanque et boule ferrée	823.80	
34.400.	Réfection intérieure vestiaires stade C	12'384.90	10'420.00
34.430.	Installation solaire thermique	33'692.90	
35.300.	Réalisation nouveau jardin	228'308.60	
35.740.	Scouts - Les Vergers	52'691.00	
54.110.	Etude extension crèche des Boudines	4'065'033.02	
54.120.	Création bâtiment modulaire EVE Monthoux	1'579'439.52	40'000.00
54.170.	Etude nouvel espace de vie enfantine (EVE)	19'495.50	
54.180.	Bâtiment N° B13 Vergers - EVE	512'340.00	
54.700.	Ecole des Boudines bâtiment parascolaire	558'942.69	
54.710.	Parascolaire - Les Vergers	265'270.00	
TOTAL		17'798'752.70	142'294.50

ETAT DES COMPTES D'EQUIPEMENT AU 31 DECEMBRE 2015 (nature 146.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2015 (CHF)	Subventions 2015 (CHF)
05.100.	Acquisition, rénovation matériel et logiciels informatiques	150'856.75	
08.000.	Réseau téléphonique communal	273'638.25	
08.002.	Salle A. Verchère-Route de Meyrin 297	25'387.70	
11.000.	Acquisition 7 véhicules + engins	4'127.35	
21.201.	Ecole des Boudines - Mobilier	300'973.00	
34.220.	Remplacement lisseuse-surfaceuse patinoire Vergers	5'350.58	
34.400.	Acquisition 7 véhicules + engins	35'475.00	
54.700.	GIAP - Parascolaire - Mobilier	118'798.95	
62.010.	Acquisition 7 véhicules + engins	127'782.95	
72.000.	Achat 11 véhicules petite enfance, police, environnement	184'558.00	
TOTAL		1'226'948.53	0.00
SOUS-TOTAL		19'025'701.23	142'294.50

ETAT DES AUTRES BIENS AU 31 DECEMBRE 2015 (nature 149.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2015 (CHF)	Subventions 2015 (CHF)
REPORT		19'025'701.23	142'294.50
09.100.	Mesures sécurités au travail	4'500.06	
21.212.	Ecole de Monthoux	-5'100.25	
62.000.	Etudes préliminaires PLQ Vergers	-1'897.80	58'087.95
62.010.	Etude maîtrise d'ouvrages Vergers	98'451.57	33'179.35
62.010.	Etude mandat pilotage parking Vergers	22'644.30	67'403.65
62.010.	Mandat coordination Vergers	51'725.70	
78.200.	Actions Agenda 21 2011-2015	5'780.25	
79.001.	Etude Grand Projet ZIMEYSAVER	7'236.23	
79.005.	PGEE	10'761.73	98'244.70
79.011.	AMO Vergers	157'356.60	
99.100.	AMO réalisation Vergers	17'178.11	120'297.35
99.101.	Vergers - Cellule de coordination	68'212.84	120'297.35
TOTAL		436'849.34	497'510.35

PARTICIPATIONS INSTITUTIONS PRIVEES AU 31 DECEMBRE 2015 (nature 165.)

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2015 (CHF)	Subventions 2015 (CHF)
58.300.	Participation activité Genilem	15'000.00	15'000.00
TOTAL		15'000.00	15'000.00
TOTAL GÉNÉRAL		39'644'031.91	9'628'338.84

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2015 ET 2014 (EN CHF)

	31 déc. 2015	31 déc. 2014
1. ACTIF	277'608'068	257'055'743
10. Disponibilités	11'678'459	19'053'108
11. Avoirs	44'487'825	33'086'757
12. Placements	24'840'965	23'283'085
13. Actifs transitoires	4'326'632	7'256'392
14. Patrimoine administratif	189'092'799	171'155'013
15. Prêts et participations permanentes	3'141'385	3'156'385
16. Subventions d'investissements	40'003	65'003
2. PASSIF	277'608'068	257'055'743
20. Engagements courants	8'052'297	3'822'842
22. Dettes a moyen et long terme	25'000'000	20'000'000
23. Engagements envers des entités particulières	1'687'004	1'357'893
24. Provisions	21'686'388	19'382'058
25. Passifs transitoires	4'762'157	827'628
28. Engagements envers les financements spéciaux et les prefinancements	9'976'191	9'525'037
29. Fortune	206'444'031	202'140'285



GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Location de salles	Le nombre de locations de salles aux privés et associations en 2015, se monte à 878
-------------------------------	--

ORGANISATION INTERNE

Stabilisation du service

L'année 2015, fut celle de la « stabilisation ». Les duos constitués d'une assistante et d'un technicien ont pris leurs marques et leurs responsabilités dans la gestion totale des bâtiments qui leur sont confiés. Tant au niveau de la gérance que de l'entretien, ceux-ci ont fait preuve d'efficacité. Solidement soutenues par une équipe de concierges performants et serviables, de nettoyeurs et nettoyeuses efficaces, les équipes ont trouvé leurs rythmes de croisière tout au long de l'année.

LA GERANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de bons nombres de bâtiments destinés à des usages multiples.

La gérance assure, au profit des usagers, une mise à disposition soutenue du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- » la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique, de la culture et du sport) ;
- » la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le CAS (Centre d'action sociale) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) ;
- » la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois ;
- » la mise à disposition de salles de gymnastique et piscines à des fins sportives ;
- » la mise à disposition aux sociétés meyrinoises, tout au long de l'année scolaire, de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- » l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- » l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- » l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la Campagne Charnaux durant la période estivale ;

- » la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053 ;

- » la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 6 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- » Auberge communale. Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le quartier des Vergers, offre une vue panoramique sur le Jura.
- » Restaurant du Théâtre Forum Meyrin. Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- » Restaurant Le Smash. Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.
- » Restaurant buvette des Vergers. Cette buvette propose des collations et des plats simples ; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.
- » Restaurant Point service de la ZIMEYSA. Cet établissement est dénommé le « 9 ¼ ». Vous y étiez accueillis par Francine dans une ambiance chaleureuse et familiale. Un accueil incitatif à proximité de la gare RER de la ZIMEYSA entre d'ailleurs en parfaite adéquation avec la politique communale en matière de transports en commun. Ce restaurant était géré en collaboration avec la commune de Satigny, il a fermé ses portes au 31.12.2015
- » Buvette du Boulodrome. Elle vous propose une petite restauration et des boissons désaltérantes.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

Cimetières

Le service a la responsabilité administrative des trois cimetières communaux, soient: le cimetière de Feuillasse, le cimetière de Meyrin-ancien et celui de Meyrin-nouveau et l'application du règlement communal.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidants meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription et la Commune valide les propositions d'attribution sur la base de critères préétablis. Les liens ponctuels entre les deux entités portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

L'ENTRETIEN DES BATIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, a

Ecole de Meyrin-Village :

Rafraîchissement des peintures (plafonds et murs) dans les classes.

Salle Antoine-Verchère :

Désamiantage et réfection de la buvette (peinture et carrelage).

Mairie :

Transformation et réaffectation du rez-inférieur pour les services de police et petite enfance.

Ecole de Livron :

Changement progressif des éclairages économiques dans les salles de classe.

Centre de voirie et horticole :

Suite des réparations des toitures.

Ferme de la Golette :

Changement de l'éclairage de la salle du Conseil municipal.

Projet

Le service, en collaboration avec le chef de projet énergie, prévoit l'analyse de nos bâtiments communaux en terme d'enveloppe et de surfaces intérieures, d'équipements techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité) et énergétiques permettant d'avoir une vision financière et technique pour une planification des rénovations du parc immobilier meyrinois à court, moyen et long terme.

En 1889, le service de gérance et entretien des bâtiments se souciait déjà de la qualité du mobilier de ses écoliers



ETAT CIVIL
MEYRIN
MANDEMENT



Documents d'état civil
Zivilstandsdokumente
Documenti dello stato civile
Documents da stadi civil

ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVENEMENTS D'ÉTAT CIVIL ENREGISTRÉS EN 2015

Célébrations de mariages	142
Signatures de partenariats enregistrés	1
Déclarations de partenariat cantonal	1
Décès	167
Naissances	570
Déclarations concernant le nom	46
Reconnaisances	78
Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe	50
Délivrance d'actes d'état civil	3'100
Inscriptions du mandat pour cause d'inaptitude	2
Procédures préparatoires en vue de naturalisation	146

MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire des communes dont il a la charge ainsi que les fichiers des citoyens au bénéfice des droits de cité.

ARRONDISSEMENT MEYRIN-MANDEMENT

Par arrêté du 11 juin 2014, le Conseil d'Etat a autorisé la création de l'arrondissement de l'état civil Meyrin-Mandement regroupant les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny. Cette décision faisait suite à la signature d'une convention intercommunale dans laquelle la commune de Meyrin est désignée comme étant chargée de la gestion du personnel et de la surveillance du bon fonctionnement des équipements et ayant la mission de représenter les trois autres communes pour toutes questions relatives au domaine de l'état civil dans ses relations avec des tiers. Le 1^{er} juillet 2014, le matériel de l'ancien arrondissement Mandement a été installé au siège à la mairie de Meyrin. L'année 2015, première année complète de fonctionnement, a été une année d'observation et d'ajustements. Les 4 officiers de l'état civil représentant un taux d'activité de 300% et le collaborateur de l'état civil (CDD 50%) ont mené à bien leur mission. Un résumé de leur activité est décrit ci-dessous. La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement. Pour l'année 2015, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi: Meyrin 86,34% - Satigny 7,89% - Dardagny 4,37% - Russin 1,39%.

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registres des personnes et des familles

Le programme «Infostar» est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil. Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés. Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

809 personnes, soit au bénéfice du droit de cité de Meyrin, Satigny, Russin ou Dardagny soit de nationalité étrangère, ont été enregistrées dans le registre des personnes « Infostar ».

Naissances

570 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2015.

Reconnaisances et déclarations

concernant l'autorité parentale conjointe

78 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre commune. Depuis le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés ensemble peuvent déposer une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la signature de la reconnaissance par le père de l'enfant. Auparavant, la réception d'une telle déclaration était de la compétence exclusive de l'autorité de protection de l'enfant. 50 couples ont signé cette déclaration en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

167 décès ont été enregistrés par l'office. 137 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 30 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement.

Déclarations de nom

46 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille. Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat; en application du nouveau droit du nom entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 si un conjoint n'a pu en bénéficier lors de la conclusion de l'union ou à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant; ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Acquisition du droit de cité

En 2015, 273 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Formalités préparatoires du mariage

120 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 7 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

Formalités préparatoires du partenariat enregistré

1 demande en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles) a été examinée durant l'année.

Organisation de cérémonies

142 mariages et 1 partenariat ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement. 102 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette. 35 couples se sont unis dans le château de Dardagny et 5 dans les mairies de Satigny et Russin.



Délivrance d'actes d'état civil

Environ 3'100 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'incapacité

Le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où elle deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité. En 2015, 2 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

Partenariat cantonal

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les officiers de l'état civil ont la compétence de recevoir les déclarations de partenariat; auparavant cette procédure était du ressort de la chancellerie d'Etat ou d'un notaire. Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des

assurances sociales et de la prévoyance professionnelle. Un seul couple a signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement en 2015.

Procédures de naturalisation

La modification du règlement cantonal sur l'état civil est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2014. Dès ce jour, les citoyens étrangers souhaitant acquérir la nationalité suisse doivent remettre un document attestant de leur état civil au service des naturalisations. Ce document est délivré par l'arrondissement de l'état civil du lieu du domicile après que l'officier se soit assuré de l'identité et de l'état civil du candidat à la naturalisation et que les séquences de ses données soient saisies dans le registre de l'état civil Infostar. Durant l'année 2015, 218 personnes ont sollicité le document d'état civil permettant de déposer leur demande de naturalisation.

GESTION DU FICHER CANTONAL DE LA POPULATION

En application de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC), les communes ont la compétence de recevoir les déclarations d'arrivée et de départ ainsi que les avis de changement de situation concernant les ressortissants suisses. Il leur appartient d'apporter les inscriptions dans le registre cantonal des habitants CALVIN, d'établir et délivrer les différents certificats et attestations y relatifs. A Meyrin, le service de l'état civil a la charge de cette tâche. Ces prestations de proximité, facilitant les démarches administratives des ressortissants suisses domiciliés sur le territoire de la Commune, semblent être appréciées par les administrés.

Annonces d'arrivée dans la Commune déposées directement au guichet

37 personnes domiciliées hors du canton de Genève ont annoncé leur arrivée à Meyrin. 87 personnes déjà domiciliées dans le Canton ont annoncé leur nouvelle adresse à Meyrin.

Annonces de départ de la Commune

37 citoyens ont annoncé leur départ du canton de Genève directement auprès de la mairie.

Délivrance d'attestations de domicile

282 administrés ont sollicité une attestation visant à prouver leur domicile sur la commune de Meyrin auprès d'une tierce administration.



Piscine du centre sportif des Vergers

SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

CHIFFRES CLÉS

Un centre sportif au milieu des nombreux chantiers

**Une canicule permettant d'attirer 133'696 personnes
à la piscine des Vergers**

**La fin de vie de la chaudière de la piscine, vieille de
37 ans qui a lâché quinze jours avant la fermeture**

**Un boulodrome au maximum de sa capacité
tout au long de l'année**

Les clubs de sport dynamisent notre ville

INTRODUCTION

Ne vous y trompez pas ! Au milieu des chantiers de Meyrin, à l'arrière des grues, des trax, des ouvriers, se trouve encore et toujours un centre sportif qui offre un espace de loisirs, de détente et de sport à de nombreux Meyrinois. Il est vrai qu'en 2015 ces chantiers ont retenu quelques-uns des habitués, car malgré les températures extrêmes enregistrées durant l'été, le nombre de visiteurs n'a de loin pas atteint celui de 2003. Ou alors, c'est un signe que le nombre d'activités proposées dans la région s'est encore multiplié ces dernières années.

Les chantiers avoisinants ont bien sollicité nos équipes techniques, car il y a de nombreuses interactions dans les réseaux d'un site à un autre. Du côté du Lac des Vernes, nous avons trouvé avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie une solution pour maintenir un chemin d'accès de secours qui ne passe pas à travers le parking. Nous avons aussi trouvé des solutions pour que l'accès au futur Jardin Robinson se fasse de bonne manière, en parallèle des entrées au centre sportif. Sur le côté sud de la patinoire, les travaux pour l'accès au quartier des Vergers ont débuté et ont nécessité à quelques reprises des coupures d'eau, de gaz et d'électricité, énergies qui sont vitales pour nos installations, en particulier durant l'exploitation de la patinoire.

Du côté des terrains de foot, la reconstruction du terrain D de football a sollicité notre service pour définir les critères sportifs nécessaires à cette installation en cours de réalisation 5 mètres plus haut, sur les terres de stockage excavées pour la construction du nouveau quartier. Cette opération est payée en très grande partie par les propriétaires privés des Vergers, la Commune investissant CHF 200'000.- pour réaliser des équipements complémentaires et avoir un terrain qui répondra entièrement aux normes pour le football des jeunes.

Par ailleurs, le site photovoltaïque placé sur la toiture de la patinoire a fourni ses premiers kWh en 2015 et les intérêts financiers et écologiques sont bien présents.

Un événement technique malheureux nous est arrivé à la fin de l'été, deux semaines avant la fermeture de la piscine. Notre chaudière, vieille de 37 ans, est tombée en panne et la réparation n'a pas pu se faire avant la fermeture de la piscine ; la clientèle a dû être réorientée sur la piscine de Maisonnex. Un projet de remplacement de cette chaudière

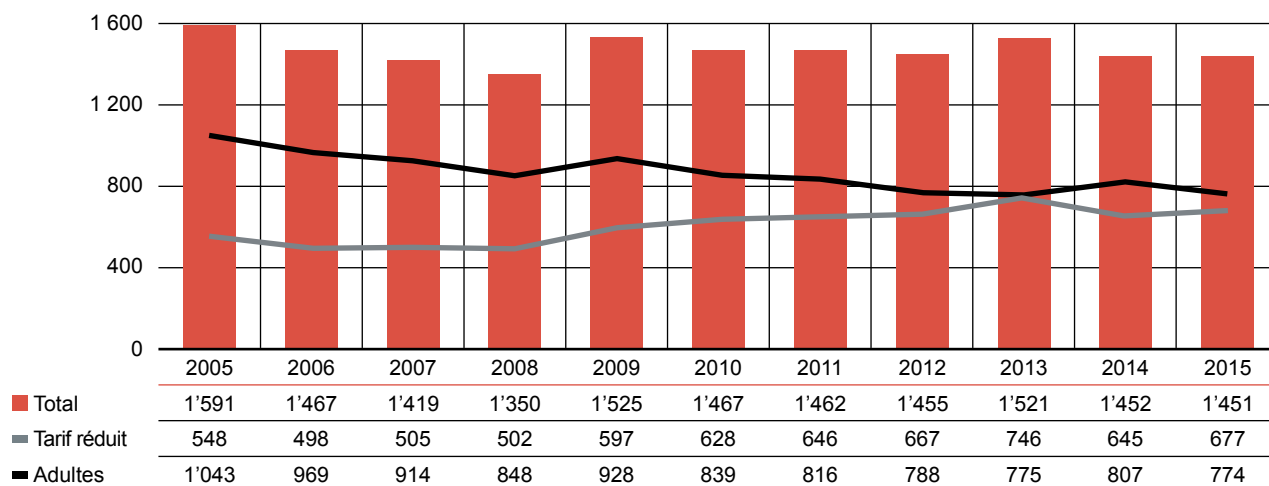
était en gestation depuis quelque temps, ce qui a permis de présenter en fin d'année 2015 une demande de crédit d'investissement pour remplacer cette chaudière par un chauffage à distance fonctionnant avec la chaleur provenant des rejets thermiques des Cheneviers. Ainsi donc, dès 2016, la piscine sera chauffée exclusivement avec de l'énergie verte.

Toujours en terme technique, la piscine de l'école des Champs-Fréchets, utilisée par les écoles et par les deux clubs de natation et le club des Aînés, a subi des travaux de rénovation de tout le système de pompage et de gestion de la chloration du bassin. Là encore, un équipement moderne et des variateurs de fréquence vont permettre de faire des économies d'électricité en réduisant le débit de circulation d'eau dans la piscine durant la nuit.

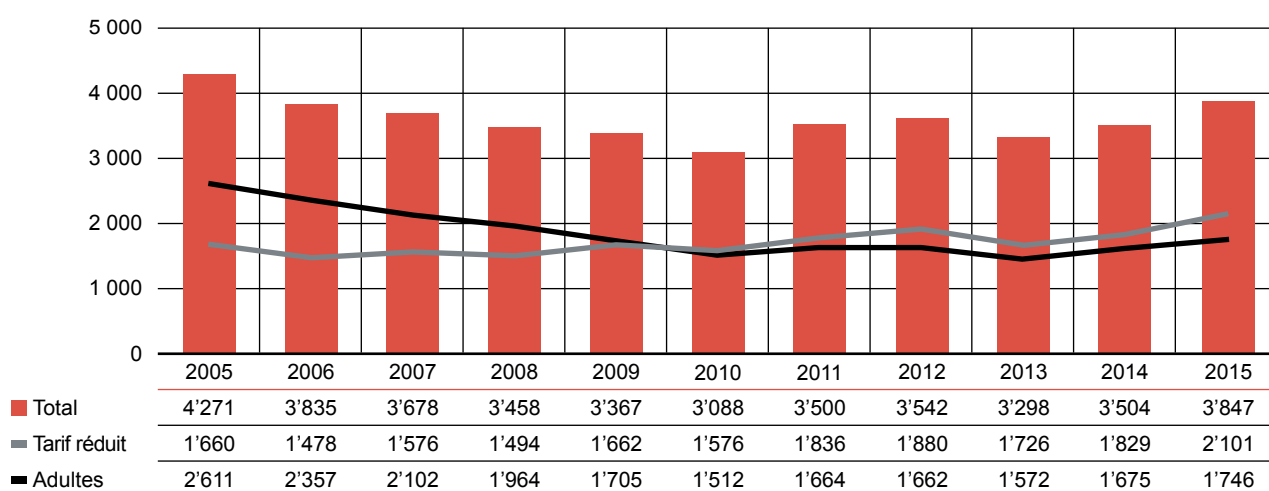
Le service des sports a encore été impliqué dans le cadre des travaux d'école et d'équipements publics des Vergers et plus particulièrement pour la double salle de gymnastique qui va y être construite. A ce titre, nous nous sommes basés sur la norme de l'Office Fédérale du Sport (OFSP) déterminant la dimension pour une double salle de gymnastique, mais au moment de déposer la demande d'autorisation de construire, la Fédération Suisse de Basket nous a fait remarquer que cette dimension de salle ne permettait pas d'organiser simultanément deux matches de juniors dans chacune des deux salles. Dès lors, un débat fourni au Conseil municipal s'en est suivi pour savoir s'il était nécessaire d'élargir chacune des salles de gymnastique de 90cm, permettant ainsi d'y placer des tables de juges lors des matches de basket. Cette demande a finalement été acceptée par le Conseil municipal. Il est regrettable de constater que notre office fédéral n'a pas tenu compte de cet élément lors de la fixation des normes de construction.

Dans le cadre de nos discussions intercommunales, M. Devaud a sollicité l'ensemble des communes de la rive droite qui se sont toutes engagées à accepter de participer à l'étude d'une piscine inter-communale située sur la rive droite et plus précisément dans le quartier de Blandonnet, à Pré-Bois. Les chefs des services des sports de Grand-Saconnex, Vernier et Meyrin ont établi un cahier des charges de cette future piscine olympique de 50m et les premières discussions avec un investisseur privé permettent de dire aujourd'hui qu'il est probable que cette installation voit le jour, même si de nombreuses étapes restent à parcourir.

Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



Vente d'abonnements saison été



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX CLUBS SPORTIFS

La politique de la commune de Meyrin vise avant tout le soutien des jeunes et la formation. C'est ainsi que la trentaine de clubs sportifs dénombrent quelque 6 000 membres qui participent chaque semaine à une activité sportive.

En marge de cet élan de masse, trois sportifs individuels consacrent tout leur temps libre et une grande partie de leurs finances, à performer dans leur sport. Afin de les encourager dans cette démarche, le service des sports, après avoir rencontré ces athlètes, a décidé d'octroyer un soutien individuel à chacun d'eux. Il s'agit de :

- » Sébastien Fraga, motocycliste de compétition, participation au championnat suisse (qui se déroule exclusivement sur des circuits à l'étranger),
- » Maxime Chapuis, vtt de descente, participation aux épreuves de coupe du monde, de coupe d'Europe et de coupe Suisse,
- » Grégory Meichtry, ski de vitesse, détenteur du record du monde à 211.020 km/h, dans la catégorie descente (SDH), avec l'ambition de battre les meilleurs dans la catégorie Less Speed One (S1).

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché : la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Après l'augmentation de 2014, les tarifs sont restés inchangés en 2015

Tarif réduit :

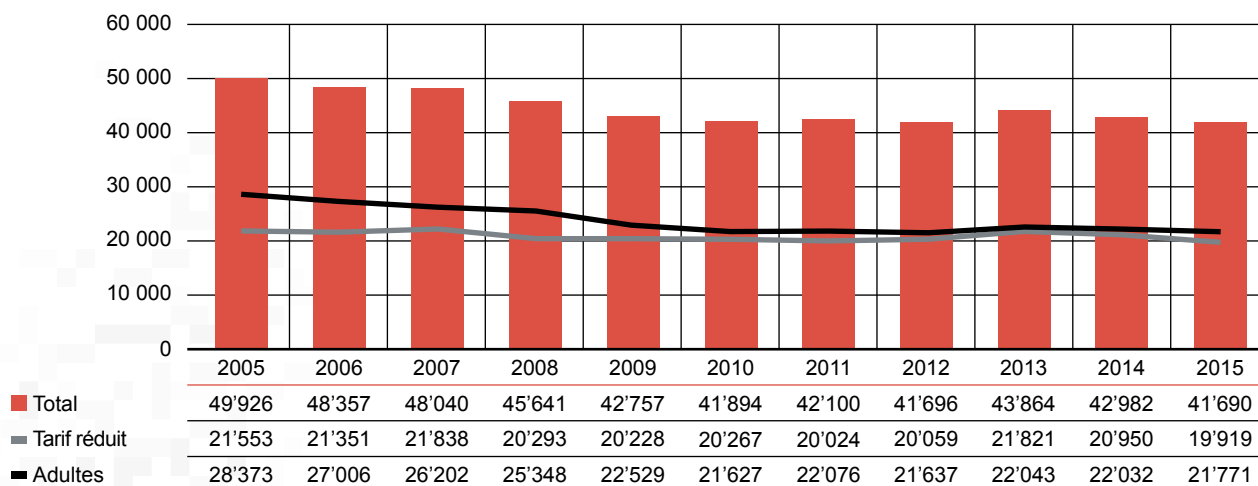
Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.-
saison contribuables CHF 16.-
(CHF 13.- en période promotionnelle)
saison CHF 50.-

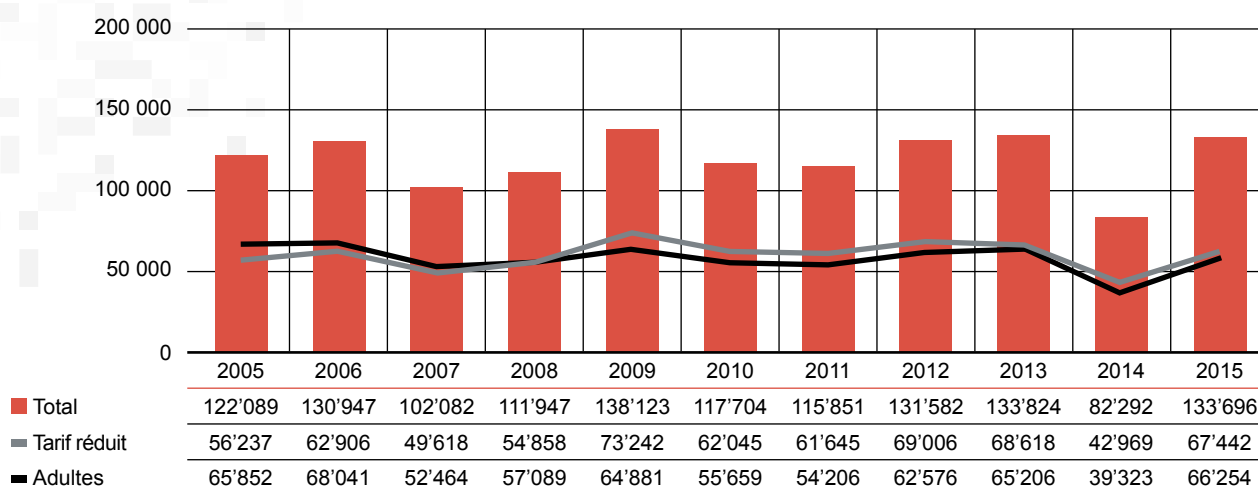
Adultes

1 entrée CHF 6.- / 10 entrées CHF 40.-
saison contribuables CHF 40.-
(CHF 35.- en période promotionnelle)
saison CHF 95.-

Nombre total d'entrées – piscine de Livron

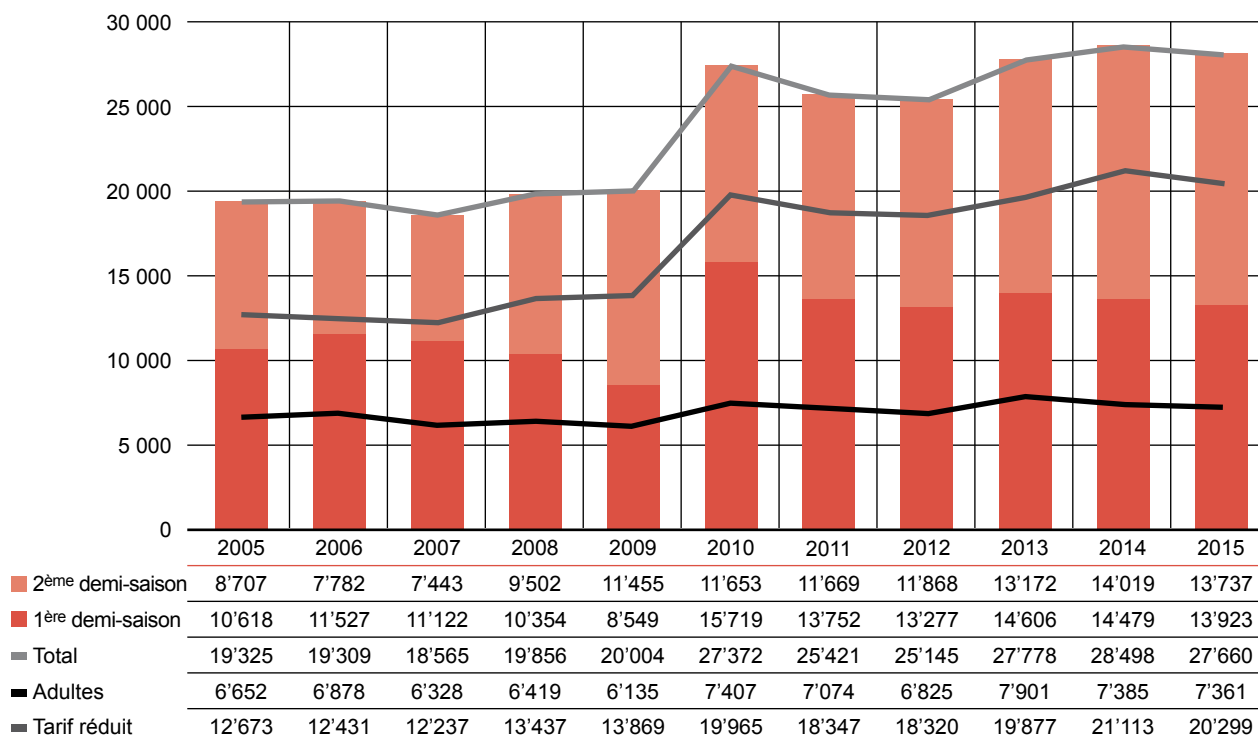


Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



Nombre total d'entrées – patinoire

1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.





Simulation de sauvetage



Patinoire des Vergers

Piscine de Livron

Durant la saison hivernale, de mi-septembre à mi-mai, les amateurs de natation peuvent pratiquer leur activité favorite à la piscine de Livron. Les horaires sont arrangés de manière à permettre la venue d'un maximum de nageurs sur la semaine. Ouverture parfois tôt le matin, parfois tard le soir, chacun peut y trouver son compte. Les non-nageurs ont la possibilité de venir également une fois par semaine, lorsque le fond est ramené à 1m20. Les enfants, quant à eux, apprécient particulièrement les jeux flottants du samedi après-midi. Quant aux plus petits, ils peuvent découvrir l'eau grâce à la pataugeoire. Depuis quelques années, la fréquentation de la piscine de Livron s'est stabilisée et en 2015, 184 personnes en moyenne l'ont fréquentée chaque jour. Nous avons enregistré **41'690** entrées.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

Dès la mi-mai, la piscine du centre sportif prend le relais pour la période estivale. Dotée d'un bassin olympique, d'un bassin non-nageur à la profondeur progressive, d'une pataugeoire à 4 niveaux et d'un toboggan géant, elle est très appréciée du public. Suite au chantier du quartier des Vergers, la zone herbeuse a été légèrement réduite, mais l'accueil des visiteurs n'en a pas souffert. La saison 2015 aura été marquée par plusieurs incidents sanitaires, dont trois malaises cardiaques nécessitant l'intervention des véhicules d'urgence. Chacune de ces situations a été gérée avec professionnalisme par les gardiens de la piscine qui ont mis au profit des victimes leur savoir-faire dans le domaine du sauvetage tout en respectant les différents protocoles mis en place sur le site.

Etonnamment, bien que l'été 2015 ait été caniculaire, le nombre d'entrées est resté dans la norme de ces dernières années. **133'696** entrées ont été enregistrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 1'087 personnes.

L'année 2015 marquait les 50 ans des Samaritains de Meyrin. A cette occasion, une journée de démonstration a été organisée sur le site du centre sportif des Vergers. En collaboration avec d'autres services de secours et d'urgence (la Société Suisse de Sauvetage, la police municipale, la protection civile), des simulations d'accidents se sont déroulées tout au long de la journée, permettant au public de découvrir les rôles et compétences de nos différents services de sauvetage. Ces mêmes partenaires ont tenu des stands d'informations pour mieux se présenter aux visiteurs du site sportif.

Patinoire des Vergers

Durant l'hiver, la patinoire ravit petits et grands qui viennent patiner en solitaire, entre amis ou en famille. La patinoire couverte est plus particulièrement appréciée lorsque le public peut s'y abriter par temps de pluie, mais la piste extérieure donne l'impression d'être aux sports d'hiver, sans quitter la cité. Pour la deuxième année consécutive, la troupe canadienne le « Patin Libre » s'est chargée d'animer la journée festive du 26 décembre. Leurs animations ludiques durant l'après-midi et la fête sur glace en soirée ont enchanté le public venu nombreux à cette occasion. Depuis 2010, on constate une stabilité du nombre d'entrées à la patinoire. En 2015, nous avons enregistré **27'660** entrées.



© N. Vanotti

Minigolf de Maisonnex

Le dimanche 1^{er} novembre, la patinoire des Vergers s'est une fois de plus jointe à une majorité des patinoires romandes pour organiser la Fête de la Glace et Swiss Ice Hockey Day. Cette journée permet au public de venir patiner librement ou découvrir les différentes activités sur glace proposées par nos deux sections du Club des Patineurs de Meyrin.

Complexe sportif de Maisonnex

Situé en bordure de la frontière franco-suisse, le complexe sportif de Maisonnex est prioritairement dévolu au tennis et au squash. Toute l'année, 11 courts de tennis (4 en hiver) et 4 courts de squash, accueillent un grand nombre d'amateurs de raquette. C'est également sur ce site que se trouvent les 18 pistes du minigolf qui est ouvert en été, comme en hiver. Durant la saison estivale, la piscine vient agrémente les prestations offertes par ce complexe.

Piscine

Installée dans une zone herbeuse bien arborisée, la piscine fait le bonheur des personnes souhaitant se détendre loin du tumulte du centre sportif des Vergers. Son bassin de 25m permet de se rafraîchir et d'effectuer quelques traversées. Une pataugeoire est à disposition des tout-petits. En 2015, **258** abonnements de piscine ont été vendus et nous avons comptabilisé **7'600** entrées individuelles.

Tennis

Une année après leur mise en place, les abonnements annuels ont reçu un accueil positif de la part des abonnés du complexe puisque **361** abonnements annuels et 160 abonnements d'été ont été vendus. Avec ce nouveau système, la répartition d'utilisation des courts a été optimisée puisque les abonnés peuvent jouer selon les disponibilités des courts. De plus, nous décomptons également 784 locations horaire.

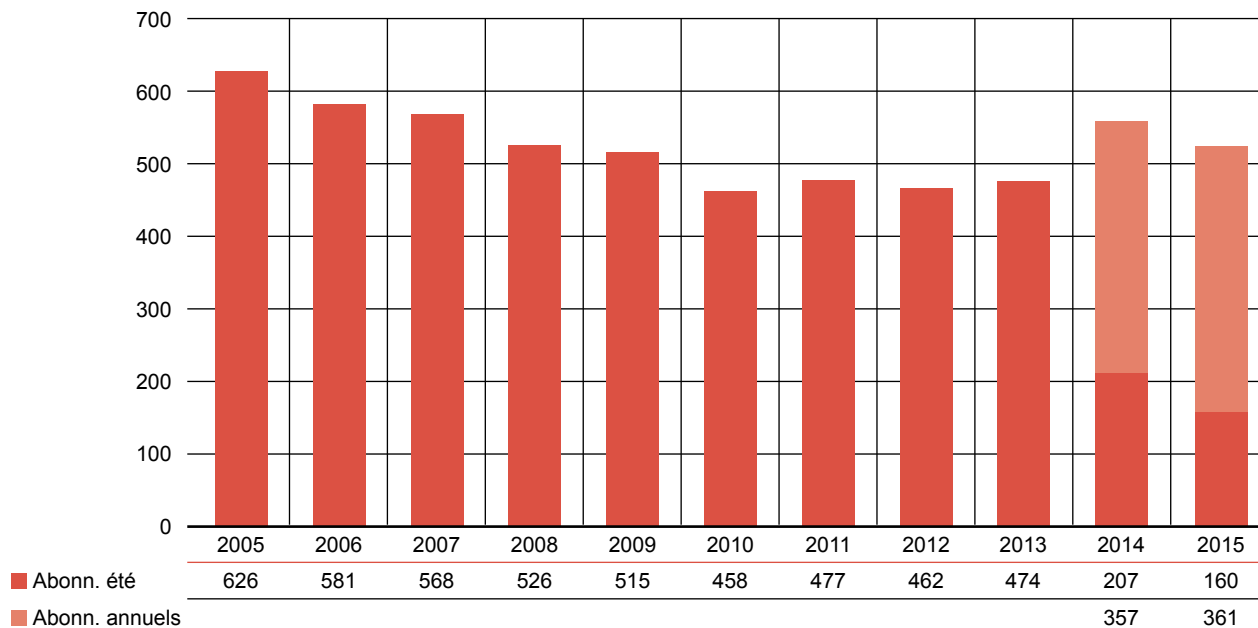
Squash

La région genevoise compte un grand nombre d'adeptes du squash ; malheureusement, rares sont les installations qui s'y prêtent dans le canton. Depuis de nombreuses années, Maisonnex s'est vu obligé de limiter le nombre d'abonnés pour ne pas saturer les courts. En 2015, **402** abonnements ont été vendus pour la saison d'été et **465** pour la saison d'hiver. Nous avons également 495 locations horaire.

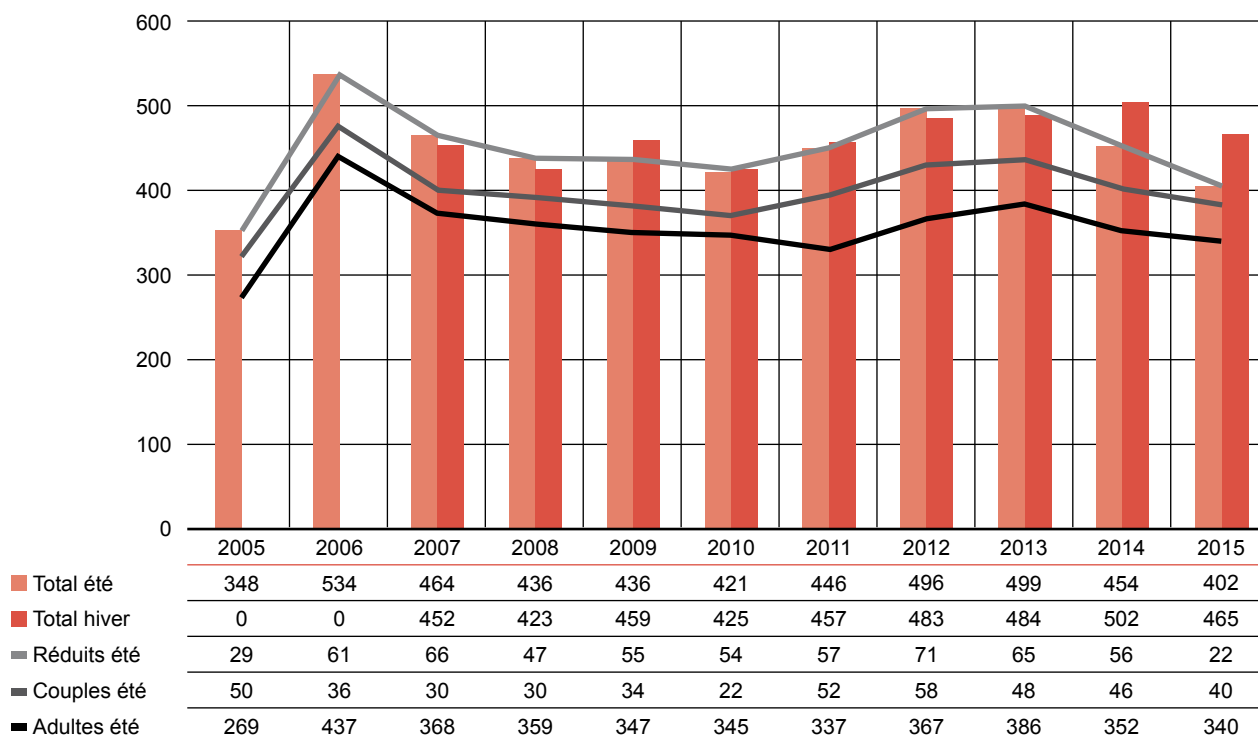
Minigolf

Le minigolf de Maisonnex se fait connaître petit à petit du grand public. Avec son entrée indépendante, son tarif unique et sa situation dans un cadre de verdure, il devient une sortie prisée des familles. Comme pour toutes les activités en plein air, sa fréquentation est étroitement liée aux conditions météorologiques. En 2015, nous avons enregistré **1'091** parcours.

Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash





Centre sportif de Cointrin

En 1962, la piscine des Ailes devint la première piscine publique du canton de Genève. 53 ans plus tard, elle rend encore de bien précieux services et les Cointrinois sont fiers et heureux de pouvoir s'y baigner. Cependant, les installations sont vieilles et vétustes et l'emplacement est convoité par des futurs projets de construction de bâtiments administratifs, ainsi que par l'élargissement de l'autoroute. C'est pourquoi, comme nous le rappelions en introduction, un projet de piscine olympique intercommunale intéresse fortement la commune de Meyrin, car elle permettrait de remplacer le bassin des Ailes par cette nouvelle piscine. Dans l'avenir immédiat, il s'agit donc de maintenir cette piscine en état, jusqu'à ce qu'une décision ferme soit prise pour son remplacement.

INSTALLATIONS SPORTIVES EN LIBRE ACCÈS

Dans le cadre du « sport pour tous », la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

Boulodrome des Arbères

Le Boulodrome des Arbères connaît depuis sa construction un succès qui ne se dément pas. Nombreux sont les boulistes qui occupent les pistes en journée, comme en soirée. Deux clubs bénéficient de plages horaires réservées durant la semaine et organisent régulièrement des matches de ligues ou des tournois régionaux.

Stade d'athlétisme des Champs-Fréchets

Le stade des Champs-Fréchets est un site d'entraînement très prisé par les athlètes qui apprécient l'anneau d'athlétisme de 300m et ses pistes de qualité. La partie centrale du stade héberge un petit terrain de football en gazon synthétique et des infrastructures installées à chaque extrémité permettent de pratiquer du basket, du volleyball ou du badminton. Toute l'année, le stade est éclairé jusqu'à 21h00. Un projet de construction de wc publics est actuellement à l'étude auprès du service de la gérance. Cette installation permettrait d'optimiser le confort des sportifs utilisateurs de ce site.

Parcours mesurés

A proximité du stade des Champs-Fréchets débutent les trois parcours mesurés. Sur des distances allant de 3,4 à 9,5 kilomètres, ces parcours emmènent les joggers et les amateurs de nordic walking, à travers les bois et les champs de la campagne meyrinoise. Nombreuses sont aussi les familles à profiter de ces cheminements.

Urban Training

Depuis le mois d'octobre 2014, le service des sports est partenaire de l'application pour smartphone Sport City Tour. Cette application, développée par une entreprise meyrinoise, permet de partir sur un parcours jalonné de postes d'exercices physiques. A hauteur de chaque poste, l'application émet un signal sonore et, à l'aide d'une vidéo ou d'un petit texte, détaille les exercices à effectuer. De plus, l'application avertit également l'utilisateur lorsqu'il est à proximité d'un centre d'intérêt culturel et un texte permet de découvrir son histoire.

Terrains de pétanque

Si le boulodrome des Arbères fait le bonheur des boulistes, il existe sur la Commune des terrains publics, en libre accès, adéquats pour organiser une partie de pétanque entre amis. Ceux-ci se trouvent sur l'avenue de Vaudagne, à Champs-Fréchets, ainsi qu'à la promenade des Ailes, à Cointrin.

Hobbyland

Les deux terrains de jeux multi-activités, appelés également «hobbylands», sont très fréquentés par les jeunes qui apprécient de pouvoir y disputer des parties de foot ou de basket. Ces hobbylands sont installés à côté de l'arrêt du tram «Vaudagne» et dans l'enceinte du terrain de l'école des Boudines.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Foulées automnales

Cette manifestation qui a repris ses droits depuis 2010 dans le calendrier des courses hors stade voit sa popularité grandir d'année en année. Le service des sports est intimement lié à cette manifestation, puisqu'il est délégué au comité d'organisation. C'est avec grand plaisir que cette 19^{ème} édition a réuni quelque 1'500 coureurs, et peut compter sur plus d'une centaine de bénévoles.

Samedis de ski et de surf

Avec la reprise de l'école le mercredi matin, il n'était plus possible d'organiser les sorties à ski ce jour-là. Par chance, le Ski Club de Meyrin s'est proposé de mettre en place des sorties les samedis en lieu et place du mercredi. C'était également l'occasion d'ouvrir ces sorties aux enfants jusqu'à 15 ans. Contre toute attente, ces sorties ont rencontré un vif succès puisque nous avons dû refuser des inscriptions. 40 jeunes skieurs ont pu profiter de ces journées d'évasion sur les pistes, ponctuées lors de la dernière sortie par un slalom auquel tous les participants prennent part avec plaisir.

Mérites

Le 16 janvier 2015 a eu lieu la remise des Mérites 2014. Le précédent stock de médailles étant arrivé à sa fin, nous en avons profité pour retravailler le graphisme et en commander des nouvelles au design plus moderne.

Sur 35 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :



Médaille du mérite

Mérites individuels 2014:

- » M. Alain ALBRECHT pour son engagement au sein du Meyrin FC depuis plus de 50 ans ;
- » M. Francis CHAPUIS pour son engagement au sein de l'Aïkido Club Meyrin depuis 20 ans ;
- » M. Nicolas FAURE pour son travail photographique reconnu au niveau national ;
- » M. Jérémy BARJON pour ses titres de champion suisse Junior 2014 de nage avec palmes ;
- » M. Jean-Claude FUSINAZ pour ses titres de champion suisse Elite 2014 de nage avec palmes ;
- » Mlle Ilénia CLEMENT pour ses titres de championne suisse Junior et Elite 2014 de nage avec palmes ;
- » Mme Océane JOSSERON pour son titre de championne suisse Elite 2014 de nage avec palmes ;

- » Mlle Angélique LABBADI pour ses titres de championne suisse Junior 2014 de nage avec palmes ;
- » M. Gabriel LABBADI pour ses titres de champion suisse Junior 2014 de nage avec palmes.

Mérite collectif 2014:

- » Mlles Alissa FLORES et Maeva TULLII du Rock Dance Company, pour leur victoire au championnat suisse 2014, catégorie Juniors Débutants ;
- » Mlles Elsa DE CRISTOFARO et Audrey THUREL du club Meyrin-Natation pour leur titre de championnes romandes des espoirs 2014 en natation synchronisée ;
- » L'équipe Relais 3x100m, nage avec palmes, du club de natation Dauphins-Genève pour son titre de championne suisse Junior 2014 ;
- » Meyrin Football Club pour ses 100 ans d'existence.

© GPS

Grand Prix des Villes sportives

Passeport-Vacances

En 2015, la commune de Meyrin a une nouvelle fois collaboré avec le service des loisirs éducatifs de l'office de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre du Passeport-Vacances. Dans un premier temps en participant à la vente desdits passeports durant une semaine au mois de mai. Le Passeport-Vacances offre la possibilité aux enfants âgés de 10 à 15 ans d'acheter deux semaines d'activités réparties dans le Canton. Chaque jour, ils peuvent choisir une ou deux activités dans les domaines de la science, de l'environnement, de la culture ou du sport.

Pour cette 37^{ème} édition, le service des sports a souhaité s'impliquer davantage en proposant une activité: le mini-golf. Durant 4 après-midi, un petit groupe de jeunes est venu découvrir les joies du mini-golf avant de s'affronter sur les 18 pistes.

Grand Prix des Villes sportives

C'est à Aigle que la délégation meyrinoise a défendu les couleurs de la Commune lors de la 27^{ème} édition du Grand Prix des Villes Sportives. Plusieurs épreuves conviviales et ludiques ont départagé les 14 équipes inscrites à ces joutes, marquées par le fair-play, la motivation et la bonne humeur de tous les participants. Il est bon de rappeler que la recette de cette manifestation permet de soutenir des jeunes de la relève suisse au travers de l'Aide Sportive Suisse.



AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

CHIFFRES CLÉS

4'017 aînés dans la Commune	960 aînés âgés de plus de 80 ans
23'701 participants ont suivi nos activités, ce qui signifie que de nombreux aînés participent à plusieurs activités-sorties	8 bénévoles participent à l'élaboration des activités- sorties proposées
9'599 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié	
La canicule 2015 a mobilisé le service pendant 45 jours	

POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS

La population en âge de retraite représente environ 20% de la population meyrinoise soit 4'017 personnes. La politique en faveur des aînés a été renforcée avec le conseiller administratif délégué selon le programme mis en place l'année précédente.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vue avec les autorités et les institutions de la Commune.

Le bureau, composé de bénévoles et d'un délégué du Conseil municipal s'est réuni quatre fois en 2015.

Les sujets suivants ont été traités :

- » connecté à ma santé : mon dossier médical en ligne ; conférence animée par Mme Aurélie Rosemberg cheffe du secteur e-health à la Direction générale de la santé ;
- » quelle garantie pour ma rente LPP actuelle avec un taux de 0% et/ou un taux négatif : le nouveau défi des caisses de pension ; conférence animée par M. Mauro Camozzato, directeur-adjoint CAP-Prévoyance ;
- » échange de points de vue avec Monsieur Pierre-Alain Tschudi, maire ;
- » aînés et sports, des avantages certains ; conférence animée par M. Guido Dona, champion sénior meyrinois d'Iron Man.

La commission propose également différentes sorties, films et visites d'entreprises, l'accompagnement est assuré par les membres du bureau.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Depuis plusieurs années, une journée mobilité « intergénérationnelle » est organisée avec les services de la police municipale, l'urbanisme et de la police cantonale. Le but de cette journée est de promouvoir la mobilité douce sur la Commune et de favoriser une activité physique. La gendarmerie (BEP) a animé et initié les enfants à l'agilité en proposant un parcours sur la place des Cinq-Continents.

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées tout au long de l'année, également des cours d'activités physiques (yoga, gym, tai-chi) ainsi que des sorties de nordic-walking. Il est aussi proposé, sur l'espace « intergénérationnel », un cours de gymnastique pour les séniors, animé par un professeur et dispensé à l'abri, dans le patio du Forum, en hiver ou en cas d'intempéries.

Thé dansant intergénérationnel

Huit « Thés dansants » sont organisés et se déroulent au Forum Meyrin. Tout au long de l'année, c'est l'ensemble de la population qui a été conviée à venir danser le dimanche après-midi.

Prévention canicule et grand froid

En 2015, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de l'emploi, affaires sociales et santé (DEAS), la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid.

L'année 2015 a été particulièrement chaude et la mise en pratique de ce plan, en collaboration avec les services susmentionnés, a mobilisé l'ensemble du personnel du service des aînés. Grâce à cette collaboration, il nous a été possible de diffuser des flyers, des affichettes, et d'atteindre téléphoniquement les personnes les plus vulnérables. Il a également été installé des bars à eau, tenus par la protection civile, en plusieurs points de la Commune. Un espace « fraîcheur » a été mis à disposition gratuitement au centre commercial afin de permettre à la population aînée et meyrinoise de se rafraîchir et de bénéficier, en cas de besoin, de conseils donnés par les samaritains meyrinois.

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Meyrin-les-Bains

En collaboration avec le service développement social et emploi, plusieurs bénévoles des aînés ont participé à cette activité qui s'est déroulée au début de l'été. Des aînés ont assuré pendant plusieurs après-midi la buvette en offrant, à des prix très raisonnables, des boissons et gâteaux faits maison.

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre per-

sonnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas favorisant ainsi les liens avec les personnes âgées.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin. En moyenne 30 à 40 personnes y participent favorisant ainsi les liens entre Cointrinois. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie, tout près de chez soi, une prestation commune de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Deux cent trois participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un animateur de la Commune. Le but est de favoriser les échanges, de partager un moment convivial au restaurant. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de peinture, de peinture sur verre, de bricolage, des cours de langues soit, d'espagnol et d'anglais.

Des aînés ont à nouveau tricoté de magnifiques layettes pour diverses institutions. Un bel élan de solidarité de nos aînés pour les autres.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Un cours de tablette et de portable a été proposé et a rencontré un vif succès. Il a été animé par des étudiants dans le cadre de leur programme de formation universitaire.

Des repas occasionnels sont organisés par les aînés eux-mêmes comme la « pizza-party » du mardi midi. Il est également proposé un petit déjeuner le vendredi matin (dès 7h30), ainsi qu'un loto le vendredi après-midi.

En 2015, le local a reçu plus de 9'500 visites et il devient difficile d'y développer d'autres activités.

Visiteuses et visiteurs

L'isolement et la solitude guettent les aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteuses-visiteurs est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 3'000 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir: le musée de l'Ariana, l'atelier AP Sellerie, l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, l'Hôtel de Ville, le manège de Meyrin, le CVH (Centre de voirie et horticole), le centre de police CASTOR, le musée d'Ethnographie, le musée d'Histoire naturelle, les bains de Cressy, l'observatoire astrologique, l'apiculture, la caserne des pompiers de Meyrin, l'exposition des grottes de Lascaux, etc.

Ils ont participé à des excursions comme les bondelles fumées sur le lac de Neuchâtel, Hergiswil, la sucrerie d'Aarberg et les mines d'asphalte du Jura. Un atelier de « couronne de l'Avent » a été mis sur pied en collaboration avec le service de l'environnement.

Vacances des aînés

Un séjour à la montagne « spécial randonnées » a été proposé. Un bénévole assure le rôle de responsable et a accompagné nos séniors (38 personnes) à Gstaad durant le mois de juin. Nos randonneurs ont également profité de la piscine couverte de l'hôtel ainsi que des bains de vapeur dans la zone Kneipp pour parfaire la détente ! Une belle remise en forme pour nos séniors.

Cette année les vacances balnéaires se sont déroulées en Grèce sur l'île de Zante. 58 aînés ont participé à ce séjour qui s'est déroulé début septembre. Diverses sorties, dont deux croisières, ont été proposées à nos aînés afin de découvrir une région si différente de la Suisse. Les participants ont été encadrés par des bénévoles.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Nos dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situation plus difficile (diverses démarches auprès des administrations), de situation complexe (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre).

Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier).

Tout au long de l'année 2015, le service a reçu de multiples demandes à caractère financier et non-financier. Plus de 400 entretiens ont été demandés et accordés aux aînés durant l'année 2015.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau nos nonagénaires et centenaires.

En 2015, une fête semestrielle a été organisée où nos nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste de notre centre horticole. Cette année, nous avons

à nouveau associé à notre fête les nonagénaires qui résident dans les EMS Résidence Jura et Pierre de la Fée en collaboration avec la direction des établissements.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté, au mois de novembre, lors d'un repas à l'hôtel Crowne Plaza, les couples célébrant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs ont été remis à cette occasion en présence de Monsieur Pierre-Alain Tschudi, maire.

Noël des aînés

Plus de mille quatre cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le repas ainsi que le bal qui a suivi. L'administration communale, l'équipe des bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés	CHF 54'600.-
Bénévolat à Meyrin.....	CHF 12'000.-
Foyer de Jour Livada – Subvention au prorata de la population.....	CHF 38'400.-
Diverses associations en relations avec les aînés.....	CHF 5'500.--

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

En 2015, nous avons eu 145 décès dans notre commune et 30 familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques.

EVOLUTION DE LA POPULATION AÎNÉE À MEYRIN

Au 31 décembre 2015, la Commune compte 4'017 personnes en âge AVS (65 ans) ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 22'399 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques faites par l'Etat de Genève.

A Meyrin, sur les 4'017 personnes de plus de 65 ans, 960 personnes ont plus de 80 ans.



FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Effectif de la compagnie	54 sapeurs dont 48 hommes et 3 femmes
Interventions service du feu	149
Formation, instruction, exercices, interventions	6'305 heures = 116 h/sap
Garde de préservation	116 gardes nécessitant 348 sapeurs

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Commandement :

Commandant Cap Daniel RANDIN
Adjoint du commandant Plt José BISQUERRA

Sections :

Chef de section I Plt José BISQUERRA
Chef de section II Lt Yannick PAILLARD

Administration :

Équipement, gardes, locaux Sgtn Vincent ZOSSO
Finances Four Dario TONDO

Technique :

Officier transmissions Cap Daniel RANDIN
Officier protection respiratoire Plt José BISQUERRA
Officier véhicules et engins Lt Yannick PAILLARD
Officier machiniste moto-pompe Lt Yannick PAILLARD
Officier instruction Lt Frédéric KÖPPEL
Officier matériel et réseau hydraulique .. Lt Nicola SQUILLACI

intervenue pour prêter main forte lors de l'évacuation des gravats. Il est à constater que lors de ce sinistre, le chaînage d'intervention mis en place cette année par la coordination sécurité Meyrin est fonctionnel et efficace.

LES INTERVENTIONS 2015 SE DÉCOMPOSENT EN PLUSIEURS TYPES.

Pour assurer les interventions dans les plus brefs délais, un effectif de 5 sapeurs, chef d'intervention compris, assure un service de piquet durant toute l'année. En semaine, 19h00 à 06h00 et 24/24 le week-end et jour fériés. Le nombre et le type d'intervention varient d'année en année. Les incendies ont été plus nombreux avec une vague de départ de feu sur les collecteurs de déchets nouvellement installés sur la Commune ainsi que dans un parking en sous-sol. Le fait que la police municipale vienne systématiquement sur les interventions que nous leur signalons et déclenche aussitôt une enquête de proximité, a eu pour effet de calmer, puis stopper ces sinistres. Des interventions plus importantes ont monopolisé des moyens plus conséquents, le déclenchement du plan OSIRIS lors de la crue de l'Arve et lors de l'exercice de l'aéroport, Butéo, mais cette fois en exercice.

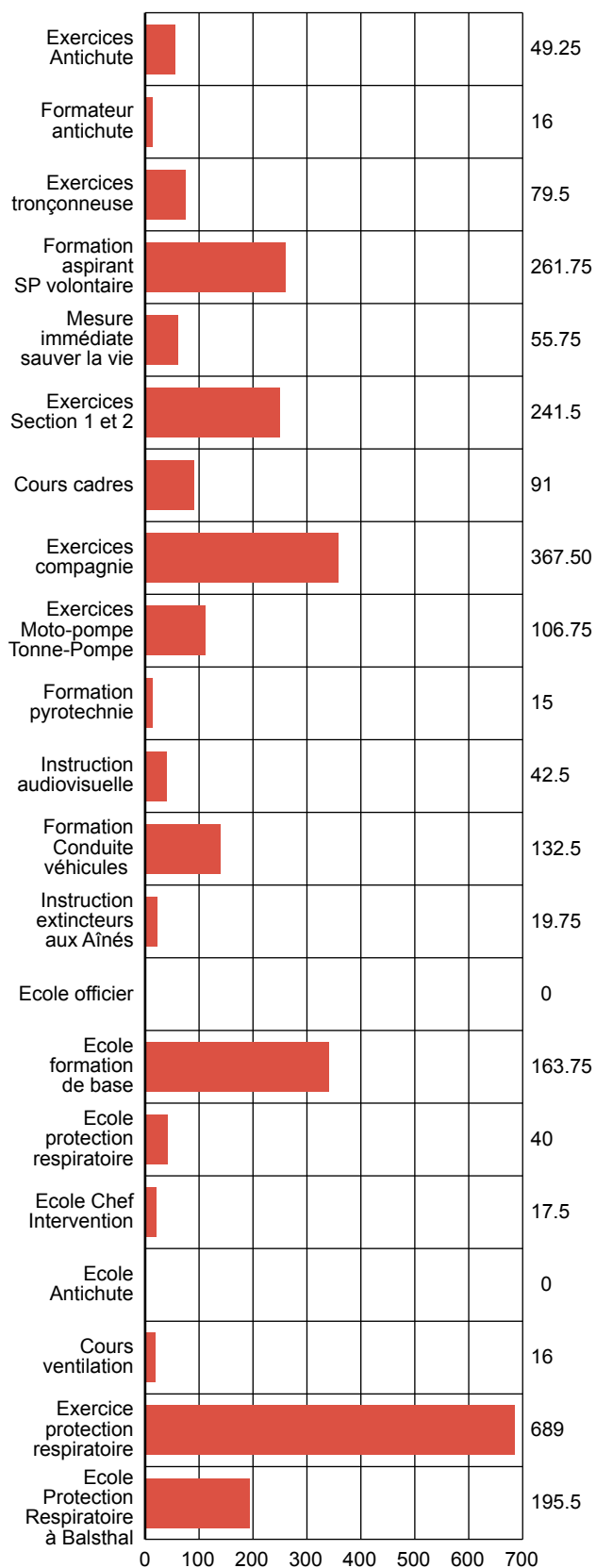
Le sinistre sur ZIMEYSA d'une entreprise de tri et traitement des déchets sur le sol de Satigny a engagé de gros moyens en effectif sapeurs, la compagnie a été alarmée pour renfort car la durée de l'intervention était conséquente. Sur notre commune, un salon de coiffure a été la proie des flammes au milieu d'une grande bâtisse et c'est grâce à la rapidité de l'intervention et la stratégie appliquée en collaboration avec le SIS que le pire fut évité pour empêcher le saut de feu aux autres bâtiments. La protection civile est

LA FORMATION - L'INSTRUCTION

La philosophie du nouveau règlement introduit courant 2014, rend le sapeur plus autonome lors de sa mission, il a été nécessaire de revoir les bases. Une évaluation de chaque sapeur sur les connaissances générales et techniques a été effectuée. Les objectifs : évaluer, corriger.

La formation fut axée sur le maintien des connaissances, de les améliorer et les perfectionner. Résultat, le niveau de la compagnie est bon.

LES ASPIRANTS SAPEURS-POMPIERS



LES EXERCICES

Deux exercices de compagnie de grande envergure sont organisés chaque année afin de tester nos moyens d'interventions. Ils sont d'excellents baromètres pour situer le niveau de compétences.

L'exercice de printemps, fut théorique et visuel, organisé sur le territoire aéroportuaire de Genève par la visite du SSA (service de sécurité de l'Aéroport). Le but était de rappeler l'implication du service du feu de Meyrin dans un crash d'aéronef ainsi que l'étroite collaboration avec nos collègues sapeurs-pompiers du SSA.

L'exercice d'automne s'est déroulé dans le bâtiment de la culture, anciennement l'église évangélique, sous forme d'une intervention sur alarme. Le critère d'alarme « Incendie - bâtiment – chaufferie ». Compétence, efficacité, solidarité, motivation et collaboration sont le constat qui ressort de cette intervention.

LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Deux grandes manifestations communales engagent le personnel du SFM (service du feu de Meyrin) en grand nombre.

La fête des écoles, qui permet d'exercer la mise en place d'un dispositif de communication radio et de circulation en collaboration avec la police municipale.

La fête nationale dont les moyens en caserne sont déplacés à la Campagne Charnaux pour assurer la sécurité durant le déroulement de la manifestation et sur le territoire Meyrin-Cointrin.

LA COLLABORATION COMMUNALE

C'est activement que la compagnie a collaboré à la grande fête des 50 ans des samaritains de Meyrin sur un exercice de démonstration avec les 4 entités du CSM (Coordination Sécurité Meyrin), police municipale, samaritains, protection civile ainsi que le service des sports et du centre de voirie et horticole à la piscine des Vergers.

Les fortes températures estivales au-delà des 30° ont déclenché le plan canicule, ce qui a nécessité le rassemblement de tous les responsables de service de la sécurité et des services sociaux meyrinois afin de mesurer le niveau d'urgence et d'entreprendre les mesures nécessaires.



Abandon illicite d'encombrants

POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS



Votre police meyrinoise reste une police de proximité. Au travers de ces gardiens de la paix publique, elle demeure un des acteurs essentiels du mieux vivre ensemble. Par son action elle contribue à améliorer la qualité de vie des Meyrinoises et Meyrinois.

PREVENTION

Cambriolages

Malgré la baisse significative des cambriolages sur le territoire du Canton de Genève et sur celui de Meyrin, l'action communale «Prévention cambriolages» a eu lieu du 13 au 24 avril 2015. La campagne s'est déroulée auprès des habitants demeurant dans le quartier de la Cité. Lors de ces nombreuses rencontres individuelles il est à chaque fois réitéré, en plus des différents conseils techniques, qu'il en va de la responsabilité de chacun de participer à rendre l'activité des cambrioleurs plus difficile.

Génération vélo

La troisième manifestation «Génération vélo», organisée conjointement avec deux autres services communaux, les aînés et l'énergie, s'est déroulée le samedi 14 mai, sur la place des Cinq-Continents. C'est un rassemblement inter-générationnel auquel toute la population est conviée. Cette année encore, nous avons pu bénéficier de la présence de la Brigade d'Education routière de la Police cantonale qui a mis en place un gymkhana cycliste pour les plus jeunes. Une nouvelle balade à bicyclette, organisée et encadrée par la police municipale, a permis à un large public d'emprunter les nombreuses bandes cyclables de notre commune.

L'heureux hasard du calendrier aura permis de faire cohabiter l'espace de quelques heures, le vélo et la danse, ou le sport et l'art ce qui, à postériori, s'est révélé être une agréable coïncidence.

TRANQUILLITE, SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE

Contrat local de sécurité (CLS)

Il convient de rappeler que le Contrat local de sécurité conclu en septembre 2013, entre le conseiller d'Etat Pierre Maudet, chef du Département de la sécurité et de l'économie, et le conseiller administratif Pierre-Alain Tschudi, en charge de la sécurité, permet de mener plusieurs actions policières conjointes. Celles-ci portent sur trois axes importants: la lutte contre les cambriolages et l'ensemble des vols, la tranquillité publique, et les infractions à la Loi sur la circulation routière.

Il est entendu que si besoin, d'entente entre les deux parties, ces prestations policières peuvent être modifiées selon les besoins du terrain. Ce contrat donne également une certaine souplesse dans la mise en place d'actions communes et le déploiement des policiers cantonaux et municipaux en fonction des événements.

Période caniculaire

Sans doute, l'été 2015 aura été marqué avec la période «canicule». En effet, le 30 juin à 10h00, la Direction générale de la santé a annoncé par voie de presse que l'alerte rouge du plan canicule était déclenchée. Sous la houlette de la sécurité municipale, la police municipale, le service des aînés, la protection civile et les Samaritains, se sont coordonnés et ont déployé le plan communal «Canicule» en faveur de notre population la plus fragilisée. L'ensemble de l'effectif policier, soit quatorze collaborateurs et quatre contrôleurs du stationnement, ont dédié leurs activités quotidiennes à effectuer des enquêtes de proximité, notamment auprès des concierges d'immeuble ainsi que dans les maisons d'habitation individuelles. L'objectif a été d'atteindre les aînés et ceux dont la santé est fragile, pour leur diffuser un même message préventif: les règles d'or pour éviter la déshydratation et s'enquérir de leur état de santé. Dans les bâtiments dépourvus d'un service d'immeuble, nous avons effectué des visites directement au domicile des personnes vulnérables telles que désignées précédemment, lesquelles nous étaient signalées par des proches ou des voisins. La même campagne de prévention «excès de chaleur» a été effectuée également auprès des personnes avec enfants en bas âge que nous croisons sur la voie publique, ainsi que dans les commerces: les centres commerciaux, auprès des pharmacies et les salons de coiffure, etc. L'alerte rouge du plan canicule a été levée le matin du 22 juillet 2015, par le médecin cantonal.

Abandon illicite d'encombrants

En arpentant les trottoirs, l'on remarque parfois des objets ou babioles, qui pour la plupart nous sont familiers, laissés indûment à l'abandon sur la voie publique. Cela confère au paysage urbain une image de bric-à-brac, dont on se passerait volontiers. Cependant, force est de constater qu'une minorité de personnes est encore tentée d'abandonner au coin d'une rue différents objets encombrants. En agissant de la sorte, ces personnes contreviennent à la réglementation communale et de ce fait elles s'exposent à des sanctions administratives, voire contraventionnelles.



Gestion des déchets ménagers

La gestion des déchets ménagers, dont nous faisons appliquer la loi relative depuis quelque temps déjà, requerrait une plus ample implication citoyenne. Ces immondices usuelles sont parfois déversées dans des réceptacles qui ne sont pas prévus pour cette catégorie de détritrus, souillant ainsi l'ensemble des résidus qui ont déjà été déversés auparavant. En ne triant pas les déchets, cela crée un préjudice environnemental et financier.

Policiers et Samaritains chez DuPont de Nemours

Le vendredi 5 mai, la filiale de la société DuPont-Nemours, située dans la zone industrielle de Meyrin, a organisé une manifestation d'une journée autour du thème: « La sécurité en dehors du milieu professionnel ». Au sein de cette firme transnationale, l'on voue un véritable culte à la sécurité. Cela fait partie du consensus social en entreprise, le bien-vivre en communauté. Durant une large matinée, la police municipale a été plébiscitée à venir présenter un thème en lien avec la sécurité. Dans un premier temps nous avons ciblé la sécurité personnelle, en relation avec la circulation à vélo. Dans un deuxième temps, l'accent a été mis sur une sécurité orientée vers son prochain, représentée par un scénario impliquant l'utilisation du défibrillateur. Gardons à l'esprit que lorsqu'on est en présence d'une personne victime de malaise, la pratique du massage cardio-pulmonaire, associée à la mise en place immédiate du défibrillateur, multiplie les chances de sauver une vie.

Partenariat public-privé en matière de sécurité

Ce partenariat public et privé privilégie la mutualisation des ressources en matière de sécurité au profit des entreprises, des commerces et des artisans. Il a permis de mettre en place une plateforme d'échange d'informations professionnelles qui valorise :

- » le partenariat construit entre la police municipale de Meyrin et la police cantonale genevoise ;
- » les contrats de prestations entre les entreprises et la sécurité privée ;

- » les relations entre les acteurs publics et privés de la sécurité.

A la fin de cette année civile 2015, vingt-et-un partenaires ont déjà adhéré à ce concept sécuritaire à la fois communal, cantonal et privé.

CONTROLES

Contrôles radars mobiles effectués par la Gendarmerie

Nombre total de contrôles : 37

Les prestations en chiffres

- » Préventions routière (contrôles radar préventif)..... 55
- » Total des amendes d'ordres 19'243
- » Total des amendes administratives 57
- » Contraventions 100
- » Rapports de dénonciation transmis au Département de la Sécurité, (DS)..... 9
- » Mises en fourrières cantonale 32 ou à disposition de véhicules 30
- » Chien conduit à la fourrière cantonale 7
- » Dépôts de plaintes communales 43
- » Rapport de dégâts à la signalisation routière..... 2
- » Rapports de dégâts divers 1
- » Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de l'environnement, à l'occasion de travaux, marquages, manifestations 78
- » Assistance lors de services funèbres 9
- » Emission de pièces d'identité 822
- » Abonnements de piscine et de patinoire vendus*... 1'969
- » Médailles de chien délivrées 816
- » Autorisations parentales..... 139
- » Objets trouvés remis au service cantonal compétent .. 130
- » Vente de macarons ½ journée 91
- » Vente de macarons 1 journée 144

* Ventes uniquement par la police municipale (autres points de vente : Centre sportif des Vergers et piscine de Livron).

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel, les constructions et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 51 jours en 2015 et la construction de la Golette a été louée 5 jours en 2015.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 655 abris pour la population dans le groupement et 82 ont été contrôlés en 2015 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abris 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2015.

MISE À DISPOSITION

Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 49 jours aux sociétés communales en 2015.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, afin d'intervenir dans les domaines suivants :

- » hébergement de la population ;
- » encadrement de la population ;
- » déclenchement de l'alarme par sirène ;
- » mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- » ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2015, il y a eu 1'014 jours de cours accomplis :

- » 6 séances d'état-major = 78 jours
- » 8 cours de cadres = 142 jours
- » 15 cours de répétitions = 470 jours
- » 15 cours d'aide au profit de la collectivité = 324 jours

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 4 février 2015, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG, (écoles).

La protection civile de Meyrin-Mandement a été engagée pour participer à la sécurisation éditoriale,

Cette année le service de l'appui a été engagé pour la création du nouveau centre nature de Pronatura à Granges-Malval en démontant plusieurs bâtiments et fondation et en coupant plusieurs arbres du 23 au 27 mars, il a aussi construit des passerelles sur les ruisseaux eau chaude et eau froide à Dardagny du 5 au 9 octobre, la protection civile a aussi participé aux journées de don du sang avec les Samaritains.

Le 19 juin, la protection civile de Meyrin-Mandement a organisé toute la mise en place, le service et le repas pour la journée prévention canicule.

Le 25 mars, nous avons invité les aînés de la commune de Meyrin pour un repas et une visite des travaux effectués par la protection civile, ainsi que pour une présentation du nouveau centre nature au vallon de l'Allondon à Granges-Malval.

Intervention

La protection civile de Meyrin-Mandement a été mobilisée par de nombreuses intervention.

En 2015, il y a eu 169 jours d'intervention accomplis :

1. 9 février : Aide ville de Genève pour plan grand froid
2. 3 au 6 mai : Inondation de l'Arve
3. 21 juin : Incendie entrepôt à Satigny
4. 1^{er} au 7 juillet et 15 au 23 juillet : Canicule
5. 19 et 20 juillet : Incendie RVM Satigny
6. 10 et 11 octobre : Run Evasion Rhône
7. 19 et 20 décembre : Relogement de personnes suite à un incendie.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Gespers» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2015 est de 222 avec une montée en puissance de 399 astreints supplémentaires en réserve.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du Groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie. Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.



URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

**Pour le service de l'urbanisme, des travaux publics
et de l'énergie, l'année 2015 a définitivement été
marquée par les chantiers**

**Le lac des Vernes, le Jardin Robinson,
le Jardin alpin, l'EVE Cité-Parc pour ne citer
que les principales réalisations**

**L'écoquartier des Vergers constitue à lui seul
un immense chantier ouvert qui sera habité
dès le début 2016**

**Enfin, l'année 2015 s'est achevée par le vote
très important du crédit de réalisation
des équipements publics des Vergers**



Projet équipement public des Vergers



© Widmann Architectes Sàrl

BÂTIMENTS

Équipement public des Vergers

Le 15 décembre 2015, le Conseil municipal a accepté à une large majorité (30 oui et 2 abstentions) le crédit de réalisation de CHF 48'200'000.- pour la construction des équipements publics dans l'écoquartier des Vergers. Ce vote marque une étape décisive dans la réalisation des Vergers. En effet, dans un nouveau quartier, l'école constitue le lieu d'apprentissage des enfants, mais aussi et surtout le lieu permettant aux parents de tisser des liens entre eux. C'est par l'école et la crèche que des liens sociaux durables se créent entre les adultes. Il est dès lors important de pouvoir imaginer une école qui remplisse son rôle scolaire la journée, mais qui puisse aussi devenir le soir et le week-end un lieu de rencontre, de débats, de formations, de fêtes et d'échanges.

La construction d'une école constitue un investissement financier très important pour les collectivités publiques. Par une programmation et une disposition intelligente des locaux, il est possible de pouvoir profiter de cet investissement obligatoire pour permettre des usages extra scolaires des bâtiments et préaux en dehors des heures réservées aux enfants. C'est sur ce volet d'usage que le programme de l'école et les objectifs du concours ont fait l'objet d'une attention soutenue. Une autre particularité de cette école réside dans la collaboration avec l'école privée « La Voie Lactée ». Le déménagement de cette école, devenue trop petite, dans le futur équipement public des Vergers constitue une première à Genève en matière d'école inclusive et de partenariat public / privé.

Rappelons que l'équipement public des Vergers est issu d'un concours d'architecture. Celui-ci a désigné, à l'unanimité le 12 juin 2014, le projet Nirwana du bureau Widmann architectes.

Le projet lauréat propose une collection de quatre bâtiments d'une grande simplicité. Ces bâtiments sont constitués à l'extérieur d'une ossature et de grandes coursives en béton. À l'intérieur les différents espaces pédagogiques sont réalisés en bois. À l'aide de ce dispositif architectural et constructif très simple et efficace, la pérennité et la durabilité de la construction sont assurées.

Le projet proposé a séduit par la réalisation de quatre bâtiments indépendants :

1. l'école primaire liée au département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)

Le programme de l'école primaire se distribue sur trois niveaux. Les locaux d'enseignement (communs à toutes les classes), la salle des maîtres, l'infirmier et le bureau sont judicieusement disposés au rez-de-chaussée. À chacun des deux niveaux supérieurs se trouvent sept classes et une salle de soutien. Des espaces traversants éclairés naturellement, dans lesquels se situent les vestiaires ou des zones de travail ouvertes, rendent les circulations agréables et facilement exploitables. Les salles de classes bénéficient d'ouvertures généreuses sur le grand côté et des portes-fenêtres donnant sur les balcons-coursives permettent une large ouverture des salles de classes sur l'extérieur.

2. le bâtiment multifonctionnel public

Un bâtiment multifonctionnel public regroupant les activités parascolaires est utilisable de manière autonome, permettant aux privés, aux associations et aux diverses sociétés une utilisation extrascolaire. Il regroupe un réfectoire, une cuisine, des salles et une aula. De ce fait, il sera possible de prendre des cours, d'utiliser le restaurant scolaire pour des anniversaires, des vernissages, etc.

3. les salles de gymnastique

Un groupe scolaire complet implique la réalisation minimale d'une salle de gym. Dans le cadre de la programmation des équipements publics des Vergers, il a été décidé de réaliser une salle de sport double, permettant les entraînements et la compétition. Lors des matchs, il est possible d'accueillir 480 personnes assises.

4. l'école active de « La Voie Lactée »

Le pavillon de l'école spécialisée « La Voie Lactée », complètement indépendant, entretient une bonne relation avec les autres bâtiments scolaires et avec son environnement. L'ouverture des classes sur les balcons et les vues sur les quatre côtés du bâtiment constituent également des atouts utilisables dans la pédagogie active de cette école qui accueille des élèves avec des besoins spécifiques. L'aménagement intérieur permet un fonctionnement distinct des groupes de classes à l'étage, des espaces collectifs au rez-de-chaussée avec un espace polyvalent ouvert sur l'extérieur et proche des locaux de gestion, ce qui permet une bonne interaction entre les élèves et l'équipe pédagogique. Les relations entre les quatre différents bâtiments s'opèrent parfaitement de plain-pied par l'extérieur. Un sous-sol commun permet des connexions entre l'école, les salles de gymnastique et l'aula.

Le sous-sol de l'école abrite les locaux des scouts et les abris de la protection civile (tours C1 et C3).

Le chantier de terrassement commencera courant janvier 2016. La durée du chantier est estimée à 30 mois de tra-

voux pour une livraison de l'ensemble des équipements publics à la rentrée scolaire 2018.

Espace de vie enfantine (EVE) sur le site de Monthoux

Le 11 mars 2014, la délibération n° 2014-01a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 6'566'488.- destiné à la réalisation du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, a été adoptée à une large majorité. Le chantier de l'EVE s'est déroulé du mois de juin à décembre 2014 pour une ouverture officielle de l'institution le 5 janvier 2015. Le dimanche 4 janvier les parents et enfants ont été invités en primeur à fêter les rois, avant l'ouverture officielle du lendemain.

Une inauguration officielle a eu lieu le 14 mars 2015 en présence des conseillers municipaux et administratifs, du mandataire et des utilisateurs.

L'année 2015 a été celle du rodage du bâtiment. Il est très apprécié mais le fonctionnement au quotidien a permis de relever quelques corrections et améliorations à apporter sur le bâtiment (sol de la terrasse trop rugueux, WC trop hauts, aménagements extérieurs à améliorer, etc.). Un crédit complémentaire permettant ces corrections sera présenté en 2016.

EVE Cité-Parc

Le chantier de l'EVE Cité-Parc a démarré en janvier 2015 par la démolition de l'ancienne EVE des Boudines. Ces travaux ont provoqué de grandes nuisances sonores dans le bâtiment de la mairie. Une fois le bâtiment démoli, le chantier spécifique du nouveau bâtiment a pu commencer.



Chantier EVE Cité-Parc

L'année 2015 a été celle du gros œuvre. La grue sera démontée au début 2016 pour laisser la place à la réalisation du second œuvre. Rappelons que l'établissement permettra une entrée progressive dans la garderie de 120 enfants à mi-temps dès Pâques 2017 et de 90 enfants en crèche dès la rentrée 2017. Ce qui permettra de gérer les engagements de nouvelles personnes appelées à travailler dans ce double établissement.

Jardin Robinson

Le Conseil municipal a accepté le 16 décembre 2014, à une large majorité (22 oui et 6 abstentions), le crédit de réalisation du Jardin Robinson pour un montant de CHF 2'390'000.-.

L'autorisation de construire a été accordée le 9 décembre 2015. En raison de la construction simultanée du lac des Vernes, seule la future plateforme sur laquelle reposera le Jardin Robinson a pu être réalisée en 2015.

Le chantier du bâtiment démarrera seulement en mars 2016 pour une livraison du bâtiment prévue en mars 2017.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET PARC, ASSAINISSEMENT

Lac des Vernes

Le 18 décembre 2014, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le crédit complémentaire permettant de démarrer les travaux du lac des Vernes. Le chantier a pu commencer le 12 janvier 2015. Les travaux de l'ouvrage d'entrée et de sortie ont été réalisés (2/3 des ouvrages en béton achevés en 2015) et les travaux de terrassement ont été réalisés à 60% environ pendant la même période. La fin des travaux de génie civil est prévue en octobre 2016, la fin des travaux de finition et de plantation au printemps 2017.

Jardin alpin

L'autorisation de construire ayant été accordée le 3 août 2015, le chantier a pu commencer. Une pose de la première pierre a été réalisée le 9 octobre 2015.

Le chantier a démarré en septembre 2015 par les travaux de démolition de l'annexe et la suppression de la roseraie. Le nouveau chemin périphérique a également été réalisé





Chantier PLQ Cointrin

en première phase. Le chantier se poursuivra en 2016 par la construction de la nouvelle chèvrerie, des WC publics, de la nouvelle serre, et de la réalisation de l'annexe. Les nouveaux portails seront également réalisés afin de pouvoir fermer le parc la nuit dès septembre 2016.

La fin du chantier est prévue en septembre 2016.

Réalisation du quartier Cointrin Est (Terroux-Sapin-Joinville-Jonc)

Suite à l'entrée en vigueur le 3 mars 2010 des PLQ n°s 29'632 et 29'632 et des demandes en autorisation de construire de différents immeubles, la commune de Meyrin a l'obligation de réaliser les espaces publics communaux qui bordent ces deux plans localisés de quartier.

Un projet complet de génie civil comprenant une mise en séparatif des réseaux et une rétention de l'eau dans des collecteurs surdimensionnés a été réalisé. En surface, un projet d'aménagement d'espace public et de valorisation des rez-de-chaussée a été effectué par M. Philippe Ramseier (atelier Traces Architectures). Ces travaux prévoient notamment l'élargissement des voies publiques, la remise à neuf des routes et trottoirs, les nouvelles plantations, l'éclairage public par du LED, l'aménagement de deux écopoints, la mise en place de mobilier urbain et de supports à vélos. Les travaux de génie civil sont effectués en fonction de la livraison des bâtiments c'est-à-dire en suivant le rythme donné par les différents acteurs privés.

Une requête en autorisation de construire a été déposée en 2014 et l'autorisation de construire (DD 107136 -2) a été délivrée le 3 mars 2015.

Un crédit de réalisation comprenant les ouvrages de génie civil et les travaux en surface (délibération 2015-15) a été accepté à l'unanimité le 8 septembre 2015 pour un montant de CHF 9'300'000.-. Ce crédit ne comprend pas l'aménagement privé de l'intérieur des squares ni les aménagements sur le domaine public cantonal de l'avenue Louis-Casaï.

Aménagement d'un axe de mobilité douce

Le 27 janvier 2015, le Conseil municipal a accepté à la majorité qualifiée la délibération n° 2014-40a relative à un crédit de construction de CHF 1'368'000.- destiné à l'aménagement d'un axe de mobilité douce sur le chemin de la Bergère entre le giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher jusqu'au chemin André-De-Garrini ainsi qu'à un échange de parcelles entre la FTI et la Commune (768 m² de la parcelle n° 14'097 sur la rue de la Bergère contre 3'195 m² du domaine public (DP) 14'098 sur la rue André-De-Garrini). Ce crédit prévoyait également l'acceptation d'une soulte de CHF 523'800.- versée par la FTI.

L'aménagement proposé a eu pour but de finaliser un itinéraire sécurisé entre la gare ZIMEYSA et Meyrin-Village et s'inscrit dans une démarche active, voulue par les autorités meyrinoises, de renforcer les liaisons douces entre le parc industriel de la ZIMEYSAYER et le reste du territoire communal (délibération 2012-51b). Cette réalisation a per-



Piste cyclable rue de la Bergère

mis de concrétiser le second volet de l'itinéraire général de mobilité douce. Le premier volet de l'itinéraire a été réalisé par la Commune en 2014 entre le chemin Salomon-Penay et la rue Emma-Kammacher.

Les travaux ont consisté à élargir et aménager le trottoir existant pour bénéficier d'une largeur de cinq mètres pour les piétons et les cyclistes. Ils ont permis la mise en place de revêtements bitumineux, la pose de mobilier urbain, un nouvel abris-bus, l'éclairage public, la signalisation verticale et le marquage au sol permettant de sécuriser le cheminement.

Ce crédit permet également à la FTI de pouvoir réaliser concrètement le rapprochement sur le même site d'un immense projet immobilier du groupe Richemont qui permettra d'accueillir plus de 500 emplois à Meyrin. Ceci par la fermeture de la rue André-De-Garrini.

ENERGIE

Consommation énergétique des bâtiments et équipements communaux

Evolution des consommations et des coûts d'énergie

Les consommations de chaleur (mazout/gaz/CAD principalement) restent à un niveau bas par rapport à celles relevées en 2014. Le climat clément constaté lors des deux hivers derniers permet ce résultat, de même que les mesures d'optimisation et les rénovations réalisées sur plusieurs bâtiments communaux. La consommation électrique, peu sensible aux fluctuations climatiques, poursuit sa tendance à la baisse et retrouve un niveau proche de celui constaté en 2009, ce qui est réjouissant en regard à l'évolution du parc des bâtiments et équipements communaux depuis cette période. La consommation d'eau a été plutôt élevée, en raison principalement de l'épisode de canicule vécu durant l'été 2015.

Les coûts consacrés à l'achat d'énergie et d'eau sont en hausse par rapport à 2014, principalement au niveau de l'électricité et de l'eau dont les tarifs ont été augmentés début 2015. Pour la chaleur, les coûts sont stables, aidés par un prix du mazout extrêmement bas.

On constate que la part du mazout est en constante diminution depuis 2010, due principalement à une substitution de plusieurs chaudières par le chauffage à distance. Cette tendance se poursuit dans les projets de bâtiments en cours, avec une installation fonctionnant au bois-pellet prévue dans le cadre de la rénovation du Jardin alpin, une pompe à chaleur pour le futur Jardin Robinson, et l'ensemble des équipements publics des Vergers qui seront raccordés au réseau de chaleur des Vergers, réseau qui distribuera une énergie produite principalement à partir de ressources renouvelables ou de rejets de chaleur.

Mesures d'optimisation au niveau des installations sportives

Le centre sportif des Vergers est le plus gros consommateur énergétique du parc communal. Les deux patinoires et la piscine municipale nécessitent en effet des besoins importants pour la production de glace, le chauffage des bassins et la production d'eau chaude sanitaire notamment. Au niveau de la patinoire, une baisse conséquente de la consommation électrique a pu être constatée en 2015, grâce à la contribution de l'installation solaire photovoltaïque réalisée fin 2014. La consommation de gaz a également été diminuée par une optimisation de la récupération de chaleur produite par les compresseurs utilisés pour la fabrication de la glace.

Coût des énergies pour les bâtiments et équipements communaux

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Mazout	CHF	411'141	378'252	255'414	322'980	249'858	164'312	144'577
Gaz	CHF	468'346	509'427	422'797	497'365	464'730	388'104	359'981
CAD	CHF	-	132'021	318'248	316'076	410'220	399'157	483'981
Total chaleur	CHF	879'486	1'019'700	996'459	1'136'421	1'124'808	951'573	988'539
Electricité (hors EP*)	CHF	1'063'369	992'330	1'130'090	996'015	1'026'280	859'958	963'166
Eclairage public	CHF	158'666	146'449	145'796	140'600	126'366	126'855	137'700
Total électricité	CHF	1'222'035	1'138'779	1'275'886	1'136'615	1'152'646	986'813	1'100'866
Eau	CHF	543'556	499'846	596'344	555'934	508'126	408'711	558'951
Total	CHF	2'645'077	2'658'325	2'868'689	2'828'970	2'785'580	2'347'097	2'648'357

© Olivier Balsiger

EP: Eclairage public

Consommation des bâtiments et équipements communaux

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Mazout	kWh	4'713'010	4'945'732	2'660'402	3'116'869	2'625'611	1'599'296	1'705'338
Gaz	kWh	5'377'078	6'171'334	5'148'322	5'315'696	5'049'390	3'567'965	3'350'289
CAD	kWh	0	974'000	2'473'587	2'747'531	2'810'513	2'735'000	3'042'802
Total chaleur	kWh	10'165'088	12'166'066	10'363'311	11'261'722	10'586'821	8'002'261	8'098'429
Electricité (hors EP*)	kWh	4'089'690	4'272'222	4'263'248	4'472'324	4'259'627	4'108'231	4'088'480
Eclairage public	kWh	896'294	853'137	866'791	884'021	796'594	796'848	743'471
Total électricité	kWh	4'985'984	5'125'359	5'130'039	5'356'345	5'056'221	4'905'079	4'831'951
Eau	m3	131'771	118'165	140'046	130'539	124'722	91'610	141'238
Degré-jours	-	2'827	3'217	2'673	2'936	3'162	2'428	2'795

© Olivier Balsiger

EP: Eclairage public



CAD-Vergers

© SIG

Concernant la piscine municipale des Vergers, le Conseil municipal a voté en décembre 2015 un crédit de CHF 1'700'000.- (délibération 2015-38a) destiné au renouvellement des installations techniques de production et de distribution de chaleur ainsi que pour le traitement de l'eau. Ce projet dont les travaux se dérouleront en 2016 permettra d'améliorer passablement le bilan énergétique et environnemental du site. Il prévoit notamment un raccordement au réseau de chauffage à distance, la pose d'une nouvelle installation solaire hybride (thermique + photovoltaïque) d'une surface de 300m² ainsi que la refonte complète des installations de traitement de l'eau et de régulation.

Enfin, un crédit de CHF 80'000.- (délibération 2015-20) a été voté en juillet 2015 pour la mise en œuvre d'une installation solaire thermique sur la toiture de la partie administrative de la nouvelle tribune. Cette installation, couplée à une optimisation des systèmes de régulation, permettra un net gain sur les consommations énergétiques des vestiaires des stades.

Planification énergétique territorial

D'importants développements sont en cours sur le territoire communal, à différents stades d'avancement. On peut citer :

- » le réseau de chaleur CAD-SIG: le gros du déploiement de ce réseau de chaleur dans la Cité est désormais terminé. Il reste ponctuellement quelques immeubles qui pourront se raccorder dans le futur.
- » le réseau de chaleur CAD-Vergers: ce réseau est en cours de réalisation et sera partiellement opérationnel dès le début 2016, pour assurer les besoins des premiers immeubles livrés dans l'écoquartier des Vergers. La

pompe à chaleur centralisée qui alimentera l'ensemble du quartier a été livrée en octobre 2015.

- » les grands projets ZIMEYSAVER et Vernier-Meyrin-Aéroport (VMA): l'ensemble des zones industrielles à Meyrin ainsi que le secteur de Cointrin bénéficient désormais chacun de leur concept énergétique territorial, élaboré dans le cadre du développement de ces grands projets d'urbanisme.
- » la géothermie 2020: début de la prospection du sous-sol genevois visant à cartographier les ressources géothermiques en vue de leur exploitation pour des besoins thermiques (production de chaud et/ou de froid). La commune de Meyrin est concernée en premier lieu par ces prospections, de par la nature de son sous-sol et de la densité élevée de population et d'entreprises sur son territoire.

Ces différents projets permettent aujourd'hui d'avoir une vision long terme d'un approvisionnement énergétique durable des principaux quartiers/secteurs de la Commune. Le déploiement de réseaux de chaleur, la géothermie de faible et moyenne profondeur, l'exploitation des rejets de chaleur dans une logique d'écologie industrielle et l'énergie solaire en sont les piliers.

Fonds communal énergie

Mis en place en 2011, le fonds communal énergie soutient des actions dans le domaine de l'efficacité énergétique, de l'utilisation des énergies renouvelables et dans la promotion d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement. En 2015, les actions suivantes ont pu bénéficier d'un soutien financier :

» **Navettes autogérées dans la Zimeysa**

Octroi d'une subvention de CHF 16'500.- et d'un prêt de CHF 16'500.- remboursable en quatre ans, pour la mise en place d'une première navette autogérée dans la Zimeysa. Ces navettes de neuf places sont conduites par l'un des utilisateurs, et un itinéraire quotidien et des horaires sont définis entre les utilisateurs. Le véhicule a une place de parking au lieu d'arrivée, et est garé au domicile d'un des usagers ou sur un parking adapté. Sept véhicules desservent actuellement la ZIPLO.

» **Solaire photovoltaïque - écoquartier des Vergers**

Octroi d'une subvention de CHF 7'270.- à la coopérative Equilibre pour la réalisation d'une étude à destination de l'ensemble des coopératives des Vergers, permettant de préciser les différentes possibilités d'organisation des projets solaires photovoltaïques conduisant à l'obtention du label Minergie-A. Ceci notamment afin de préciser les conditions de valorisation du courant produit dans une logique d'auto-consommation à l'échelle de plusieurs immeubles, situation nouvelle et inédite à Genève.

» **Standards de très hautes performances énergétiques (THPE) - écoquartier des Vergers**

Octroi d'une subvention de CHF 25'000.- à chaque coopérative atteignant le standard MINERGIE-A-P. Les coopératives La Cigüe et Polygone ont déposé les demandes, les coopératives Equilibre et Les Ailes indiquent vouloir également déposer un dossier ultérieurement.

» **Robin des Watts, école de Cointrin**

Soutien à hauteur de CHF 10'500.- pour la 5^{ème} opération Robin des Watts à Meyrin, dans l'établissement scolaire de Cointrin. Le projet « Robin des Watts » initie un partenariat de solidarité énergétique entre une école en Suisse et une communauté du Sud. L'objectif est d'investir les moyens financiers générés par des économies d'énergie réalisées ici, pour soutenir un projet permettant d'améliorer les conditions de vie d'une communauté qui ne bénéficie pas, comme nous, de l'abondance énergétique.

URBANISME ET MOBILITÉ

Requêtes en autorisation de construire

Durant l'année, 95 dossiers ont été préavisés, se répartissant de la manière suivante:

- » 31 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs);
- » 31 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales;
- » 30 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.);

- » 3 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement.

Grand Projet ZIMEYSAVER

La commune de Meyrin se montre extrêmement attentive au devenir des zones industrielles. Cette attention a d'ailleurs été largement relayée par le Conseil municipal. Ce dernier a décidé à l'unanimité, dans sa séance du 13 décembre 2011, de préavisier défavorablement le projet de plan directeur cantonal Genève 2030, en raison notamment du devenir du secteur des zones industrielles. Le Conseil administratif, le Conseil municipal et le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (UTE) de la Commune refusaient que les zones industrielles de la région deviennent un portail logistique pour les activités industrielles issues du projet Praille Acacias Vernets (PAV) (stockage, logistique, etc.).

L'absence d'instruments de planification pénalisait l'avancement de tous les dossiers sur le terrain. Cette situation générerait de graves problèmes de coordination entre la Commune, l'Etat, la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) et les entreprises privées.

En 2013, le grand projet a donné naissance à un plan guide qui définit la planification générale en matière d'urbanisme, reprenant la totalité du territoire industriel.

En 2014, le plan guide a été adopté. Le périmètre de la zone d'activités mixtes (ZDAM) a été définitivement désigné.

Les plans directeurs des zones industrielles des Batailles (ZIBAT) et de Mouille-Galand (ZIMOGA) ont été soumis à enquête technique et à enquête publique. Le Conseil municipal se prononcera par voie délibérative sur ces plans directeurs en 2016.

Grand projet Meyrin-Vernier-Aéroport (GPMVA)

Le grand projet Meyrin-Vernier-Aéroport (anciennement Tête GVA-Casai-Aéroport) constitue, pour l'Etat de Genève, un territoire stratégique sur la partie sud-ouest de l'aéroport de Genève et devrait contribuer à accueillir de nouveaux logements et activités tout en cherchant à préserver la qualité de vie des habitants.

Le périmètre du projet représente un territoire de 180 hectares de part et d'autre de l'autoroute, situé sur les communes de Vernier et de Meyrin. En ce qui concerne spéci-

fièrement la commune de Meyrin, le périmètre comprend notamment :

- » l'avenue Louis-Casaï ;
- » le secteur Pré-Bois ;
- » la route de Pré-Bois jusqu'à sa connexion avec la route de Vernier ;
- » le quartier de Blandonnet ;
- » les secteurs de Cointrin Ouest et Est.

En 2014, le comité de pilotage a validé les priorités de développement du GPVMA à l'horizon 2020, parmi lesquelles figurent les secteurs de Cointrin Ouest et Cointrin Est. Ces deux secteurs font l'objet des procédures de modifications de zones (MZ) suivantes :

- » Cointrin Ouest : MZ 29'508, potentiel plan directeur cantonal (PDCn) de 632 logements, initiée en 2005, préavis du Conseil municipal en 2011 puis gelée en 2012 à la demande du Conseil administratif.
- » Cointrin Est : MZ 29'568, potentiel plan directeur cantonal (PDCn) de 626 logements, initiée en 2006, enquête technique réalisée en 2006 puis gelée en 2012 à la demande du Conseil administratif.

L'élaboration et la localisation d'un programme d'équipements et d'espaces publics communaux ont été réalisées en 2015. Pour rappel, le Conseil administratif avait demandé que les modifications de zone soient gelées jusqu'à ce qu'un projet urbanistique soit élaboré avec l'ensemble des acteurs et notamment en concertation avec les habitants.

Ces modifications de zones seront soumises à enquêtes publiques dans le courant de l'année 2016.

Des zones 20 et 30 km/h dans les quartiers d'habitations

En 2015, Meyrin s'est une nouvelle fois engagée dans une politique d'urbanisme et de mobilité ambitieuse. En décidant de généraliser ses quartiers en zones 20 et 30 km/h (délibération n°2014-32a), le Conseil municipal a soutenu le développement d'une politique de déplacements indispensable pour les Meyrinois.

Construite dans les années 1960, alors que la voiture était au centre des concepts d'urbanisme, Meyrin bénéficie de larges rues rectilignes favorisant les vitesses de circulation élevées. L'augmentation du nombre de voitures et le comportement peu civique de certains automobilistes génèrent une importante dégradation des conditions de sécurité rou-

tière. Les piétons, les cyclistes mais surtout les usagers les plus vulnérables, tels que les enfants ou les aînés ont du mal à trouver leur place dans l'espace public.

Il était dès lors fondamental de redonner à ces usagers le droit de se déplacer en toute sécurité et donc d'établir un partage plus équitable de la voie publique. Les habitants de Meyrin ont d'ailleurs de plus en plus souvent sollicité les autorités afin d'améliorer et de sécuriser les rues, notamment par une modération de la vitesse.

Les aménagements prévus dans les projets de zones 20 et 30 km/h prennent d'ailleurs en compte les besoins et revendications découlant de séances publiques organisées avec les habitants de chaque quartier concerné par les aménagements des zones à vitesse limitée. Ces séances ont permis de discuter, d'affiner et de consolider la démarche prônée par la Commune.

Au mois de janvier 2015, le Conseil municipal s'est clairement prononcé en faveur de l'aménagement de zones à vitesse limitée sur les rues d'habitation. A ce titre, ce dernier a voté, et ce à l'unanimité (et une abstention), un crédit de réalisation permettant d'aménager des zones 30 km/h dans la plupart des rues d'habitation des quartiers de Meyrin-Cité, Champs-Frêchets, Meyrin-Village et la Citadelle et d'une zone 20 km/h dans le hameau de Mategnin. Les axes de circulation principaux, nécessaires à la fluidité du trafic, ne seront pas impactés.

Les aménagements proposés visent principalement à mettre en place des mesures ponctuelles, cohérentes dans l'ensemble, et judicieusement localisées. En effet, la refonte complète des rues n'est pas prévue. Des mesures d'aménagements, telles que le remplacement des stops par des priorités de droite aux carrefours, la création ou l'élargissement de trottoirs dans les zones le nécessitant, la mise en place d'avancées de trottoirs aux carrefours et aux traversées piétonnes - afin de réduire leur longueur et d'améliorer la visibilité - l'implantation d'écopoints ou encore la mise en place de stationnement alterné en épi ou longitudinal. En outre, l'aménagement des « portes d'entrées » des zones pacifiées, au moyen d'un totem, sera positionné le plus proche possible de l'entrée des zones. Les aménagements favoriseront également la qualité dans la ville grâce à des plantations d'arbres et de mobilier urbain (bancs, bacs à fleurs, corbeilles à déchets).

Certaines rues, telles que la rue de la Prulay ou la rue des Boudines feront l'objet d'aménagements plus conséquents en raison de problèmes de sécurité manifestes (vitesses élevées, axes rectilignes, passages d'écoliers fréquents).

Les aménagements prévus sont faits pour garantir une accessibilité - motorisée ou non - aux Meyrinois, en rendant le passage des véhicules moins bruyant et moins dangereux. Les mesures d'aménagement auront également une influence sur le trafic de transit. Aménager les rues d'habitation à Meyrin aura comme corolaire de rediriger le trafic vers les grands axes routiers. Les rues de la Commune ne devront plus être considérées comme des itinéraires de délestage, mais bel et bien rendues à leurs habitants.

Etablissement de la fiche du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA).

Impacts sur la commune de Meyrin

Depuis une dizaine d'années, Genève Aéroport a accueilli un nombre croissant de passagers. Les perspectives de progression pour ces prochaines décennies annoncent jusqu'à 20 millions de voyageurs annuellement. Meyrin, en tant que commune riveraine, se devait de prendre position quant à cette évolution du trafic aérien.

Le plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) est un instrument de planification et de coordination de la Confédération pour l'aviation civile suisse. Cette planification fédérale s'applique à tous les aéroports. Elle encadre la concession, les règlements d'exploitation et le développement des infrastructures aéroportuaires sur le territoire helvétique jusqu'à l'horizon 2030.

A Genève, le PSIA est piloté par la Confédération, le Canton et l'Aéroport. Il définit, pour chaque installation aéronautique, à l'horizon 2030, le périmètre requis, les grandes lignes d'affectation, l'équipement ainsi que les conditions opérationnelles générales. Le PSIA constitue en somme la référence en matière de planification, de constructions et d'exploitation d'un aéroport, en particulier pour l'établissement du règlement d'exploitation et donc des impacts que celui-ci peut avoir notamment sur les riverains.

Les projections du trafic aérien prévues dans les premières versions du PSIA, et les impacts importants qui allaient en découler, ne poursuivaient absolument pas les velléités de développement harmonieuses et respectueuses des habitants et de l'environnement souhaitées par la commune de

Meyrin. Le manque de données ne permettait dès lors pas à la Commune, directement impactée par ledit plan sectoriel, de mesurer toutes les implications liées aux projections d'augmentation du trafic aérien. L'évolution des nuisances sonores liées à l'augmentation du trafic aérien tendaient à s'élargir. Aucune limite à la croissance de l'aéroport n'était fixée, quelles que soient les conséquences pour l'environnement ou la santé.

Pour ces raisons, dans le courant de l'année 2015, le Conseil administratif de la commune de Meyrin a sollicité à de nombreuses reprises le Conseil d'Etat, lui demandant de revoir sa position quant à la liberté laissée à l'Aéroport d'augmenter sans limite claire le trafic aérien sur sa plateforme.

Suite à cette prise de position, également largement relayée par l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport (ATCR) dont la commune de Meyrin est membre, une délégation du Conseil d'Etat a présenté aux communes, en décembre 2015, sa position officielle quant au traitement qu'il demandait de faire appliquer dans le cadre des fiches PSIA.

L'augmentation des nuisances sonores prévues dans la première version du PSIA était extrêmement forte en soirée, avec des conséquences importantes pour la tranquillité et la santé des riverains. Le Conseil d'Etat a revu sa position en plafonnant les limites de bruit à l'horizon 2030 de manière beaucoup plus stricte que dans la proposition initiale, notamment dans les tranches horaires entre 22h et 24h. La nouvelle position étatique équivaut à limiter les nuisances sonores légèrement en dessous du niveau de bruit actuel et à fixer un quota maximal de bruit à l'intérieur duquel l'Aéroport de Genève pourra développer ses activités. Cette nouvelle position aura des conséquences sur l'Aéroport de Genève, lequel devra mettre en œuvre toutes les mesures opérationnelles pour respecter le plafonnement décidé. Cette mise en œuvre passera par des améliorations des performances acoustiques des avions, voire une redéfinition des volumes de trafic aérien aux heures critiques. Un suivi annuel du volume de bruit sera en outre exigé par les autorités.

Cet accord, s'il ne résoudra bien entendu pas la totalité des problèmes d'ores et déjà liés au trafic aérien, devrait éviter que la qualité de vie actuelle dans les communes riveraines se détériore et limiter les impacts à long terme sur la santé

publique. Enfin, il atténuera sensiblement l'impact sur le potentiel constructible pour du logement dans le secteur de Cointrin et de la Citadelle notamment.

En outre, les plans de développement pour gérer la mobilité liée par le développement de l'Aéroport (stationnement, augmentation de l'offre en transports en commun, réseau de mobilité douce, etc.) restent, à ce jour, inadaptés aux yeux de la Commune. Cette dernière se montrera extrêmement vigilante afin que des nouveaux projets de mobilité pertinents accompagnent, dans le respect de la qualité de vie des riverains, toute expansion aéroportuaire.

Une résolution municipale (n° 2015-19) a été déposée, refusant l'élaboration de la fiche PSIA sur les bases de l'étude Intraplan, et exigeant une nouvelle étude sur les perspectives de développement de l'aéroport de Genève à l'horizon 2030 comprenant différents scénarios, et la prise en compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement dans l'élaboration de la fiche PSIA.

Dans le courant du deuxième semestre 2016, la fiche PSIA sera mise à l'enquête publique. La population disposera d'informations précises à propos des projets de développement de l'aéroport et de l'impact sur la santé des habitants. Elle pourra ainsi prendre position en toute connaissance de cause.

Plan localisé de quartier (PLQ) n° 29'974-540-526
– **chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage / route de Meyrin / chemin de l'Etang**

La commune de Meyrin, au-delà de sa proximité avec le projet du quartier de l'Etang, est directement impactée par le projet de PLQ n° 29'974 du fait que son périmètre inclut la boucle du chemin du Ruisseau (parcelle n° 13'708), appartenant au domaine public communal meyrinois.

En matière de circulation, le projet prévoit une hiérarchisation des voies conçue pour maîtriser le mieux possible les nuisances. Le chemin de l'Etang, et par extension la boucle du chemin du Ruisseau (domaine public communal meyrinois) située entre le pont de l'Etang et la route de Meyrin, accueillera l'essentiel du trafic du site.

Le financement de la boucle du chemin du Ruisseau sera intégralement pris en charge par les taxes d'équipement selon ce qui est prévu dans le cadre de la loi générale sur les zones de développement (LGZD).

L'horizon de réalisation de cet aménagement est prévu pour 2021, sachant que cette échéance reste encore à préciser. Le Conseil municipal, dans sa séance du 23 juin 2015, a décidé, à l'unanimité, de préavisier fav-9406-9040-97n la1, deute roj0

et des services de proximité seront proposées. Le propriétaire prêter attention à refuser toutes les activités pouvant créer des nuisances sonores. Le propriétaire s'est de plus engagé à louer au minimum 20% des futurs logements à des habitants de la commune de Meyrin.

Le début des travaux du nouvel immeuble est prévu pour l'été 2016. Le chantier durera environ 18 mois.

Construction d'une caserne dans le quartier de la Citadelle

L'actuelle caserne des Vernets a été construite en 1958. Elle y héberge depuis lors l'armée suisse. Située au centre-ville de Genève, dans le secteur dit de « Praille Acacias Vernets (PAV) », elle occupe un espace appelé à accueillir de nombreux logements.

Le site de « Meyrin-Mategnin », propriété cantonale située dans le quartier de la Citadelle, a été identifié comme un des trois sites permettant la délocalisation de la caserne des Vernets. Le site est actuellement utilisé en tant que centre d'engagement pour les militaires effectuant la protection des missions diplomatiques. Dans le cadre du projet de reconstruction, le bâtiment actuel sera entièrement transformé sur la même emprise au sol et rehaussé d'un étage. Il pourra ainsi être utilisé soit comme hébergement des troupes pour deux compagnies faisant leur service à Genève, soit en logement complémentaire du site d'Epeisses.

Le projet de construction initial a fait l'objet de trois oppositions, dont une émanait de la Commune en 2015. Ces oppositions avaient, dans un premier temps, pour but de rentrer en dialogue avec les instances fédérales et cantonales, puis dans un second temps, de mettre en place des séances de conciliation, dans le but de trouver un accord entre l'armée, les habitants du quartier, représentés notamment par l'association de défense des intérêts des habitants du quartier de la Citadelle (ADIHQC) et la Commune. À l'issue de ces négociations, qui ont débouché sur un accord formel, les oppositions ont été levées. L'accord stipule, dans les grandes lignes, que :

- » la circulation militaire se fera uniquement par la route H.-C. Forestier et sera formellement interdite dans le quartier de la Citadelle, de sorte à ce qu'aucun véhicule ne transite par les quartiers d'habitation ;
- » aucun stationnement de véhicules militaires ou de véhicules privés de militaires ne sera autorisé en-dehors du périmètre de l'arsenal ;

- » lors des sorties collectives des troupes, ces derniers seront conduits par des véhicules militaires jusqu'aux transports publics ;
- » des mesures incitatives et des instructions seront données aux militaires afin que ces derniers utilisent autant que possible les transports publics ;
- » les activités de la troupe se dérouleront devant le bâtiment et non derrière comme c'est le cas actuellement. Ceci afin de ne pas déranger les riverains. De plus, une bute anti-bruit végétalisée devra faire partie intégrante du projet de reconstruction.

Enfin, un groupe de contact, comprenant tous les signataires de l'accord, a été constitué. Celui-ci se réunira dans les plus brefs délais si des problèmes relatifs à ce site devaient surgir et ceci dans le but de les résoudre rapidement. Un référendum cantonal s'opposant à ce projet ayant abouti, l'avenir du site des Vernets et le projet de nouvelle caserne de « Meyrin-Mategnin » dépendra du vote qui se tiendra au début de l'année 2016.

Parc industriel ZIMEYSAVER:

un nouveau régime de stationnement

Une étude de stationnement dans le périmètre ZIMEYSAVER mandatée conjointement par les communes de Vernier, Satigny et Meyrin a permis de confirmer des dysfonctionnements importants dans la zone et, notamment, l'importance du stationnement dit « ventouse ».

L'absence de réglementation du stationnement dans le périmètre ZIMEYSAVER incite, d'une part, au stationnement de longue durée et d'autre part, des phénomènes tels que le stationnement illicite ou le stationnement « hors cases » de poids-lourds dépassant en longueur ou en largeur les dimensions standard des places de stationnement.

Ces dysfonctionnements sont en contradiction avec l'objectif principal qui est de garantir une offre en stationnement pour les employés travaillant dans la zone industrielle. La mise en place d'une réglementation du stationnement est aujourd'hui nécessaire.

Ainsi, une limitation de la durée du stationnement est proposée permettant de supprimer les véhicules-ventouse (caravanes, remorques, etc.), de répondre aux besoins en stationnement des réels usagers en délimitant des places destinées aux emplois M M M M

Conformément à la législation cantonale en vigueur, c'est une limitation de la durée du stationnement à 15 heures gratuites qui a été retenue par les communes de Vernier, Satigny et Meyrin.

Ces orientations ont été soumises dans un courrier aux entreprises des zones industrielles concernées. Les retours de ce sondage ont fait état d'une large approbation de cette mesure.

Le planning de mise en œuvre prévisionnel est le suivant :

» **Novembre 2015**

Entrée en force de l'arrêté de circulation pour le nouveau régime de stationnement.

» **Décembre 2015**

Mise en place des panneaux de stationnement et amélioration du marquage au sol.

» **Janvier 2016**

Début de la surveillance et du contrôle par les contrôleurs du stationnement.

Réaménagement de la gare RER de Meyrin

Pour implémenter la fréquence de passage des trains au quart d'heure à l'horizon 2025 sur la ligne « RER LA Plaine », les CFF souhaitent augmenter le nombre de places par train de 200% pour atteindre 540 places maximum (autant debout). Ceci impose une contrainte sur la longueur des quais. L'objectif est aussi d'améliorer le confort (accès, attente, information, etc.), et la sécurité des voyageurs dans les gares par la mise en conformité des installations. L'implémentation de la fréquence évoquée présuppose aussi l'ouverture de nouvelles voies à Cornavin.

A l'horizon 2025, ce projet implique que les quais de toutes les gares sur cet axe soient allongés à 225m afin d'accueillir les wagons supplémentaires. Le mobilier et le matériel d'information seront aussi améliorés.

En 2015, la Commune a fait pression pour que le projet de réhabilitation de la gare CFF prévoie la création d'un nouveau passage inférieur transitant (mobilité douce) reliant la route du Nant-d'Avril et la rue Lect au chemin du Vieux-Bureau. Deux rampes permettraient l'accès aux deux quais (piétonne vers le quai 2, piétonne et de mobilité douce vers le quai 1 et pour le transit vers le chemin du Vieux-Bureau). Une place piétonne végétalisée avec un centre d'accueil à la personne, un espace dépose, des abris vélos, etc. permettra d'ouvrir la gare sur les quartiers d'habitation.

Le crédit de financement de la part réalisation reste non décidé à ce jour. Le projet est inscrit en mesure A dans le schéma d'agglomération 2, qui permet d'obtenir jusqu'à 40% ou 50% de subventions de la Confédération.

La gare ZIMEYSA, dont les installations doivent aussi être adaptées (prolongement des quais, réfection du passage inférieur, création de deux rampes d'accès, création d'un pôle de services, etc.), se fera en coordination avec les promoteurs d'un important développement à proximité (Geneva Logistics Group SA). Un cheminement piétonnier a déjà été aménagé pour les PMR. Sur l'un des quais, l'abri voyageurs a été mis à jour et le dégagement augmenté en-deçà de la bande de sécurité.

Une résolution (n° 2015-26) demandant au Conseil administratif d'intervenir auprès des autorités cantonales et des CFF a été déposée dans le courant de l'année 2015.

AFFAIRES DOMANIALES

Droits de préemption

La Commune a été interpellée à 16 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

Tableaux de mutation

Dans l'année 2015, 1 tableau de mutation a été officialisé concernant les chemins du Jonc et des Sapins dans le cadre du PLQ de Cointrin.

Echange parcellaire

Le 21 avril 2015, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité (délibération n° 2015-16) l'échange de 34m² du domaine privé communal contre 34m² du domaine privé de Mme Boulmier, au chemin du Bournoud. Cet échange, permettra aux piétons d'avoir un passage beaucoup plus large et en continuité du chemin piétonnier.

IMPRESSUM

**Compte rendu administratif
et financier 2015**
Commune de Meyrin

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

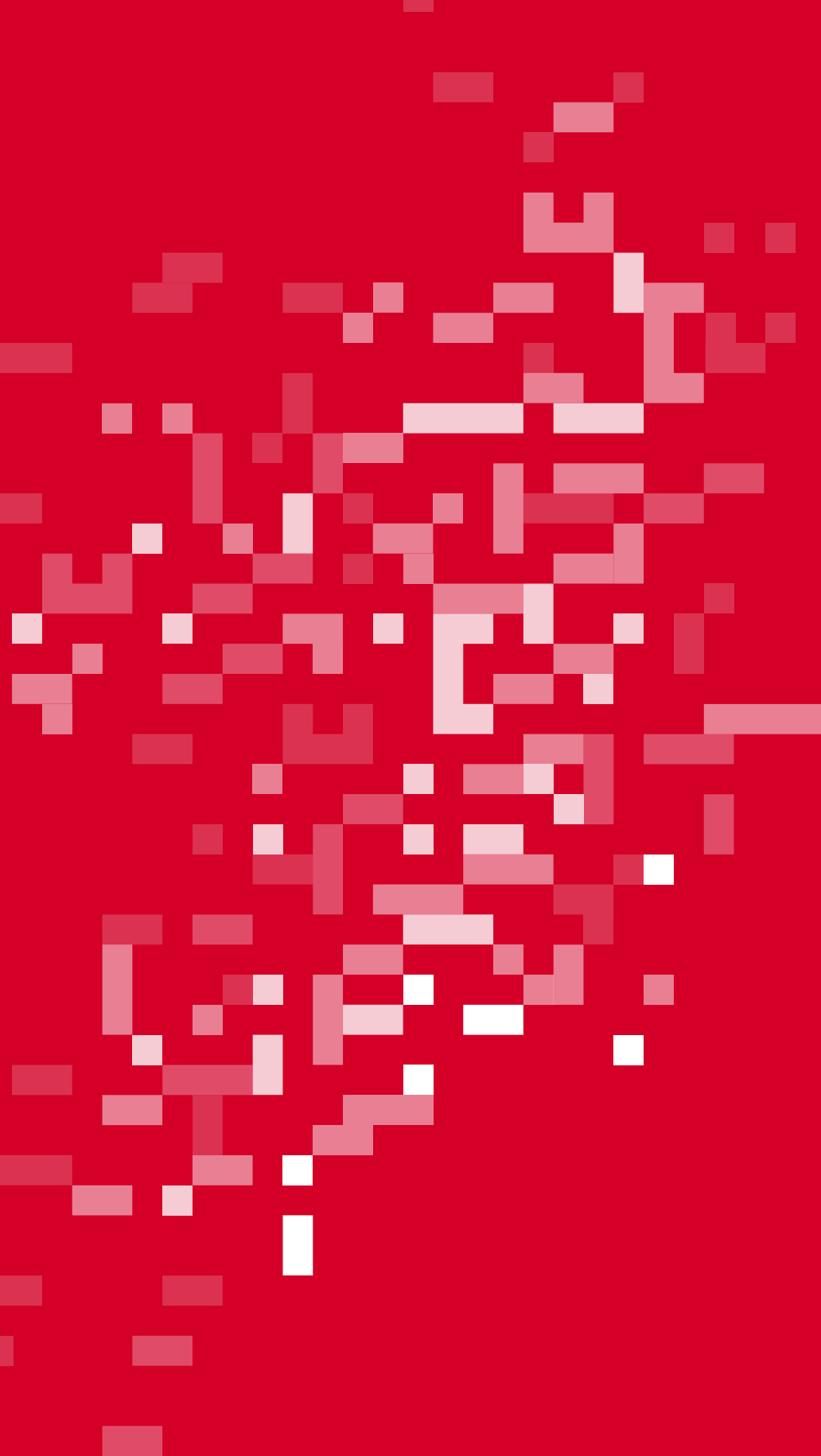
Color Offset

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC mix, Ecolabel EU

TIRAGE

200 exemplaires



MEYRIN